LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—N... SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 11 MARS 1970 PRIX 10c

Il y a cent ans avec Louis Riel

Ce qu'on lisait dans les journaux du temps

(Suite)

"L'Ordre", 5 janvier 1870

Depuis que les troubles sont commencés à la Rivière-Rouge, la chose qui m'a surprise le plus jusqu'à présent, a été de voir les journaux canadiens rester presque muets sur des événements d'une telle importance, et d'ouvrir la bouche que pour y laisser échapper des mots de blâme. La seule excuse que je puisse donner à une telle conduite est l'ignorance des faits qui viennent d'avoir lieu dans ce pays. Car il est impossible que le peuple canadien puisse rester indifférent aux injustices qu'on vient de s'efforcer de commettre en son nom sur le territoire du Nord-Ouest lorsque tout ce que les agents canadiens ont fait ici à la Rivière-Rouge sera connu au Canada, il y aura de quoi soulever contre eux l'indignation et la vengeance.

Déjà, vous connaissez un peu les premiers actes de l'infâme Dennis depuis son arrivée dans le pays; cet homme d'accord avec Schultz et aidé par quelques traitres autrefois influents par ici, vient de mettre le comble à ses infamies, et le gouvernement capable d'approuver sa conduite mérite la haine de tous les peuples et la malédiction de Dieu.

Dès l'été dernier, cet homme faisait rentrer sous mains dans le pays des armes et des munitions pour s'en servir contre les Métis. Le dépôt d'armes était chez Schultz, tout le monde le savait et il ne se gênait pas lui-même de dire que les hauts-canadiens préparaient une soupe chaude pour les Métis. Ce misérable engageait des traitres à 10 schillings par jour pour massacrer les colons qui voulaient s'opposer à l'arrivée de MacDougall.

La maison de Schultz qui était le dépôt d'armes était aussi le lieu de rendez-vous où l'on entamait des complots abominables contre la nation. La semaine dernière, Dennis a lancé une proclamation (datée le 9 décembre 1869) incendiaire appelant aux armes les hauts-canadiens et ordonnant de brûler les fermes, piller les troupeaux et massacrer tous ceux qui seraient de la résistance. Ils auraient commencé par le Fort Garry, s'il n'eut pas été occupé par quatre cents Métis bien armés, et décidés à combattre cette canaille. Les Métis résolurent de les faire tous prisonniers, ou de les tuer s'ils ne voulaient pas se rendre.

Alors les Anglais répondirent qu'ils se livreraient tous à condition qu'on leur laisserait la vie; mais avant de laisser la maison, ils avaient eu soin de répandre de la poudre sur le plancher partout dans la maison. Des sacs de poudre avait été cachés dans les poêles et les tuyaux, ainsi que dans les lits, afin de faire sauter la maison et la ville lorsque les soldats qui seraient chargés de garder la maison s'aviseraient de faire du feu. Il y avait des armes pour tirer cinq cents coups sans recharger. Des sabres, des poignards, des couteaux de chasse étaient suspendus partout le long des murs. Enfin c'était un vrai repaire de brigands.

Voilà, messieurs, les hommes que vous avez envoyés pour préparer les voies, et aujourd'hui vous n'oseriez pas ouvrir la bouche pour appeler la vengeance sur ces coupables! Si vous ne le faites pas, vous méritez, comme je vous l'ai dit, la malédiction de Dieu.

(signée) Un Habitant du Nord-Ouest

Le Canada ne vendra pas son eau aux États-Unis

OTTAWA — Le gouvernement canadien ne songe nullement à autoriser la vente de ressources hydrauliques aux Etats-Unis, a affirmé le 24 février dernier, aux Communes, le ministre de l'Energie, des Ressources et des Mines, M. J. J. Greene.

Ce dernier a également réaffirmé avec insistance qu'il est interdit de vendre de l'eau canadienne aux Etats-Unis sans l'autorisation du Canada.

Le ministre a fait cette mise au point par suite de nombreux rapports de presse ou autres selon lesquels les Etats-Unis s'apprêteraient à effectuer une transaction par l'intermédiaire du projet de détournement des eaux de la Baie d'Hudson mis de l'avant par une entreprise privée.

Les partis de l'Opposition ont accueilli la prise de position du gouvernement avec "une grande satisfaction".

Le porte-parole de l'Opposition officielle, M. G. H. Aiken (PC-Parry Sound-Muskoka), a soutenu que s'il est un point où les Canadiens ne veulent pas de compromis, c'est les ressources naturelles — surtout l'eau — "sur lesquelles repose notre avenir".

Inquiétude

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a dit que la déclaration de M. Greene est "utile car elle nous éclaire sur certains points concernant la conservation de nos ressources naturelles".

Le ministre a apporté des précisions sur trois grands travaux effectués au Canada dans le domaine de l'eau "dans l'espoir de diminuer l'inquiétude qu'ils ont suscitée dans la population".

M. Greene a d'abord expliqué que le Canada n'a aucunement participé au relevé des glaces qui a été complété en novembre dernier sur les Grands Lacs par un groupe d'ingénieurs des Forces armées des Etats-Unis.

Ces travaux n'ont pas partie d'aucun projet de détournement des eaux.

Le "United States Army Corps Engineers" a fait des recherches sur les effets qu'exercent la formation et la fonte des glaces sur la navigation dans les Grands Lacs, a expliqué le ministre.

En ce qui concerne les études sur les ressources hydrauliques du Nord de l'Ontario, M. Greene a dit qu'il s'agissait là de la conséquence d'une entente entre les premiers ministres du Canada et de cette province, conclu le 5 août 1965.

Le but de ces travaux conjoints est d'évaluer les ressources hydrauliques de cette région ontarienne à la lumière des divers usages prévisibles.

(Suite à la douzième page)

L'avenir du Collège de Gravelbourg est incertain

Le Collège Mathieu fermera-t-il ses portes cette année? C'est la qusetion qui préoccupe à l'heure actuelle les quelque 1,800 habitants de Gravelbourg, gros village situé au sud-ouest de Regina, en Saskatchewan.

Une réunion, qui s'est tenue au Collège de Gravelbourg mercredi dernier et à laquelle plus de 350 personnes ont assisté, a révélé que l'état financier de cette institution enregistre présentement un déficit annuel de $177,650 (si l'on inclut les salaires de $50,000 environ que le personnel religieux ne touche pas). Les Gravelbourgeois ont également appris que si le Collège Mathieu fermait cet été, cela représenterait pour les commerces de l'endroit une perte de revenus évaluée à $232,000.

En effet, la fermeture du Collège entrainerait en particulier le licenciement de sept professeurs laïcs (un total de $51,000 en salaires) et du personnel non-enseignant ($45,000 en salaires); la perte du pouvoir d'achat des étudiants et de leurs parents en visite, soit $31,000 environ; la perte des achats effectués par le Collège lui-même ($63,000) et des frais d'inscription versés par les étudiants ($35,000). Selon un représentant de la Chambre de Commerce de Gravelbourg, M. Jean Gauthier, qui fut un de ceux à adresser la parole à l'assemblée du 4 mars, "avec l'agriculture, le Collège Mathieu est le principal facteur économique de la ville et de la région de Gravelbourg; sa disparition causerait un préjudice énorme".

Fondé en 1917, le Collège Mathieu a offert pendant cinquante ans des cours bilingues aux niveaux secondaire et universitaire. En 1967, avec l'approbation du ministère de l'Education de la Saskatchewan, il fut intégré à la Commission scolaire de Gravelbourg. Il tombait ainsi sous la juridiction conjointe des autorités scolaires locales et du ministère provincial de l'Education tout en demeurant un pensionnat privé.

En 1968, la revision de la loi scolaire de la Saskatchewan relative à la langue d'enseignement permettait au Collège Mathieu de continuer à utiliser le français comme langue d'enseignement au niveau secondaire. La même année, les étudiants du cours universitaire étaient dirigés vers les collèges bilingues que l'université de Saskatchewan venait d'ouvrir à Regina. Le Collège de Gravelbourg assurait sa collaboration à ce nouveau centre en lui fournissant du personnel enseignant, des élèves et une résidence pour étudiants destinée à devenir un centre culturel français. Chargée depuis 1917 de la direction de ce Collège, la communauté des Oblats de Marie-Immaculée du Manitoba a expliqué mercredi dernier que ce n'est qu'après un long examen de la situation et de toutes les possibilités de solution que la décision a été prise de fermer le collège à moins d'une intervention financière des gouvernements. "Nous tenons absolument à ce que le Collège puisse continuer", a déclaré sans ambages le porte-parole des Oblats, le Père Raymond Beauregard, O.M.I., recteur actuel du Collège Mathieu. Mais cela ne pourrait se faire dans les conditions financières actuelles, a-t-il ajouté, en faisant remarquer que la situation du Collège Mathieu est sensiblement la même que celle de toutes les autres institutions privées d'enseignement qui, depuis quelques années, se voient forcer de fermer leurs portes les unes après les autres.

Dans le but de maintenir le Collège de Gravelbourg et en même temps de promouvoir le bilinguisme en Saskatchewan, l'Association Culturelle Franco-Canadienne de Regina présentait au gouvernement Thatcher en fin-février un mémoire dans lequel elle recommandait la création d'un Institut provincial bilingue à Gravelbourg. Selon le mémoire de l'A.C.F.C., ce projet s'inscrirait dans les recommandations de la Commission d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. Cela supposerait des subventions fédérales en plus de l'aide provinciale.

On ne sait encore quelle réponse les deux gouvernements donneront au projet de l'A.C.F.C. Certaines rumeurs veulent que le gouvernement de la Saskatchewan soit prêt à verser les salaires aux professeurs du Collège Mathieu. Selon certaines sources, le gouvernement fédéral prêterait plus qu'une oreille attentive à l'avenir du Collège de Gravelbourg. Mais il faudra peut-être encore plusieurs semaines avant de savoir ce qu'il arrivera.

Le Manitoba représenté à la conférence de Niamey

Le gouvernement manitobain a délégué Me Rhéal Teffaine pour le représenter à la Conférence de la francophonie mondiale qui se tiendra à Niamey, au Niger, du 16 au 20 mars, et au cours de laquelle sera fondée l'Agence de coopération des pays de langue française.



Me Rhéal Teffaine

La délégation canadienne, dont fera partie le représentant manitobain, sera dirigée par un ministre canadien-français du cabinet fédéral, soit, selon toute probabilité, le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier.

L'Ontario et le Nouveau-Brunswick seront également représentés à Niamey, tandis que le Québec a annoncé qu'il serait absent de cette rencontre si le Fédéral ne lui confiait pas la coprésidence de la délégation canadienne. Le Québec s'opposerait en outre à ce que M. Pelletier soit en charge de la délégation canadienne.

Le ministre des Affaires extérieures Mitchell Sharp a cependant déclaré, mercredi dernier, que le gouvernement fédéral n'entend pas renoncer à sa responsabilité de signer au nom du Canada l'entente de la francophonie mondiale.

Le gouvernement d'Ottawa prend pour acquis que la conférence de Niamey parce qu'elle implique la signature d'un accord international (geste réservé aux Etats souverains), ne peut avoir à sa tête un représentant d'une province.

Avant de se rendre en Afrique, Me Teffaine s'arrêtera à Paris où il représentera le gouvernement du Manitoba à l'assemblée annuelle de l'Association France-Canada.

Délégués de la Sask. au congrès de France-Canada

L'Association Culturelle Franco-canadienne (A.C.F.C.) de la Saskatchewan sera représentée par son président, M. Roger Lalonde, et son secrétaire général, M. René Rottiers, au congrès de l'Association France-Canada qui s'ouvrira à Paris le vendredi 13 mars.

Ce congrès coïncide avec le vingtième anniversaire de l'Association. Il réunira des participants du Canada comme de la France. M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, sera de la délégation canadienne.

89 diplômées à l'école des infirmières de l'hopital général Saint-Boniface

Un nombre imposant de 89 étudiantes de l'Ecole des infirmières de l'hôpital général St-Boniface recevront leur diplôme vendredi prochain, 13 mars. La cérémonie se déroulera en la Knox United Church de Winnipeg, à 2 h de l'après-midi. Sur le nombre des diplômées près d'une vingtaine sont d'origine franco-manitobaine.

Cinq prix spéciaux seront accordés à cette occasion: la médaille d'excellence théorique et pratique; la médaille d'excellence théorique; la médaille d'excellence pratique; la médaille pour les qualités de chef; la médaille pour dévouement professionnel.

Radio-Canada décentralise son réseau français

M. Léo Rémillard nommé chef de la région des Prairies

La Société Radio-Canada vient d'annoncer la nomination de M. Léo Rémillard au poste de chef des Services de langue française de Radio-Canada dans la région des Prairies.

M. Rémillard assumera ses nouvelles fonctions le 1er juillet prochain. Il aura également à coordonner diverses activités de radiodiffusion et à assurer la liaison avec les stations radiophoniques francophones, privées et affiliées, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Originaire de St-Boniface, où il est né en 1918, M. Rémillard est présentement coordonnateur des relations entre les postes et le siège social de Radio-Canada depuis janvier 1967. Sa carrière radiophonique a débuté avec l'ouverture du poste CKSB de St-Boniface où il fut annonceur de 1946 à 1948.

Boursier du gouvernement français en 1948, il est allé à Paris, où il a étudié pendant un an la phonétique, l'art dramatique et la réalisation. Rentré à St-Boniface en 1949, M. Rémillard devient directeur des programmes du poste CKSB, puis, un an plus tard, il passe, au même titre, à la station CHFA d'Edmonton, dont il devient le directeur en 1952. En 1956, il est nommé coordonnateur du réseau radiophonique français de Radio-Canada à Winnipeg.

D'avril 1960 à juillet 1964, M. Rémillard était directeur des programmes français (radio-télévision) pour la région des Prairies, puis de juillet 1964 à janvier 1967, il a assumé les fonctions de directeur de CBJ, poste radio du réseau français de Radio-Canada à Chicoutimi.



M. Léo Rémillard

Bachelier ès arts de l'Université de Manitoba en 1938, M. Rémillard est avantageusement connu dans toutes les prairies. De 1959 à 1963, il fut président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et, de 1956 à 1963, président du Cercle Molière. Il fut également président des Anciens du Collège de St-Boniface, administrateur du Family Bureau, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface. Pendant deux ans, il a été vice-président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, et de novembre 1960 à mai 1962, président de la Fédération des Canadiens français de l'Ouest canadien.

Au Collège de St-Boniface

Une exposition sur la culture franco-manitobaine

Une exposition sur la culture franco-manitobaine est actuellement en cours au Collège de St-Boniface. Elle a été préparée par les élèves du cours de Littérature canadienne-française et elle a pour thème "Avoir et être 1970", titre emprunté au philosophe français Gabriel Marcel pour qui la culture, c'est "ce qu'on est".

L'exposition est ouverte de 9 h 30 du matin à 9 h 30 du soir et comporte des conférences, des films, des expositions d'art et d'artisanat, du théâtre, des récitals.

Jeudi à 13 h 30, il y aura un récital de poésie canadienne, et le soir, à 19 h 30, la chorale "Les Intrépides" donnera un concert qui sera suivi d'une présentation du film "Tit-Coq" de Gratien Gélinas.

Vendredi, le photographe Louis Perrin, de Perrin du Manitoba, présentera une série de diapositives à 13 h 30. Ensuite, à 14 h 30, il y aura une séance de projection de quatre films sur des écrivains canadiens-français. Le groupe musical "Fiasco et compagnie" sera entendu à 20 h 30.

Les organisateurs ont vu à créer une ambiance culturelle, aussi bien sonore que visuelle, dans la salle académique du Collège. Les visiteurs peuvent circuler autour d'une quarantaine de panneaux ou de tables où sont étalés photos, peintures, livres, articles d'artisanat. Une musique de fond ajoute à l'atmosphère.

La S.F.M. à France-Canada



M. Albert Lepage, vice-président externe de la Société Franco-Manitobaine, représentera l'ensemble des Franco-Manitobains à l'assemblée annuelle de l'Association France-Canada qui s'ouvrira ces jours-ci à Paris. M. Lepage sera accompagné de deux délégués de la section manitobaine de France-Canada, MM. Albert Vielfaure, de La Broquerie, et Fernand Parenty, d'Otterburne.

TdH profite à Osaka 70

QUEBEC — M. Shinichi Kondo, ambassadeur du Japon au Canada, a affirmé récemment que l'expérience du Canada dans la construction de l'Expo-67 avait considérablement profité aux Japonais dans la réalisation de l'Expo-70, à Osaka.

"Le Japon, a-t-il notamment déclaré, a bénéficié de la grande aventure 1967 des Canadiens. Je les remercie de tout coeur. Grâce à leurs conseils et à leur expérience, les Japonais ont pu mettre sur pied une exposition qui attirera encore plus de visiteurs."

Assemblée spéciale de la Commission scolaire de la Rivière-Seine ce soir

La population de Ste-Anne bouleversée et indignée par une démarche de la municipalité rurale

La Commission scolaire de la Division Rivière-Seine a convoqué une assemblée publique spéciale à Ste-Anne ce soir. Elle y présentera l'attitude et la politique qu'elle entend maintenir et promouvoir en matière de bilinguisme et de culture française dans les écoles de l'endroit.

Il est peu probable que l'auditoire demeure indifférent à ce qui va s'y discuter. Car, depuis deux semaines, une bonne partie de la population francophone de l'endroit est indignée et bouleversée à la suite d'une démarche du Conseil de la municipalité rurale de Ste-Anne auprès des autorités scolaires de la Rivière-Seine.

Le 18 février dernier, lors d'une réunion de la Commission, le maire Camille Chaput, accompagné des conseillers J. Benoit, A. Michaud, R. Vincent, F. Joyce, M. Penner et W. Nault, présentait un mémoire rédigé uniquement en anglais dans lequel le Conseil de la municipalité rurale déclarait "qu'il ne tolérera pas que des directives et des panneaux indicateurs soient uniquement en français" comme c'est présentement le cas dans la nouvelle école.

Le Conseil a basé sa réclamation sur des plaintes qu'aurait reçues le conseiller du Quartier 5 dont les frontières touchent à la Division scolaire Hanover. M. Chaput a fait remarquer que d'après un relevé de l'évaluation des propriétés de sa municipalité, les propriétés des anglophones représentaient la somme globale de $307,870 contre $141,600 pour les propriétés des francophones, soit "une proportion française de 31.5% seulement contre 69.5% pour la population non française.

M. Chaput a conclu en demandant à la Commission scolaire "qu'une attention soit apportée aux points mentionnés" quand elle dresse des règlements scolaires. "Si ma requête n'entre pas dans vos vues, a-t-il ajouté, vous pouvez vous attendre qu'éventuellement le groupe non français prenne des mesures pour être transféré de la Division Rivière-Seine à la Division Hanover".

Les réactions

Les réactions de la part de la population francophone de Ste-Anne ne tardèrent pas à venir.

Affirmant son inquiétude au sujet du français à l'école, le comité d'éducation de la section locale de la Ligue des Femmes Catholiques annonça que dorénavant ses membres seront de toutes les réunions de la Commission scolaire afin de se tenir au courant de tout ce qui s'y décidera.

De son côté, l'Association locale des Parents et Maîtres adressa une lettre à la Commission scolaire pour lui dire son "désaccord complet" avec l'attitude du Conseil municipal rural relativemnt à l'emploi du français à l'école de Ste-Anne: "Si la plupart des non-français acceptent l'idée de bilinguisme, lit-on dans la lettre, s'ils ne s'opposent pas à apprendre le français mais ne peuvent pas tolérer de recevoir des directives et de lire des enseignes en français, nous suggérons qu'il y a là une flagrante contradiction!"

En plus d'accorder son appui à la Commission scolaire et de la féliciter pour son comportement, l'A.P.M. annonce que, d'après sa propre enquête, la population étudiante de Ste-Anne comprend 85% d'élèves francophones contre 15% d'anglophones.

D'autre part, des contribuables de Ste-Anne n'ont pas hésité à écrire au feuillet local "Le Courrier" pour y faire paraitre leur indignation.

"On veut m'enlever le droit de donner quelques directives et d'avoir des écriteaux en français dans une école où je suis en grande majorité, écrit l'un d'eux. On parle d'égalité mais toujours d'égalité à sens unique, c'est-à-dire en faveur du groupe anglais. Pourtant cela se passe dans un centre qui est fier d'afficher son caractère français lorsqu'il s'agit d'obtenir des faveurs du gouvernement."

Ce soir, la Commission scolaire de la Rivière-Seine entend exposer en détail toute sa politique en matière de bilinguisme non seulement à Ste-Anne mais dans toute la Division. Les événements des dernières semaines n'auront diminué en rien l'intérêt d'une telle réunion.

L'avenir du Collège Mathieu

S'interrogeant sur l'avenir du Collège Mathieu de Gravelbourg, notre correspondant de la Saskatchewan s'est demandé, la semaine dernière, si l'heure de vérité n'avait pas sonné pour le bilinguisme dans la province du blé.

"La fermeture du Collège Mathieu, écrit-il, comporterait plus de conséquences économiques que culturelles et éducatives... Quant aux questions du bilinguisme, de survivance, d'épanouissement de la langue et de la culture française, ce ne sont là que des facteurs bien secondaires."

"C'est l'impression, explique-t-il, qui s'est dégagée d'une réunion" où des commerçants, des hommes d'affaires et des dirigeants de l'endroit ont été informés du problème mais où "pas un seul mot de français ne fut prononcé!"

Evidemment — notre correspondant de Saskatchewan le laisse entendre assez clairement —, ce qui alarme la population de l'endroit, ce qui est devenu, selon une expression chère aux anglophones, le "gut issue" de Gravelbourg, ce n'est pas l'avenir d'un collège bilingue mais bien plutôt le maintien d'une source de revenus évalués à quelque $232,000 par année.

Mais cela ne résout en rien le sort du Collège Mathieu; ce qu'il rapporte au village de Gravelbourg ne définit en aucune façon le rôle que le collège doit remplir dans l'ensemble de la population francophone de la Saskatchewan.

L'on sait que le Collège Mathieu est devenu, au cours des dernières années, une institution fréquentée en majorité par de jeunes anglophones désireux de recevoir une éducation suivie et, par surcroit, d'apprendre le français. L'on sait également que, malgré les efforts répétés du personnel, une bonne partie de la population francophone a laissé tomber le Collège de Gravelbourg.

Cependant, malgré cette situation très sombre, il se trouve encore en Saskatchewan des gens actifs et courageux qui ont entrepris démarches sur démarches pour renflouer leur collège et lui redonner un rôle distinctif dans le contexte canadien. Ils proposent au gouvernement de Regina d'en faire un Institut provincial bilingue pour toute la Saskatchewan.

Cela va demander d'importants subsides de la part du fédéral et du provincial. Ces deux gouvernements peuvent difficilement s'y refuser s'ils ont à coeur l'avenir du pays, qui se joue partout où le bilinguisme et le biculturalisme officiels sont le moindrement en cause.

Cependant, à quoi serviraient des subsides et de beaux projets à Gravelbourg, si la population de langue française n'est pas prête à s'y intéresser? Au point où en sont présentement les choses, il faudra, en plusieurs régions naguère bilingues de la province du blé, un renversement complet des attitudes. Est-ce encore possible? Certains indices semblent permettre d'espérer de tels revirements. Du moins, nous le souhaitons pour nos compatriotes de la Saskatchewan. **J.-P. A.**

Incident à Ste-Anne

Les contribuables de Ste-Anne n'en croyaient pas leurs oreilles récemment. Lors d'une assemblée publique de la commission scolaire, le conseil de la municipalité rurale, maire en tête (un Franco-Manitobain de vieille souche), est venu se plaindre qu'il y avait trop de français dans l'école, qu'on n'y respectait pas assez les droits de la minorité anglophone parce que certains panneaux indicateurs sont uniquement en français!

On aura tout vu dans notre Manitoba français! Voici qu'un conseil municipal, composé en grande partie de francophones, sort de son champ d'oignons pour se mêler d'affaires strictement scolaires et, qui plus est, à l'encontre de la volonté populaire et des efforts de nos gouvernants pour donner à notre province un caractère plus conforme aux destinées du Canada.

Que des conseillers, à titre de parents, viennent faire des présentations personnelles, soit. Mais qu'un conseil municipal en tant que tel vienne dicter à des commissaires d'écoles des choses qui ne sont pas de sa compétence, cela frise l'effronterie.

L'on comprend que la population de Ste-Anne ait sursauté. Elle se croyait mieux représentée au conseil municipal. En attendant les prochaines élections, elle se promet de doubler de vigilance et d'empêcher qu'une poignée d'individus plus émotifs qu'éclairés la desserve dans ses aspirations les plus légitimes.

Il convient de féliciter les groupes de l'endroit qui ont pris la résolution d'être présents à toutes les réunions de la commission scolaire. Il ne faudrait pas qu'ils oublient le conseil municipal. Celui-ci semble adopter une politique beaucoup plus inquiétante que celle de la commission scolaire. **J.-P. A.**

Virage de la publicité vers les journaux

On assiste de plus en plus, au Canada, à un déplacement de la publicité télévisée vers **la radio et la presse imprimée.** Dans une étude, la société Grant Johnson Ltd relève qu'en juillet 1969, **les journaux** ont attiré **30.8 p.c.** du total national de la publicité contre 29.4 au début de l'année.

Ce déplacement de la publicité à l'avantage de la presse écrite viendrait du fait que la publicité télévisée est trop coûteuse.

Le rapoprt estime que le coût de la publicité télévisée a augmenté de 97% au cours des dix dernières années alors qu'il n'a augmenté que de 21% dans les journaux.

Cette tendance nationale vaut-elle sur le plan local? Il appartient à chaque journal de répondre et surtout de tirer profit de la tendance qui se manifeste. Il ne sera pas inutile de renseigner vos annonceurs là-dessus.

L'étude a retracé une autre tendance de la publicité, mais au niveau du consommateur, cette fois. On indique que les jeunes ne sont plus réceptifs comme leurs aînés aux **généralisations publicitaires.** Ceux qui veulent se faire une place sur le marché, dit-on, devront **"adapter leurs annonces aux goûts individuels et mettre l'accent sur la publicité locale".**

Voilà qui ouvre des horizons intéressants aux hebdos!

Le Canada après le rapport B et B

Pour la première fois au Canada, la possibilité sera offerte aux minorités linguistiques officielles, aux gouvernements et à la "majorité" de se rencontrer afin de discuter d'un des problèmes majeurs du pays: la survivance des minorités officielles.

En effet, les 1er, 2, 3 et 4 octobre 1970, au Collège Glendon (Université York) de Toronto, se tiendra le quatrième Forum annuel de ce collège, portant sur "Les relations entre majorité minorités", plus spécifiquement les relations entre les Canadiens français minoritaires dans neuf provinces et les anglophones minoritaires dans une, avec leur majorité respective.

Des délégués, environ 250, venant de tous les coins du pays et représentant les différents groupes minoritaires, se rencontreront à Glendon dans les cadres de ce colloque. Les gouvernements seront présents ainsi que de nombreux spécialistes en la matière. Les étudiants et observateurs présents seront en quelque sorte les voix du peuple, donc de la majorité.

Le rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme servira de base à cette étude.

Le Collège Glendon, seule institution bilingue et à caractère national au pays, tient depuis trois ans de tels colloques. Le premier portait sur "Québec année 8" et il a connu un immense succès. Il a été suivi de "Problèmes des Indiens au Canada" et de "Les étudiants aux barricades", une étude de la révolution étudiante dans le monde.

Cette année, les organisateurs veulent obtenir un succès encore plus éclatant, à en juger par les appuis et les commentaires qui leur sont déjà parvenus de par tout le Canada. Ils ont de bonnes raisons d'être plus qu'optimistes.

Pour ce qui est du financement du projet, les organisateurs comptent énormément sur la collaboration du Secrétariat d'Etat, sur celle de chacun des gouvernements provinciaux, ainsi que sur les différents groupes ou organisations disséminés à travers le pays.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.



Un iglou nouveau genre

La recherche de l'or noir, dans le nord du Canada et dans les îles de l'Arctique, nécessite des déplacements fréquents sous un climat particulièrement dur. L'explorateur n'a pas toujours le temps de se bâtir un véritable iglou pouvant le protéger contre les bourrasques qui font tomber le mercure à 40 ou 50 sous zéro. La solution? Un iglou gonflable qu'un hélicoptère peut facilement transporter d'un chantier d'exploration à un autre... Le modèle ci-haut a été conçu par la compagnie Schjeldahl, de Northfield, Minnesota. Le parachute qui lui est attaché assure la stabilité durant le vol, comme la queue d'un cerf-volant. (Photo TTS)

Nixon oublie le Canada mais Ottawa ne s'en inquiète pas

OTTAWA — Le président Nixon n'a pas mentionné le Canada dans l'hémisphère occidental, lors de son discours sur l'état du monde prononcé devant le Congrès des Etats-Unis, le 18 février dernier.

Dans son chapitre consacré à l'hémisphère occidental, M. Nixon a parlé des "relations des Etats-Unis avec les républiques soeurs, et a précisé à plusieurs reprises "les autres nations de l'hémisphère occidental" sans aucune allusion au Canada.

Dans la pensée de M. Nixon, l'hémisphère occidental signifie les Etats-Unis et l'Amérique latine. La limite nord de l'hémisphère est la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

Si l'on écarte un léger agacement, les autorités à Ottawa ont dit la semaine dernière qu'elles trouvent naturel que M. Nixon n'ait pas fait mention du Canada dans son exposé.

"Nous sommes dans une catégorie spéciale", a dit un haut fonctionnaire, plutôt en badinant; "il ne s'agit pas d'une question de négligence".

Problèmes communs

Un autre haut fonctionnaire a ajouté que M. Nixon exposait les problèmes qu'éprouvent les Etats-Unis avec diverses autres régions du monde. Le Canada et les Etats-Unis ont des problèmes communs, mais ils font l'objet d'entretiens quotidiens et de négociations par l'entremise de la filière administrative normale.

Les relations entre les deux pays sont à un tel point satisfaisantes que M. Nixon n'a même pas jugé à propos de signaler nos problèmes communs.

Par la même occasion, ont précisé les hauts fonctionnaires, le Canada passe en revue presque chaque aspect de sa politique étrangère, sauf les relations avec les Etats-Unis.

Les autorités canadiennes et américaines semblent être d'accord sur le principal problème de l'heure entre les deux pays, soit la politique pétrolière.

Ottawa attendait une décision américaine à la mi-février sur la quantité de pétrole importé du Canada, mais M. Nixon, dans une déclaration, qui, naturellement faisait mention du Canada, a remis le problème à plus tard en le confiant à une autre commission.

Les hauts fonctionnaires des deux pays signalent un autre problème majeur commun, celui de la souveraineté canadienne sur l'Arctique.

Des observateurs disent qu'une nouvelle législation à Ottawa proclamera la souveraineté du Canada, dans le but de régir la pollution causée par les navires croisant dans le grand Nord.

Un tel geste est destiné à éviter une dispute avec les Etats-Unis sur la question de souveraineté totale.

Il y a deux autres problèmes entre le Canada et les Etats-Unis: la refonte des routes aériennes entre les deux pays et la délimitation du plateau continental.

France

M. Pompidou, les Américains et les Juifs

par Maurice Herr

De retour à Paris, après son voyage mouvementé aux Etats-Unis, M. Pompidou s'est montré très satisfait du réchauffement de l'amitié franco-américaine. Mais il n'a soufflé mot de l'amitié franco-israélienne, dont la température a certainement baissé de plusieurs degrés encore, après les manifestations de Chicago.

Les Américains pro-israéliens qui sont venus insulter le Président de la République française et Mme Pompidou n'ont certainement pas servi la cause de l'Etat d'Israël. Car l'opinion française déjà traumatisée par l'affaire des vedettes de Cherbourg, et de plus en plus mal à l'aise devant l'action indiscrète des groupes de pression juifs, a ressenti comme un outrage les manifestations anti-françaises de Chicago.

Même M. Mitterrand, dont on sait qu'il n'a aucune faiblesse ni aucune sympathie pour le régime gaulliste et pour l'actuelle politique française au Proche-Orient, a réagi avec vivacité.

Dans une lettre publique à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, le leader de la gauche a notamment écrit, après avoir protesté contre l'accueil discourtois dont le Président français a été l'objet à Chicago: "... Il est regrettable qu'on n'ait pas compris, ici et là aux Etats-Unis, que la politique de la France n'a à se déterminer ni au niveau des manifestations de rue de la Middle-West, ni par rapport aux desseins américains, et que, dans la mesure où il convient de la changer, ceci est d'abord l'affaire des Français..."

• • •

Beaucoup de Français, en effet, ne sont pas d'accord avec la politique inaugurée par le général de Gaulle à l'égard d'Israël et des pays arabes. Le refus de livrer à Moshe Dayan les avions "Mirage" déjà payés, et l'annonce récente de la vente d'une centaine de ces mêmes avions à la Libye, adversaire potentiel d'Israël, ont été ressentis par l'homme de la rue comme autant d'atteintes à la morale la plus élémentaire. Mais ceci étant, les Français sentent bien que le Proche-Orient est une dangereuse poudrière d'où pourrait jaillir une déflagration générale. Les procédures et les propositions de paix avancées par le gouvernement de Paris viennent, dans une certaine mesure, tempérer les inquiétudes nées de la vente d'armes à tel ou tel belligérant.

Il n'en reste pas moins que si la politique française concernant le bassin oriental de la Méditerranée doit s'infléchir, ce ne sera sans doute pas sous la pression des "lobbies" intérieurs ou extérieurs, comme l'a opportunément rappelé M. Mitterrand.

Aussi bien, se trouve posé le problème de la "double appartenance" des Juifs qui résident dans d'autres pays que l'Etat d'Israël et qui font passer leurs sympathies raciales ou religieuses avant leurs sentiments — et leurs devoirs — nationaux. C'est ce que M. Pompidou a sans doute voulu dire lorsque, s'adressant à la délégation de la communauté juive de Chicago qu'il a accepté de recevoir, il a déclaré qu'Israël devrait limiter ses intérêts nationaux à la région géographique où cet Etat se trouve, et que cet Etat devrait cesser d'être racial et religieux.

Ces propos ont déchaîné des polémiques presque aussi vives que lorsque de Gaulle avait dit au peuple juif qu'il était "dominateur et sûr de lui". Mais M. Pompidou, à qui l'on rapportait les échos de la controverse, a dit en souriant: "On ne me fera pas devenir antisémite!".

• • •

Il n'en reste pas moins que la tournée américaine du Président Pompidou a été ternie par un problème qui n'avait rien à voir avec les relations franco-américaines. Cette tournée devait consacrer l'entrée de M. Pompidou sur la scène internationale: le moins qu'on puisse dire, c'est que la réussite n'a pas souri au président français, en dépit des témoignages d'amitié que M. Nixon lui a prodigués. Car, en ce qui concerne les rapports politiques entre Paris et Washington, il n'y a que peu de changement. La France et les Etats-Unis continueront de s'opposer "cordialement" sur un certain nombre des grands problèmes du monde d'aujourd'hui.

Mais pouvait-il en être autrement? De Gaulle peut-être, par la magie de sa verve et l'impressionnante stature de son personnage historique, aurait pu provoquer un de ces chocs qui changent le cours des choses. Mais M. Pompidou n'a pas "l'équation" de son prédécesseur, et il le sait. Ses ambitions sont donc moindres. "Mon voyage a servi la cause de la paix", a-t-il déclaré en débarquant à Orly. Après tout, ce serait un résultat déjà très appréciable.

(Copyright by B.I.P.)

L'éducation coûte toujours plus cher

Le Bureau fédéral de la statistique vient d'établir que les dépenses en Education au Canada par enfant passeront de $992 en 1968 à $1,167 en 1969 soit un accroissement de presque 18%.

"Le citoyen face au pouvoir"

Il s'agit du nom des cours d'information politique organisés dans trois quartiers de l'Est de Montréal par le Service d'Education des Adultes de la CECM en collaboration avec le Service d'Animation Sociale du Conseil de Développement Social du Montréal Métropolitain. Ces deux organismes mettent à la disposition des citoyens une équipe de professeurs spécialisés sur chacun des sujets étudiés et une équipe de douze animateurs compétents.

Espérant pouvoir aller au fond des choses, ces cours veulent permettre aux participants de mieux savoir: 1) ce qui se passe à Montréal et au Québec dans les domaines du logement, du syndicalisme, de la politique, de l'économie, etc.; 2) quels sont ceux qui prennent les décisions et ceux qui profitent des situations; 3) ce que font les travailleurs, les citoyens et les locataires devant ces situations; 4) ce que chacun des citoyens peut faire pour influencer les décisions en fonction de ses besoins et apporter des solutions à ses problèmes.

Ces cours s'adressent à cent personnes par quartier, et dans chaque quartier, quatre ateliers de vingt-cinq personnes auront chacun un animateur à leur disposition.

Sur chaque sujet étudié un professeur spécialisé donne une bonne dose d'information de base. Chacun des ateliers entreprend par la suite une recherche de groupe qui comprendra des discussions et des [illegible] avec l'aide des animateurs.

[illegible]'agit en somme de donner le maximum de latitude à une recherche de groupe où chacun est appelé à participer tout en possédant les informations de base qui permettent de ne pas tourner en rond.

(ICEA, février 1970)

800 millions de cerveaux oubliés

La 3e Journée mondiale de l'Alphabétisation, le 8 septembre dernier, a été l'occasion pour l'Unesco de faire un bilan d'activités pour la période de 1967-1969.

D'abondantes statistiques ne laissent subsister aucun doute sur un phénomène apparemment paradoxal: alors que les taux d'analphabétisme diminuent, le nombre total des adultes analphabètes tend à augmenter: environ 800 millions pour l'ensemble du monde en 1970. Selon les évaluations les moins favorables, le nombre des analphabètes augmente de 70 millions en 10 ans, tandis que le taux d'analphabétisme diminue de 4.5%.

Les statistiques indiquent qu'on compte chaque année 4 millions de nouveaux adultes analphabètes dans les pays d'Afrique, et 1,300,000 dans les pays arabes.

D'autres informations, limitées mais révélatrices, montrent que le nombre des analphabètes tend à augmenter dans les pays où le taux d'analphabétisme est élevé (70% ou davantage) et à diminuer dans ceux où le taux est moins élevé (35% et au-dessous).

Il faut souligner l'effroyable déperdition d'énergie intellectuelle que représentent ces centaines de millions d'analphabètes. Combien de savants, d'ingénieurs et de techniciens n'y avait-il pas en puissance parmi ces adultes sacrifiés, parmi ces enfants dès la naissance condamnés aux ténèbres de l'ignorance?

Notons enfin qu'à l'heure actuelle, le Programme expérimental mondial d'alphabétisation se compose de 12 projets exécutés en Algérie, en Equateur, en Ethiopie, en Guinée, en Inde, en Iran, à Madagascar, au Mali, au Soudan, en Syrie, en Tanzanie et au Venezuela. Le coût total de ces projets est d'environ 50 millions de dollars, dont 10 seront fournis par le Programme des Nations Unies pour le Développement. La proportion entre les contributions nationales et les apports internationaux, grosso modo de 4:1, montre que l'exécution des projets d'alphabétisation préoccupe et intéresse vivement les pays en voie de développement.

(ICEA, février 1970)

Le nouveau bulletin de l'Institut Vanier

OTTAWA — Le premier numéro de "Transition", le nouveau bulletin d'information de l'Institut Vanier de la Famille vient de sortir.

Ce bulletin trimestriel bilingue rendra compte des activités de l'Institut et des organismes ou des personnes qui s'intéressent à la famille. Il offrira également des critiques de livres, des bibliographies, des résumés d'articles de revues spécialisées et, dans chaque numéro, au moins un article de fond sur un sujet d'intérêt particulier.

Dans cette première livraison, il est question de garderies de jour pour les enfants. Il semble que la mère au travail ne soit pas la seule à faire appel à de tels services.

Se faisant l'écho du récent colloque organisé par l'Institut Vanier de la Famille l'article énumère une quantité de situations qui placent les familles dans la nécessité de se trouver de l'aide pour le soin des enfants.

"La santé physique ou mentale de la mère, les tensions au sein de la famille, le trop grand nombre d'enfants, les enfants handicapés, le milieu familial désavantagé sont autant de situations qui peuvent nécessiter des soins familiaux supplémentaires."

"La plupart des familles ont besoin, à un moment ou l'autre d'une certaine forme d'assistance auprès de leurs enfants. Il s'agit parfois de cas d'urgence ou d'un état de crise, mais c'est le plus souvent dans les tâches quotidiennes auxquelles elle doit s'astreindre, que la famille moderne a besoin d'aide."

Et l'article ajoute: "La société, partageant désormais avec la famille la responsabilité d'éduquer les enfants, doit aussi partager avec elle la responsabilité d'en prendre soin".

On peut se procurer ce bulletin en s'adressant à: Transition, l'Institut Vanier de la Famille, 151, rue Slater, Ottawa 4, Ont.

Avis aux retardaires

Air Canada annonce qu'à partir du 15 février les voyageurs dont les réservations auront été confirmées n'auront plus droit à leurs places s'ils ne se présentent pas au poste de contrôle des billets cinq minutes avant l'heure du départ.

Cette mesure vise à accélérer le service et à éviter les retards causés par l'embarquement des passagers acceptés à la dernière minute.

Jusqu'ici, ces passagers pouvaient monter à bord cinq minutes avant le départ, mais les voyageurs dont les réservations avaient été confirmées pouvaient se présenter au tout dernier moment et réclamer leurs places.

En vertu de la nouvelle disposition, aucun passager admis à bord d'un avion de la Société ne sera tenu de céder sa place. Les passagers dont les réservations auront été confirmées auront cependant priorité sur ceux qui n'auront pas pris la même précaution et ne seront pas déjà à bord.

Ainsi Air Canada espère-t-elle assurer un meilleur service à la clientèle toujours plus nombreuse qui voyage selon les places disponibles, ainsi qu'aux membres du Club Air-Jeunesse et aux personnes plus âgées qui voyagent à demi-tarif.

Des classes sur quatre roues

Le Manitoba vient de se doter de deux centres d'éducation des adultes un peu spéciaux. Chacun de ces centres comprend dix-sept roulottes de divers types pouvant se déplacer à volonté. En plus de suivre des cours de préparation aux matières techniques, les étudiants qui s'y inscrivent y sont nourris et logés.

Ces classes et dortoirs mobiles peuvent accommoder quatre-vingt adultes d'une centaine de milles à la ronde de même qu'une quarantaine de fermiers de la région immédiate inscrits à des classes d'administration agricole.

Le ministère de l'Education du Manitoba administre les programmes scolaires tandis que les dépenses d'opération et les allocations de subsistance que touchent les adultes sont défrayées par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre.

Le salaire payé en "tôle"

A l'avenir les prisonniers incarcérés en République fédérale d'Allemagne percevront une rémunération pouvant aller jusqu'au montant total du salaire. La Commission du Bundestag s'occupant du droit pénitentiaire qui doit élaborer un projet de loi à ce sujet a accepté à l'unanimité une résolution correspondante.

Le prisonnier devra déduire de son gain ses impôts, ses cotisations aux assurances sociales ainsi que ses frais de détention, soit environ six mark par jour. Des réserves lui sont retenues, qui doivent lui servir d'aide temporaire à sa sortie de prison.

(Inter Nations, 11-12-69)

Nos lecteurs nous écrivent

Récit centenaire

La galette métisse — pain du pays

A la première heure de la colonie le pain ne se boulangeait que rarement et dans les grandes occasions. Chaque jour les maîtresses de maison, tout en vaquant aux travaux de leur ménage, faisaient de la galette. C'était une nécessité et c'était fort bon.

J'ai appris de ma mère, qui l'avait appris de ma belle-mère, à faire cette recette. La quantité dépendait de la famille à servir. La recette ci-dessous fera quatre belles galettes du pays et servira copieusement la famille.

J'aime la galette. Savez-vous comment? Quand elle est bien faite!

La galette est faite de plusieurs façons, mais c'est le procédé qui est important. Là où les blancs la faisaient au lait, les Indiens, plus pauvres, la faisaient à l'eau. Jamais elle ne se conservait longtemps, car, avec ou sans le pemmican, cela était devenu le pain quotidien: 6 tasses combles de farine; 6 cuillères à thé de poudre à pâte; une demi-livre de corps gras ou graisse; une cuillère à thé de beurre, ... si on en avait!; et un liquide pour en faire une pâte qui ne collait pas aux mains; une cuillère à thé de sel.

Maman séparait cette pâte en quatre, puis la travaillait comme on boulange le pain avec la paume de la main. Puis elle la laissait reposer: c'est important. Elle se reprenait à la tâche deux ou trois fois et la laissait reposer à chaque boulangerie. Puis elle la piquait, non par sens décoratif, mais bel et bien pour que l'air traverse cette pâte. Puis elle la faisait cuire à four chaud.

Vive le feu de bois et vive la galette!

• • •

La gigue de la Rivière-Rouge ..

Il y a longtemps, à la lueur des chandelles ou des lampes, les veillées du pays étaient connues. Il y avait deux classes de gens: les riches et les moins riches, mais les coutumes venues de plusieurs sources étaient les mêmes.

De ce mélange de races, les accents et les traditions s'accouplèrent facilement et presque inconsciemment. On en arriva à créer une danse typique d'endurance et de rythme qui finit par être connue sous le nom de "Gigue de la Rivière-Rouge". Je l'ai vue danser par des experts. C'est un art, puisque le corps remue à peine, mais bien les jambes seulement. Il faut à cette danse une musique originale et non-remplacée. La musique de cette danse, aux nuances légères et accompagnée des fameux "violonneux", était un mélange des musiques d'Irlande, d'Ecosse et de France.

Lorsque j'avais dix ans, je l'ai vue dansée au salon familial par mon père. Imaginez, si vous le pouvez, ce grand gaillard, lourd et ordinairement gai, se décider à faire les "steps" de ce dandinement accompagné par le piano. Il manquait du fini de ceux ou de celles qui l'avaient apprise en bas âge. Les Gendron étaient des "violonneux" et des danseurs. Un jeune Métis français, André Desjarlais, a conservé intact cette musique et a intitulé ainsi une de ces auditions superbes.

Revenez donc en cette année centenaire à cette musique ancienne. André est encore là pour vous accompagner. Je ne saurais taire que les Métis écossais des bords du Lac Winnipegosis ont conservé cette tradition, qu'ils aiment encore cette musique qu'ils accompagnent de cette danse unique. Les Campbell y sont demeurés si fidèles que toutes leurs familles excellent à danser ce cotillon d'autrefois. Ils aiment les danses "carrées". Ni les "Breakdowns", ni même les "Beatles" n'ont pu changer cela.

Manie Tobie

★ ★ ★

Inquiétude chez des parents de Ste-Anne

Nous, les dames de la Ligue Catholique de Ste-Anne, maintenant affilier à la Ligue Diocésaine, avons décidé de prendre nos responsabilités dans tous les domaines. Des comités ont été formés tels que religieux, éducation, civisme, bien-être social.

Etant membres du comité d'éducation, nous, les dames, avons cru bon d'assister à une réunion de commissaires de la Division Seine. Dorénavant, nous assisterons à toutes les sessions, pour se tenir au courant des délibérations et enfin des décisions prises en notre nom par nos représentants élus.

Le 18 février dernier avait lieu une réunion assez intéressante. Les inspecteurs Stewart, Toms et Newfeld étaient présents. En réponse aux questions demandées au sujet des nouveaux cours disponibles à La Broquerie, les inspecteurs ont loué la Division Seine pour l'organisation des cours. Tout en soulignant les difficultés que toute division éprouve à l'inauguration nouvelle, surtout dans l'O.E.C., ils citent notre division en exemple dans toute la province, au sujet de notre organisation, notre avancement, qui est dû en grande mesure au personnel de l'administration.

Après quoi, arriva une délégation de la municipalité rurale de Ste-Anne: le préfet, M. Camille Chaput, et les conseillers, MM. J. Benoit, A. Michaud, R. Vincent, F. Joyce, Penner et W. Nault.

La présentation, lue par M. Camille Chaput, était la plainte suivante, que nous les Canadiens français à l'école de Ste-Anne ne respectons pas assez les droits de la minorité anglaise — exemple concret: les mots indicateurs aux portes, "Sortie" dans la nouvelle partie, n'étant qu'en français seulement.

A l'insistance du président, M. D. Nadeau, les conseillers ne formulèrent aucune dénonciation. Cependant, le préfet souligna l'incident où un élève anglophone, reçu des directives seulement en français.

Par ailleurs, M. Guilbault releva le point suivant — pour un 12% d'élèves qui prennent les cours French, nous avons 7% de professeurs unilignues. Donc, la division fait justice à tous sans exception. Malgré cela, ces messieurs prétendent le contraire et menacent de quitter la Division Seine et s'associer à "Hanover Division".

Ensuite, le préfet a demandé une assemblée publique des contribuables avec les commissaires dans le but d'informer les gens sur ce que les commissaires projettent quant à l'usage et à l'enseignement de la langue française dans les écoles.

D'autres facteurs nous inquiètent et à l'avenir nous nous ferons un devoir de nous renseigner.

A bientôt,

Le comité d'éducation,
Mme Lucille Lambert, prés.,
Mme L. Théberge, vice-prés.
Mme Maria Arbez, sec.

Pourquoi? pourquoi?

Monsieur le Rédacteur,

Les succès retentissants du Festival du Voyageur s'apaisent, les échos affaiblis laissent percer les critiques. En général, une critique part d'une logique et celle de M. Weir en avait une à mon humble avis. Pourquoi nous, Canadiens français, auxquels le mot catholique est encore lié et que The Winnipeg Tribune n'a pas oublié de le mettre entre parenthèses (R.C.) pour le mieux souligner, avons-nous demandé un permis pour passer outre à la loi établie? St-Boniface, bastion de la catholicité de tout l'Ouest canadien. Pourquoi mettre dans les mains d'un certain nombre une pierre qu'ils aiment à nous jeter lorsqu'ils en trouvent l'occasion? Eût-il été un si grand rabat-joie s'il n'y avait eu de spiritueux pour réchauffer les esprits pour un jour? Il est inconcevable que l'organisation composée en grande partie d'intellectuels n'aient pu réunir leurs idées pour en trouver une assez ingénieuse qui aurait remplacé ce retranchement.

Pourquoi après trois jours de réjouissances vibrantes, sûrement bien légitimes, n'y aurait-il pas eu un ralenti pour marquer le respect du jour du Seigneur, car un grand nombre le conserve encore et même si ce n'est qu'une tradition pour d'autres, plusieurs traditions sont belles et bonnes à garder et certains pays y tiennent fortement? Qu'on le veuille ou non, les sociologues et les psychologues s'accordent à dire que malgré les contestations, leur révolte envers l'autorité, les jeunes ont les yeux rivés sur nous cherchant un exemple qui serait un idéal. Pour eux, l'alcool est notre moyen d'évasion; pour être différents, ils choisissent la marijuana. Quel risque et quelle inquiétude pour ceux qui les aiment et ne veulent que leur bonheur! Il y en avait au "Trading Post", dira-t-on, mais oui, bien sûr, et il y avait aussi des gros "gamblers" avec bouteilles sur la table et revolver à côté qu'ils n'avaient pas peur d'utiliser si l'on manquait aux règles du jeu.

Pourquoi s'évader en face de ce merveilleux exploit de cent ans si l'on part des pionniers qui sont venus défricher par leurs durs labeurs ces vastes plaines qui sont la fierté de notre magnifique province, ce développement gigantesque qui nous procure en 70 tant de confort et de loisirs? Pourquoi n'y a-t-il pas eu en ce jour du dimanche une pose sereine pour laisser monter jusqu'aux pieds de l'Eternel dans un élan aussi vibrant, notre reconnaissance pour tant de bienfaits reçus, un merci qui serait aussi marqué dans les annales de St-Boniface en ce mémorable événement? Un merci bien souligné parmi toutes les activités de l'histoire du Festival du Voyageur à l'ouverture de la fête du centenaire? Pourquoi?

Emma Ayotte,
Saint-Boniface,
le 7 mars 1970.

• • •

N.D.L.R. — Situons tout d'abord les faits. Le Festival du Voyageur ne fut pas une réalisation exclusive des Canadiens français. Toute la ville y était engagée, avec ses clubs, ses associations de toutes sortes, sa Chambre de Commerce. Le "Relais du Voyageur" relevait de l'une de ces associations qui n'a rien à voir avec la religion.

M. Walter Weir a trouvé illégale la vente de boissons alcooliques le dimanche. Sachons que seule une mentalité imbue de puritanisme victorien a vu de l'incompatibilité entre l'usage de boissons alcooliques et le Jour du Seigneur. Rien dans l'Evangile ou la religion chrétienne n'interdit l'usage de ces boissons le dimanche. D'ailleurs, quel est le pèlerin romain qui, après être allé prier sur le tombeau de saint Pierre, ne s'arrête à l'un des nombreux bistros logés à l'ombre de la Coupole pour s'y rafraîchir avec une bonne bière et ce, le dimanche comme la semaine!

On s'objecte à ce que les jeunes aient été admis au "Relais". Ce fut une sage décision. Les jeunes ont pu se rendre compte que les adultes pouvaient se réjouir sans abus. Car il n'y avait pas que de la boisson au "Relais". Il y eut du chant, des variétés, de la danse.

Il est fort douteux que nos pionniers, les "Voyageurs", eussent "fêter" avec autant de modération. Il suffit de lire l'histoire ou les journaux du temps pour s'apercevoir que la modération dans l'usage du whisky n'était pas plus dans les moeurs qu'aujourd'hui. Et cela, le Jour du Seigneur aussi bien que la semaine. Savoir "boire" fait partie de l'éducation familiale. Nos aïeuls n'ont pas toujours prêché d'exemple en ce domaine. Les autorités d'alors auraient mieux fait d'introduire un programme d'éducation dans l'usage de l'alcool au lieu d'imposer des mesures restrictives rigides que les "puritains" ont été les premiers à circonvenir, même le Jour du Seigneur!

Faisons donc la part des choses et ne donnons pas dans le panneau de légalisme aveugle de M. Weir!

Voir en page 5 pour autre lettre à la Rédaction.

Prière de noter . . .

Les lettres anonymes adressées à la Rédaction vont droit au panier! L'auteur de la lettre doit donner nom et adresse: le pseudonyme ("nom de plume") n'est pas accepté. Si la lettre est adressée au nom d'un groupe, elle doit porter le nom et l'adresse d'au moins un des signataires.

Plus la lettre est courte, plus elle est lue! Si elle est trop longue, la Rédaction se réserve le droit de l'abréger.

Avis aux intéressés

"Les amis de Marcel Clément" sollicitent votre présence à une série de conférences que donnera M. Marcel Clément au Centre Culturel de St-Boniface, les 13 et 14 mars prochain. M. Clément a une vaste connaissance des problèmes qui confrontent présentement l'Eglise, de même que des solutions possibles.

Nous sommes fermement convaincus que vous y gagnerez à l'entendre; vous sortirez de ses conférences avec une foi raffermie, une espérance agrandie et une charité réchauffée.

Ceux qui projettent de présenter un mémoire à la Commission Dumont sur les laïcs dans l'Eglise d'aujourd'hui trouveront là une occasion unique de se renseigner.

Les billets seront vendus à la porte. Pour plus de renseignements, vous pouvez composer 233-1521.

Vos tout dévoués,

Les amis de Marcel Clément,
par M.-L. Boily, La Broquerie.

Communiqué

Opinion libre

Nous y étions en 1870
Nous y serons en 1970

— IV —
De "voyageurs" à "jardiniers"

Monseigneur d'Eschambault résume ainsi la vie du "Voyageur": "C'est encore comme instruments indispensables des découvertes et inséparables compagnons des découvreurs attitrés que nos Voyageurs ont bien mérité de la patrie. Sans eux la patrie canadienne ne serait pas ce qu'elle est, pas aussi vaste ni aussi riche car ce furent eux qui assurèrent l'avantage de première occupation à ceux du pays. Non seulement les explorateurs s'en rapportèrent à leur expertise et à leur manière de traiter avec les sauvages, mais il est clair qu'en bien des cas les Voyageurs ont été les premiers à pénétrer dans des endroits jusqu'alors inconnus. Le Père De Smet, célèbre missionnaire et découvreur, en trouva un vivant seul au sein des Rocheuses et le missionnaire de s'exclamer: 'Est-il un endroit où ces Canadiens n'ont pas pénétré?'. Chose certaine, c'est que sans eux le travail de découverte n'eût pas été possible".

"La traite des fourrures fut toujours l'adversaire plus ou moins déclaré de la colonisation qui non seulement livrait des pays autrefois giboyeux aux colons, mais imposait des habitudes de vie incompatibles avec les us et coutumes des traiteurs. Cependant, par une étrange force des choses assez fréquente en histoire, les traiteurs furent eux-mêmes les premiers colonisateurs. Le problème du ravitaillement et du transport des marchandises les força à établir des postes le long des routes. Ces endroits se changèrent bientôt en centres fournisseurs de bestiaux et de denrées."

"Le cas de Lord Selkirk est en somme identique. Devenu en 1811 le principal actionnaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui menaçait alors faillite, il proposa l'établissement d'une colonie à la Rivière-Rouge comme un auxiliaire à la traite qui pourrait s'y alimenter. La présence des voyageurs non seulement devait protéger les colons européens contre les incursions des Sauvages ou les machinations des traiteurs ennemis, mais on pourrait trouver à meilleur compte le personnel requis à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Et voilà probablement la raison principale pour laquelle M. Provencher fut appelé à la Rivière-Rouge et chargé d'y établir une mission afin d'y grouper les voyageurs et leurs familles."

"L'amalgamation des compagnies en 1821 amena ce qui fut probablement la première crise de chômage dans l'Ouest canadien. Un bon nombre d'employés et de bourgeois se trouvèrent sans emploi. Comme on leur offrait un passage gratuit et des terres à la Rivière-Rouge, plusieurs s'y acheminèrent durant les années qui suivirent. Combien y avait-il alors de ces anciens voyageurs établis un peu partout à travers le pays, à l'ombre des forts? Déjà, avant les jours de la colonie, Selkirk avait parlé du grand nombre de Canadiens qui pourraient devenir colons. Un auteur du temps estimait qu'il y avait avant l'amalgamation des compagnies, plus de 1,500 anciens employés 'surnuméraires' comme on les appelait."

"Ainsi peu à peu les vieux voyageurs se dirigèrent vers les centres nouveaux qui s'ouvraient. C'était le commencement de la fin. Il fallut leur apprendre de nouveau — ou même simplement leur apprendre — l'art de cultiver la terre, leur imposer des habitudes de régularité. Inconsciemment le Voyageur disparaissait, s'absorbant dans les rangs des 'jardiniers' comme il avait appelé avec mépris les colons de Selkirk."

"Les voyageurs, les hommes-libres et leurs enfants connus sous le nom de Métis ou bois-brûlés se groupèrent donc autour des clochers comme l'avaient fait leurs ancêtres du Bas-Canada durant des générations. La Compagnie de la Baie d'Hudson en prenait à leurs foyers une fois les voyages terminés. On leur achetait aussi la viande de buffalo qu'ils rapportaient de leurs célèbres chasses sur les plaines du Dakota. La chasse du printemps et de l'automne était pour plusieurs le seul épisode qui rappelait les gloires d'antan. Puis elle aussi disparut. Et pendant quelques années encore il y eut, çà et là, quelques vieux voyageurs, témoins perdus des jours d'autrefois qui attendaient maintenant la mort au sein d'un monde changeant. Un à un ils s'en allèrent sans qu'on s'en rendit bien compte et le jour vint où les échos des bois et des montagnes ne répétèrent plus les accents joyeux du Voyageur; où les Sauvages, eux-mêmes amoindris et dispersés, ne virent plus arriver le canot ami ou la traine bien connue. Les rois du Nord sont passés et avec eux une page de notre histoire qu'aucun Canadien français n'a le droit d'ignorer. Les rois du Nord ne sont plus, mais on ne peut effacer de la vie d'une nation des influences aussi profondes, en un clin d'oeil. Et durant de nombreuses années encore après sa disparition, le Voyageur, par ses descendants, par les cadres qu'il avait lui-même constitués, par tant de facteurs impondérables, devait continuer à exercer une action prologée."

"Ainsi tu m'es apparu, humble voyageur, tel un coureur portant dans tes mains durcies par la misère le flambeau de notre vie canadienne-française et dont tu restes, malgré tes imperfections, un type authentique aussi digne d'affection et de respect que d'estime et d'admiration."

Henry Lane, pour
la Société Historique
de Saint-Boniface.

Chronique de CBWFT

J.-P. Ferland vous charmera par des chansons nouvelles ou connues

Découragés, désespérés, déprimés, défaillants, angoissés et timides, secouez-vous. **Zoom** vous présentera un récital en couleur d'une heure, avec l'auteur - compositeur - interprète Jean-Pierre Ferland.

Cette émission, réalisée par Richard Martin assisté de Gisèle Legaré, sera télévisée le dimanche 15 mars, à 19 h 30, au réseau français de Radio-Canada.

C'est un Jean-Pierre Ferland tout revigoré qui exécutera ce spectacle total, ce spectacle de participation. Rapide, tendre, agressif, mélancolique, enlevé, ce **Zoom** nous découvrira un Jean-Pierre Ferland qui atteint une dimension nouvelle, une dimension plus humaine: celle d'un auteur-compositeur-interprète qui explore des voies inconnues, celle d'un artiste qui veut exprimer les espoirs et les regrets d'une génération qui voudrait vivre une vie renouvelée, une vie en plein accord avec ses aspirations de liberté et de fraternité.

Au programme de ce **Zoom**, Jean-Pierre Ferland a inscrit douze chansons et un monologue. Côté chansons, mentionnons "Journal intime", un numéro d'ouverture mi-chanté mi-parlé dans lequel Ferland renouvelle son style et son approche du public. "Mon ami" est une ballade composée pour consoler un copain dans l'épreuve, "T'appelles ça vivre" chante avec humour l'histoire des jeunes d'aujourd'hui qui vivent de "mari" et d'amour. "Un peu plus loin", c'est une chanson que l'on pourrait dédier aux astronautes ainsi qu'à ceux qui travaillent pour le progrès humain. "La Pensée du jour" est une chanson de participation, à la fois mordante et mélancolique. Et c'est sur un air nostalgique que Jean-Pierre Ferland chantera "Qu'êtes-vous devenues, mes femmes?".

La première partie de ce récital s'achèvera par un monologue sur les tournées, décrivant les grandeurs et les misères de ces voyages dans les villes des plus lointaines.

La première chanson de la deuxième partie de ce **Zoom** s'intitule "Ma conscience". C'est un air de reproche qu'elle nous fera entendre par une voix intérieure qui dresse le bilan des années vécues. "La Grande Mélodie" exprimera par sa musique et ses paroles une belle et tendre histoire d'amour, avant que Jean-Pierre Ferland interprète la chanson qui lui a valu les honneurs de l'académie Charles-Cros: "Je reviens chez nous". Cette dernière ballade sera suivie d'une chanson fantaisiste: "Avant de m'assagir". Et vous aurez deviné juste en pensant que "la Grosse Berthe" sera une chanson drôle. Enfin, Jean-Pierre Ferland terminera son récital par un numéro de production intitulé "God Is American", un hommage à tous les citoyens du monde.

A **Zoom**, Jean-Pierre Ferland sera accompagné par un orchestre de quatre musiciens dirigés par Frank Dervieux.

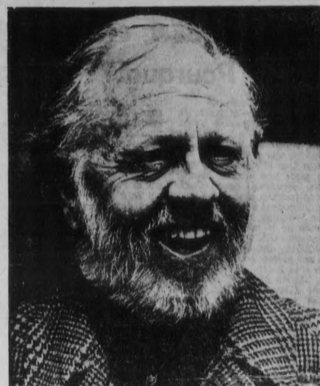
Emission "Dossiers"

Les centres culturels

Depuis le 1er mars jusqu'au 29 mars inclusivement, "Dossiers" (sur les ondes de CBWFT, le dimanche soir à 10 h 30) offre une série de cinq programmes consacrés aux centres culturels. Il s'agit de faire connaître le but de ces centres: Pourquoi existent-ils? A quoi servent-ils? A qui servent-ils?

Présentement à St-Boniface un Centre Culturel est temporairement aménagé. Sous peu, grâce à des subventions fédérales et provinciales un Centre Culturel franco-manitobain sera érigé. Il s'agit avant tout, non pas de la construction d'un bâtiment, mais d'un lieu de culture au service de la société toute entière.

C'est ce dont "Dossiers" traite en se basant sur des centres du genre déjà existants en France et au Québec, où on en compte plus de soixante.



A qui la barbe? A nul autre que Mickey Rooney qui se prépare à son prochain film "D. J. Lang presents".
(Photo TTS)

AU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE

Soirée des pionniers

Si on vous offrait de la soupe aux pois, celle que grand-maman faisait, du délicieux pain français, du fromage canadien, du pâté de foie Dels, le tout arrosé d'une consommation ou d'un café exquis, quelle serait votre première réaction? Vous vous feriez immédiatement l'idée d'une bonne soirée canadienne où le rire et la gaieté sont à l'honneur. Si ce genre de soirée vous plait, lisez les détails qui suivent; si non, laissez tout simplement tomber pour ne pas vous fatiguer.

Le Comité social du Centre Culturel vous offre l'occasion de venir vous détendre et vous amuser en compagnie de vos amis, le samedi 14 mars prochain, au centre même, à 20 h. En plus du menu énuméré au premier paragraphe, il y aura des danses du bon vieux temps, des jeux pour tous les goûts et tous les âges, ainsi qu'une foule d'autres activités. L'artiste invité sera l'inimitable violonneux Dona Dupas qui vous fera giguer au rythme endiablé de son violon.

Pour bien se mettre dans l'esprit de la veillée, on invite tous les gens à se costumer en bon "canayen". Que le costume soit le plus simple possible (pantalons jeans, chemise "carrotée", jupe ample, etc.) mais que tous aient un costume. Ceux qui n'auront pu en dénicher un à temps pour la soirée seront quand même admis!

C'est une invitation lancée à tous les Manitobains où qu'ils soient. La soirée des pionniers aura lieu au Centre Culturel le samedi 14 mars, à 20 h. Les billets sont en vente au Centre à $2.00 (une aubaine). Hâtez-vous, il ne reste que trois jours.

Au poste CBWFT

JEUDI 12 MARS

2:00—M. Surprise présente **(C)**
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Mon fils est innocent". Drame social avec Glenn Ford, Dorothy McGuire et Arthur Kennedy. A San Juno, en Amérique du Sud, un adolescent mexicain est accusé de meurtre. On a trouvé une fillette américaine morte sur la plage. Dans le même temps, un homme, qui vient de perdre par idéalisme sa chaire à l'université et qui cherche un emploi d'avocat, décide de le défendre. (Américain 1954)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Procès au Vatican". Vie de Ste Thérèse, film d'A. Haguet, avec France Descaut, la petite Marie-France et Valentine Tessier. A l'occasion de la canonisation de Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, nous assistons à une reconstitution de toute sa vie, depuis son enfance aux Buissonnets, le départ au Carmel de sa soeur, Pauline, sa visite au Pape pour obtenir son entrée au Carmel et les multiples angoisses et consolations spirituelles qui lui font découvrir sa vocation profonde; et sa mort est une extase joyeuse et mystérieuse comme si elle voyait déjà Dieu. (Français 1952)

VENDREDI 13 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le repos du guerrier". Drame psychologique de Roger Vadim, avec Brigitte Bardot, Robert Hossein et James Robertson, Justice, d'après le roman de Christiane Rochefort. Une jeune bourgeoise se rend à Dijon pour y régler une affaire d'héritage. A l'hôtel où elle est descendue, elle se trompe de chambre et sauve ainsi un pauvre type qui venait de tenter de s'enlever la vie. Elle l'emmène chez elle et ne tarde pas à s'éprendre follement de lui. Mais ivrogne et désoeuvré, il la bouscule et l'humilie jusqu'à ce qu'elle le quitte. Après une séparation de quelque temps, il la retrouve et la supplie de l'épouser. (Franco-Italien 1962)

SAMEDI 14 MARS

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Le Petit Chose". Drame de Maurice Cloche avec Robert Lynen, Arletty et Charpin. L'adolescence tourmentée d'un jeune homme. Pion dans un collège, il se laisse entraîner par des collègues plus âgés et fait des dettes au café. Son travail s'en ressent. Il sombre dans le désespoir quand on le renvoie du collège pour une faute qu'il n'a pas commise. Un abbé le sauve en l'envoyant à Paris vers son frère aîné. (Français 1938)
9:30—Prenez le volant
10.23—Politique fédérale: NPD
10:30—Les Couche-tard
11:00—Cinéma: "Dunkerke". Reconstitution historique réalisée par Leslie Norman avec John Mills, Bernard Lee et Richard Attenborough.

DIMANCHE 15 MARS

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Les visages de l'Eglise
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:00—Les Beaux Dimanches (C): "Louis Riel", Opéra en 3 actes et 17 scènes de Harry Somers. Livret de Mavor Moore et de Jacques Languirand.
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "La Bataille d'Angleterre". Reportage sur la bataille d'Angleterre en 1940 réalisé par Daniel Costelle.

LUNDI 16 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "La Sorcière" (La vierge des bois). Drame poétique d'André Michel avec Marina Vlady, Nicole Courcel et Maurice Ronet. Un jeune ingénieur français débarque dans un coin perdu de Suède pour y diriger des travaux au compte d'une jeune veuve qui est loin d'être insensible à ses charmes. Comme elle est raisonnable elle part pour la ville mettre de l'ordre dans son coeur. Durant ce temps, le jeune homme rencontre une sauvageonne, fille de sorcière qui l'envoûte. (Français 1955)

MARDI 17 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Il était un petit navire" (C). Comédie humoristique de Charles Frend, avec Alec Guiness, Irene Brown et Victor Maddern. Un commandant des forces navales, dernier descendant d'une illustre famille de marins anglais, ne parvient pas à dominer le mal de mer. Redevenu civil et terrien, il trouve une solution à sa nostalgie des océans en achetant une jetée désaffectée et en la transformant en navire d'amusement pour la jeunesse. (Britannique 1957)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Sous le soleil de Rome". Drame de Renato Castellani, avec Liliana Macini et Oscar Blando. Un jeune voyou, un instant calmé par la mort de sa mère, reprend ses aventures de vagabondage et de marché noir. Son père est tué par la bande avec qui il travaille. Ce sera l'argument qui le décidera à changer de conduite et à refaire sa vie avec une jeune fille travailleuse et honnête. (Italien. Sous-titré)

MERCREDI 18 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "Jaloux comme un tigre". Comédie de Darry Cowl et Maurice Delbez, avec Darry Cowl, Rolande Ségur et Dany Saval. Un homme est forcément jaloux et surveille continuellement sa jolie femme. Malgré les manigances de son mari, elle réussit à se faire engager comme secrétaire par le patron de celui-ci, un don juan impénitent. Le jaloux redouble d'ardeur dans ses filatures, puis finit par consulter un psychiatre pour guérir son obsession. Certain d'être trompé, il décide de séduire lui-même la femme du patron. (Français 1965)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—L'impôt et tout et tout
11:05—Cinéma: "Les rescapés de l'enfer". Aventures avec Barbara Rutting, Harald Leipnitz, Oswaldo Loureiro et Tereza Rachel. La fille d'un savant disparu en Amazonie se rend sur place pour enquêter. Elle est capturée par la bande du "Démon Vert", aventuriers sans scrupules qui font régner la terreur et l'esclavage parmi les indigènes. (Allemand 1964)

Le Grand Prix du disque à Gilles Vigneault

Pour la deuxième fois en trois ans, un auteur-compositeur canadien-français remporte le Grand Prix du disque de l'Académie Charles-Cros à Paris. Après Jean-Pierre Ferland, c'est au tour de Gilles Vigneault à recevoir cet honneur et à partager le prestige de ceux qui, avant lui, ont été honorés de la même manière, par exemple Georges Brassens, Yves Montand.

Ce prix est, pour la chanson, l'équivalent des grands prix littéraires pour le roman. Il est en quelque sorte, pour le chansonnier de Natashquan, la consécration et la justification de la carrière "française" qu'il avait entreprise il y a deux ans.

Cet honneur semble faire mentir ceux qui affirmaient que Vigneault était trop "local", trop folklorique pour se tailler un succès appréciable à l'étranger.

Ferland et Vigneault sont les premiers artistes étrangers à recevoir cette distinction du Grand Prix du disque de l'Académie Charles-Cros.

La session manitobaine à CBWFT

Le jeudi 12 mars, CBWFT présentera une émission spéciale à l'occasion de l'ouverture de la 2e session de la 29e législature manitobaine. Au cours de la journée, l'équipe de reportage de Radio-Canada se rendra au palais législatif pour capter sur le vif les événements majeurs de cette nouvelle session.

A 22 h 30, à l'émission **Au point**, on vous présentera ensuite des extraits du discours du trône ainsi que les impressions du premier ministre et de quelques députés francophones. Rhéal Teffaine, animateur attitré d'**Au point**, dressera un bilan des activités de la journée et fera le point sur les projets de règlements les plus importants du discours du trône.

Cette émission, présentée dans le cadre de la série **Au point**, une émission locale d'affaires publiques, sera réalisée par Rudi Gijzen et présentée à notre antenne le jeudi 12 mars, à 22 h 30, le jour même de l'ouverture de la session.

Précieux-Sang

Chorale

Le vendredi 13 mars, à 8 h 30 du soir, la chorale du Précieux-Sang, sous la direction de M. Gilbert Cormier, présentera, dans l'église de la paroisse, un concert de musique sacrée. Le groupe exécutera les "Sept paroles du Christ" de Théodore Dubois, avec M. Georges Paquin, artiste invité; MM. Benjamin et Louis Gareau, solistes ténors; Mme Yvonne (Asselin) Roch et Mlle Eleanor Reichert, solistes soprani. M. Kend McLeod touchera l'orgue pour l'occasion.

Les billets sont en vente dans diverses paroisses à un dollar chacun. Vous pouvez les retenir en composant 284-4244 et 475-6876.

La critique londonienne acclame le talent de Geneviève Bujold

LONDRES — La critique londonienne est unanime à acclamer le talent de Geneviève Bujold, au lendemain de la première royale du film "Ann of the Thousand Days".

"Les débuts d'une grande étoile", souligne le "Daily Mail", au sujet du jeu de l'actrice de 26 ans qui incarne Anne Boleyn, face au majestueux Henri VIII, joué par Richard Burton.

"C'est elle qui fait le film, déclare le 'Sun'. Elle a les yeux les plus expressifs qu'on puisse voir..."

De l'avis du critique Fergus Cashion, elle "fait preuve d'une force de caractère qui transcende l'oeuvre, s'élève au-dessus de l'ensemble du film, et donne au personnage historique d'Anne Boleyn une expression qui allie la froide arrogance royale à la chaleur paysanne".

Quant à Robert Ottaway, critique du "Daily Sketch", il considère Geneviève Bujold comme "la plus grande promesse du cinéma international depuis Judy Holliday".

Réserves

La plupart des critiques ont toutefois émis des réserves sur l'ensemble du film. On n'y a pas toujours retrouvé l'esprit des Tudor dont certaines autres réalisations cinématographiques ont déjà fait preuve.

Pour Geneviève Bujold, toutefois, le triomphe a été total.

A noter que le réalisateur de "Ann of the Thousand Days", Charles Jarrot, est également canadien, de même que John Colicos, acteur torontois qui incarne Thomas Cromwell.

"Le temps s'ouvre"

"L'Eglise a-t-elle vraiment confiance en l'homme" — L'Eglise dit toujours non, affirment certains. Elle accuse, elle condamne, elle refuse, elle est est pessimiste... disent d'autres. Mais, par ailleurs, pourtant elle prend la défense de l'homme et de la vie, elle se veut maîtresse d'humanité. Oui ou non, L'Eglise fait-elle vraiment confiance en l'homme? Une question radicale qu'il nous faut affronter avec courage et qui sera examinée à l'émission "Le temps s'ouvre" du 15 mars.

Le National Press Club décerne son prix '70 à Jean-Louis Gagnon

OTTAWA — M. Jean-Louis Gagnon, coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a reçu le prix du National Press Club pour l'année 1970, en reconnaissance de sa remarquable contribution au journalisme canadien.

M. Gagnon est devenu membre de la commission en 1963 après une carrière variée dans le monde du journalisme. En 1968, il accédait au poste de coprésident avec M. Davidson Dunton, recteur de l'université Carleton, à la suite de la mort de M. André Laurendeau.

Natif de Montréal, M. Gagnon était nommé rédacteur en chef de l'Evénement-Journal de Québec en 1940, alors qu'il était âgé de 27 ans. Un an plus tard il devenait, à Accra, directeur d'un poste de radio desservant l'Afrique occidentale.

Rédacteur en chef

Entre 1943 et 1945 il était chef de bureau de l'Agence France-Presse à Montréal et à Washington, et devenait par la suite directeur de l'information pour la compagnie Brazilian Traction, Light and Power, à Rio de Janeiro.

De retour au Canada, il fonda deux publications de langue française: Les Ecrits du Canada français et l'hebdomadaire La Réforme. Plus tard il devenait rédacteur en chef, successivement, des quotidiens montréalais Le Canada, La Presse et le Nouveau Journal.

Le Press Club a décerné son premier prix annuel en 1965.

- Un appareil qui "voit" pour les aveugles
- Une machine qui écrit au son

Abondance de nouveaux appareils dus à des esprits ingénieux

par C. L. Boltz

Un dispositif permettant à un aveugle de "voir" où il va, une machine à écrire actionnée par la voix humaine et un télescope susceptible d'être utilisé dans l'obscurité, ce ne sont que trois des centaines d'appareils qui ont été conçus par l'imagination féconde des inventeurs britanniques.

L'appareil destiné aux aveugles a été inventé par le Dr L. Kay, autrefois enseignant de l'Université de Birmingham, qui réside à présent à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Il fonctionne sur le même principe que l'organe qui rend les chauves-souris capables d'éviter les obstacles placés sur leur trajectoire. Le dispositif émet des ondes sonores d'un ton trop aigu pour être perçues par l'oreille humaine, les ondes dites ultrasoniques; ces ondes sont réfléchies sur l'obstacle auquel elles se heurtent, et se transforment en une note perceptible à l'ouïe.

Lorsqu'un aveugle s'approche d'un obstacle, le ton de la note change, et ce changement augmente d'autant plus que l'obstacle se rapproche. Cette aide ultrasonique pour les aveugles modifie également la qualité de la note perceptible, de façon que l'utilisateur puisse différencier une boîte postale d'une barrière ou d'un mur; elle est fabriquée par la firme "Ultra Sonic Ltd.", de Western Avenue à Acton (Londres), et c'est St. Dunstan, le célèbre institut pour les aveugles, qui procède aux essais.

Les "Standard Telecommunication Laboratories" à Harlow (Essex), dans le sud-est de l'Angleterre, mettent au point une invention qui permet aux invalides de se servir d'une machine à écrire; celle-ci subit des modifications d'une machine à écrire dont les touches sont actionnées par le son. L'utilisateur se borne à dicter à la machine sous une forme verbale du code "Morse"; grâce à cette invention, les enfants ayant les bras déformés ou paralysés par suite de maladie ou d'accident pourront par la suite gagner leur vie.

Le télescope portatif que l'on peut utiliser dans l'obscurité provient du "Royal Aircraft Establishment" de Farnborough (Hampshire), dans le sud de l'Angleterre. On vise un objectif, on appuie sur la gâchette: tout corps qui se trouve sur la trajectoire et qui émet des radiations thermiques, qu'il s'agisse d'un homme, d'une voiture, etc., se trouvera capté par le télescope sur l'écran, agrandi jusqu'à devenir plus intense et transformé en image visible. Il n'y a pas besoin de piles: le courant électrique est fourni par le serrage de la poignée. Cet extraordinaire appareil, de dimensions très réduites et facile à tenir, n'est pas encore fabriqué pour la vente.

Certaines inventions portent sur des objets minuscules et simples, d'emploi quotidien: tel, par exemple, le cendrier qu'Automatic Fire Alarms Ltd., au 25 Wellington Street, à Londres (Sté d'avertisseurs automatiques d'incendie) distribue en cadeau à ses clients. Il a l'aspect d'un cendrier normal en porcelaine, mais sur l'un des bords se trouve une petite auge métallique: lorsqu'une cigarette allumée disposée sur le métal se consume, l'échauffement du métal la fait basculer dans le cendrier. C'est simple, direz-vous, mais ce dispositif de sécurité permet d'éviter des incendies catastrophiques.

La plupart d'entre nous ont entendu parler de l'électrocardiographe, sorte de stéthoscope super-électrique qui enregistre le rythme du coeur et permet d'établir le diagnostic précoce des malaises cardiaques, après avoir enduit de gelée certaines parties du corps du malade.

Un médecin de Bedford a mis au point, à présent, un accessoire qui ressemble à une râpe de noix de muscade; il est doté de douzaines de pointes métalliques qui dépassent, pointes qui constituent d'excellentes connexions électriques. La firme britannique E. T. Hillier and Son Ltd., de Commercial Road à Reading (sud de l'Angleterre) produit maintenant une version industrialisée de ce dispositif, avec lequel on peut obtenir en deux minutes un électrocardiogramme, c'est-à-dire un graphique de fonctionnement du coeur.

Cette invention prouve que les esprits ingénieux ont toujours l'occasion de mettre leurs talents à profit pour la vie quotidienne; l'Office national pour le développement de la recherche (National Research Development Corporation) l'a jugée si intéressante qu'elle en a financé la mise au point. ....

L'enregistreur d'accident que l'on appelle familièrement la "boite noire" (black box) et dont sont dotés les avions a souvent aidé l'industrie aéronautique à déterminer quelle était la situation à bord de l'appareil juste avant que celui-ci ne s'écrase. "L'Oeuf rouge" (The red egg) constitue une version plus évoluée: à l'intérieur de cet "oeuf", un mécanisme enregistre sur un fil d'acier la vitesse, l'altitude, la direction et autres renseignements pertinents concernant l'appareil, de manière qu'après un accident des experts puissent déterminer ce qui est arrivé. Ledit "oeuf" peut résister à une charge d'écrasement supérieure à deux tonnes, et peut supporter des températures pouvant atteindre 1100°C (2012°F) pendant 30 minutes, si bien qu'en cas d'incendie à bord au moment de l'accident, l'on garde trace de ce qui s'est passé. Ces enregistreurs ont été livrés, entre autres compagnies, aux British European Airways (BEA); ils sont fabriqués par S. Davall and Sons Ltd., Wadsworth Road à Perivale, Greenford (Middlesex).

Les inventeurs ont également pensé aux maîtresses de maison. Dans nombre de pays, à l'heure actuelle, le public se sert, pour la lessive, de machines à laver; dans les laveries publiques, il faut introduire une pièce de monnaie dans la machine pour la mettre en marche, mais l'utilisatrice doit attendre que le lavage soit terminé. La Grande-Bretagne possède aujourd'hui une machine dite Autovalet, mise au point par LVP (Electrical) Co. Ltd., 9 Aintree Road, Perivale (Middlesex), qui peut être installée pour ainsi dire partout. L'utilisatrice introduit de la monnaie dans une fente de l'Autovalet, et reçoit un reçu et une carte en code écrit à l'encre magnétique; puis elle introduit le linge dans un sac en plastique, le met dans la machine, ferme la porte de celle-ci et s'en va. Quant elle revient, le lendemain peut-être, elle introduit sa carte spéciale dans une autre fente: la porte de l'Autovalet s'ouvre, et elle y trouve ses affaires, nettoyées à sec et prêtes.

Le fermier a été aidé, quant à lui, par une remarquable multiplicité d'inventions. Même dans les pays évolués l'a-

(Suite à la sixième page)



A l'occasion du Festival du Voyageur, M. Georges Forest, ci-dessus, à gauche, coiffe M. Herb Person, président de "Stretch and Sew TM Inc." des Etats-Unis, de la tuque du Voyageur. M. Person est venu au Manitoba, accompagné de son épouse, pour l'ouverture officielle du magasin "Stretch and Sew TM Fabrics", situé à 129, boulevard Provencher, St-Boniface. Le siège social de "Stretch and Sew" se trouve à Eugène, Oregon, E.-U.

Jubilé d'or de M. et Mme J. A. Caron

M. et Mme J.-A. Caron, actuellement résidant à 24, Place Marion, Norwood, furent trente années durant, jusqu'en 1960, les citoyens de la belle paroisse de St-Pierre, où ils tenaient l'hôtel du village. Lors de leur jubilé d'argent, le digne couple reçut des brasseries Shea et Labatt le "Good Fellowship Award". C'était en 1955.

Le 28 février dernier, une messe solennelle, célébrée par le Père Martial Caron, S.J., frère du jubilaire, réunissait en un geste de foi et d'action de grâces toute la famille et quelques amis accourus en cette circonstance dans la chapelle conventuelle des Filles de la Croix, rue Archibald. Une messe votive du Coeur Immaculé de Marie, une prière d'intercession appropriée au début de l'offertoire, le chant traduisant les sentiments d'action de grâces qui sourd en toutes les âmes, les bienveillantes paroles du célébrant à l'adresse des deux conjoints, tout portait l'allégresse du jour à l'autel de Dieu, et le Ciel dut de nouveau s'incliner en un geste de bénédiction.

Une réception toute cordiale et intime groupa parents et amis au parloir. On rappela les souvenirs de la vie étudiante de Mme Caron au couvent de St-Malo et ceux de ses deux jeunes filles qui reçurent leur éducation au couvent de St-Adolphe.

Le dîner et la réception familiale se tinrent à l'hôtel Niakwa. Le maître de cérémonies, M. Georgse Forstall, félicita les jubilaires et fit part des messages de félicitations du premier ministre du Canada, M. Trudeau; du gouverneur général Michener; du lieutenant-gouverneur Bowles; du premier ministre E. Schreyer; du chef de l'opposition, M. W. Weir; de M. Laurent Desjardins, M.A.L., et de M. J.-P. Guay, député au fédéral. Le Père Caron leur adressa son fraternel mot du coeur, et Mlle Caren Walsh exprima l'âme des petits-enfants aux grands-parents si heureusement entourés en cette fête unique dans la vie.

Mariés à Winnipeg le 16 février 1920, M. et Mme Caron eurent trois enfants, Mme George Ketter (Denise), Mme William Lakey (Elaine) et Gérald, tous résidant à Winnipeg. Neuf jeunes filles et fillettes sont la couronne d'honneur des heureux jubilaires.

Au Centre paroissial du Précieux-Sang

Boîte à chansons

Les jeunes de la paroisse du Précieux-Sang organisent présentement une Boîte à chansons intitulée "Café Parisien", qui aura lieu les vendredi et samedi 20 et 21 mars, à 8 h 30 du soir, au Centre paroissial du Précieux-Sang, 210, rue Kenny.

Les chansons sont composées et interprétées par les jeunes eux-mêmes.

Les billets sont en vente au prix de $1.00 chez Guay Shoe Store, boulevard Provencher, et Rudy's Furniture, rue Marion.

Tous, jeunes et adultes, sont invités.

Le comité de publicité

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Malgré la grippe qui sévit dans la paroisse, un assez bon nombre de membres se rendirent à la réunion du mercredi 4 mars.

Nos sincères condoléances à Mme Irène St-Hilaire et à sa famille à l'occasion du décès, le 2 mars, de M. F. Firman, père de Mme St-Hilaire.

Nos voeux de prompt rétablissement à Mme Florianne Ayotte, qui a subi une fracture à l'index, ainsi qu'à tous les autres membres atteints de la grippe.

Soeur Thérèse Legal nous invite à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, pour la soirée sociale du mercredi 18 mars. Elle nous attend nombreuses; ne la décevons pas.

N'oubliez pas la prochaine assemblée d'affaires le mercredi 1er avril. A bientôt.

La rédactrice

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Soirée civique

Le 18 mars, après une courte assemblée d'affaires, nous passerons la présidence au conférencier, le frère Ted Vermette, Toastmaster bien connu. Alors n'oubliez pas de vous rendre au Club St-Michel, 541, rue Giroux, à 8 h du soir. Tous les Chevaliers sont bienvenus. Si vous n'avez jamais vu une soirée civique, voilà votre chance. C'est comme une éclipse, ça ne vient pas souvent.

Grande loterie

Le tirage I.C.C.D. est pour le samedi 21 mars. L'endroit... le soubassement de l'église Notre-Dame à Selkirk, à 8 h du soir. Cette église est située à l'arrière du magasin Safeway, chemin 9 et rue Jemima. Le tirage sera à la façon d'un "Smoker". $1.00 par personne pour défrayer le coût de la nourriture. Rafraîchissements à part.

Essayons d'avoir une bonne assistance à cette occasion spéciale. Allez voir les gagnants sortir du "chapeau". Vous pourriez être un des chanceux.

Après-Tout

Nos lecteurs nous écrivent

(Suite de la troisième page)

Lettre de l'Alberta

Monsieur le Rédacteur,

Il nous fait plaisir d'apprendre que nos amis de l'Alberta s'intéressent à notre mouvement culturel. Une copie de la lettre qui suit vous en fournit une preuve évidente.

Veuillez donc publier dans "La Liberté et le Patriote" la lettre ci-jointe. Merci!

Bien à vous,

Godias Brunet,
Saint-Boniface,
le 9 mars 1970.

* * *

Fenn, Alberta,
le 9 février 1970.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu "Alouette de Prairie" qui m'a fait passer plusieurs heures agréablement. Toutes mes félicitations: votre livre plein de gaieté de bon aloi repose de certains autres, trop nombreux, qui n'ont pas la même fraîcheur de sujets et d'idées. Par La Liberté et le Patriote nous apprenons à connaître le Manitoba qui diffère pour différentes choses de notre Alberta. Chaque province a ses particularités mais toutes ne font qu'un Canada qui devrait rester uni, bilingue pour un avenir heureux. J'espère comme beaucoup que ce voeu se réalisera...

N.B. — Cette lettre est signée de Mme Anna Dupont, Fenn, Alberta.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Souper-communion

Notre souper-communion du dimanche 15 mars aura lieu à la messe de 4 h en l'église du Précieux-Sang. Le souper suivra au Club Traverse. Les frères de notre Conseil et leurs épouses feraient bien d'assister à ce premier souper-communion de l'année centenaire de notre province car les frères D. Nolin et J. Gauthier nous ont promis un excellent repas et, en plus, un conférencier intéressant, l'honorable René Toupin, ministre provincial de la Santé et du Bien-être.

Encourageons les organisateurs en venant nombreux le 15 mars! Tous les frères devraient se faire un devoir d'y assister avec leurs épouses.

Elections

Les récentes élections pour compléter la liste des officiers ont donné les résultats suivants: Wilfrid Morin, Député Grand Chevalier; Albert Jeanson, Chancelier, et Philippe Jeanson, Cérémoniaire. Félicitations!

Le 21 mars

Tenez-vous près du téléphone... car on pourrait vous appeler pour vous dire que vous êtes l'heureux gagnant d'un prix dans la grande loterie annuelle des Chevaliers de Colomb...

Ligue de 5 quilles

Après trois rencontres dans la quatrième série, la position des équipes est la suivante:

Equipe	Points
E. Rougeau	42
J.-L. Jubinville	38
H. Sala	36
M. Théoret	35
A. Girard	34
E. McCarthy	31
M. Morier	23
D. Nolin	16

Rigoletto

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Hautes moyennes

R. Lévêque	176 - 69
Rol. Marion	176 - 63
R. Dunne	175 - 74
R. Brunel	173 - 75
D. Conrad	172 - 72
B. Lévêque	172 - 72
M. Marion	172 - 72
G. Van Walleghem	172 - 62
G. Léveillé	170 - 70
D. Somers	170 - 66
R. Dubé	170 - 60
D. Poole	170 - 41

Records à date

Haute partie:
A. Thienpondt ... 245

Hautes trois:
Raymond Roy ... 636

Haute partie d'équipe:
Marion ... 970

Hautes trois d'équipe:
Chez Huot ... 2686

Exposition à l'école Queen Elizabeth

Une exposition scientifique par les écoles intermédiaires, sous le patronage de l'école Queen Elizabeth, du no 363, Enfield Crescent, Norwood, aura lieu en l'auditorium de l'école le vendredi 20 mars, de 7 h à 9 h 30 p.m., et le samedi, de 10 h a.m. à 3 h p.m. Des inscriptions ont été reçues d'écoles du Winnipeg métropolitain.

Afin d'assurer le succès de l'exposition, tous les adultes et étudiants sont cordialement invités à y assister et à bien examiner ce qui sera exposé. Tout ce qu'on y verra dénote un grand effort de la part des élèves et des responsables et ne manquera pas d'intéresser le public. On passera un plateau pour aider à défrayer les dépenses.

L'Église de Grèce contre le patriarcat de Moscou à propos des sacrements donnés aux catholiques

par E. Stephanou

C'est par le journal Ethnos du 18 février que l'on connut en Grèce le geste du patriarche de Moscou, admettant les catholiques aux sacrements orthodoxes, à la suite d'une décision du Saint-Synode russe, en décembre dernier.

On sait que ce journal athénien, par son collaborateur M. Alexiou, est en étroite et fréquente relation avec le patriarcat oecuménique. Dès le lendemain, le même journal assurait que la décision russe avait été officiellement communiquée à l'Eglise de Grèce.

Cette nouvelle surprit, évidemment, les milieux religieux orthodoxes du pays, d'autant plus qu'elle posait là un problème, non seulement purement ecclésiastique, mais aussi dogmatique.

On sait, sans doute, que d'après la tradition orthodoxe, les sacrements chrétiens ne sont valades que dans le giron orthodoxe et que la condition, absolument obligatoire pour la participation à ces sacrements, est la profession de la foi orthodoxe sur toute la ligne.

On sait, cependant aussi, que malgré cette tradition rigide, la pratique, à travers les siècles, a varié d'Eglise à Eglise.

Dès le lendemain, deux articles parus dans le journal Elefteros Cosmos (très partisan du régime actuel) et dus à la plume de M. Délicostopoulos, théologien, fonctionnaire d'Etat au ministère de la Présidence du gouvernement, commentèrent le geste du patriarche de Moscou.

On y reconnait un geste à portée politique, inspiré par le régime soviétique et visant à arracher des mains du patriarche Athénagoras l'initiative et la conduite du mouvement oecuménique de rapprochement avec Rome, et un geste anticanonique, contraire à la foi orthodoxe, qui risque de semer le désarroi et la division dans le camp orthodoxe.

L'auteur rapproche ce geste anticanonique du patriarche Alexis d'un autre geste, la tentative de proclamer l'autocéphalie de l'Eglise russe d'Amérique, alors que ce privilège ne peut être concédé que par le patriarche oecuménique, d'après la teneur du canon 28 du Concile de Chalcédoine.

Et voici que, le 25 février, le bureau de presse du Saint-Synode d'Athènes publiait un communiqué où l'on exprime la surprise, la tristesse et l'étonnement du Saint-Synode à la nouvelle du geste du patriarche de Moscou. Le communiqué se terminait ainsi: "Nous n'osons pas admettre, comme vraie, la nouvelle publiée par la presse, au sujet de cette décision".

Dès le lendemain, l'Ethnos s'étonnait de cette finale du communiqué, assurant que le Saint-Synode n'avait pas à douter de la nouvelle publiée par la presse puisqu'il avait en main la décision de Moscou, directement communiquée à l'Eglise de Grèce, comme à toutes les Eglises orthodoxes.

Quoi qu'il en soit, ce communiqué du bureau de presse du Saint-Synode décide de l'attitude de l'Eglise de Grèce, avant toute consultation et toute entente entre Eglises orthodoxes et avant tout avis du patriarcat oecuménique.

L'Ethnos pense que cette prise de position si rapide est due, probablement, à la pression exercée sur l'Eglise de Grèce par certaines organisations religieuses.

(Copyright by B.I.P.)

"L'Éducation, une deuxième faim," thème du Carême de Partage

"L'éducation, une deuxième faim" est le thème du carême de partage dans les paroisses catholiques du Canada, en 1970.

L'organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix organise chaque année, peu avant Pâques, ce "carême de partage" en collaboration avec les organisations diocésaines et les communautés paroissiales à travers le pays. Les sommes, habituellement amassées le cinquième dimanche du carême, servent à financer une centaine de projets préparés pour favoriser le développement des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. En 1970, "Développement et Paix" favorisera particulièrement les projets conçus par des organismes des pays défavorisés en vue de lutter contre l'analphabétisme et le manque de formation technique, de même que les projets qui visent à former des leaders capables de travailler à leur tour pour le développement de leur pays.

Le diocèse de St-Boniface se propose, pour sa part, d'éduquer une dizaine d'animateurs ruraux, ainsi que leurs familles dans un petit village, près de la mission de Kizu au Congo. L'éducation se fera dans le domaine de l'hygiène, de l'agriculture et de l'élevage du petit bétail.

Pourquoi choisir l'éducation?

"Aujourd'hui même, quatre fermiers du tiers-monde sur cinq ne peuvent pas lire le mode d'emploi qui apparait sur les sacs d'engrais qui leur sont distribués", déclare Roméo Maione, directeur exécutif de Développement et Paix, expliquant comment fut choisi le thème du carême de partage pour 1970. "L'éducation, c'est la seconde faim de l'homme, a-t-il déclaré, et c'est en permettant à chacun d'acquérir une éducation élémentaire et de développer ses talents que nous résoudrons le plus facilement ce problème majeur de la faim dans le monde".

Tom Johnston, l'assistant du directeur exécutif, qui est chargé de la coordination de la campagne du "carême de partage" pour 1970, explique que les Canadiens ont aussi beaucoup à apprendre: "Nous devons prendre conscience des immenses besoins en éducation des autres peuples. Nous devons aussi découvrir comment les aider à acquérir de nouvelles connaissances en respectant leur culture et leurs traditions".

"Développement et Paix est un moyen efficace de venir en aide aux citoyens des pays moins favorisés". Ainsi, de poursuivre Tom Johnston, "en 1969, près d'un demi-million de dollars fut consacré à des projets de formation d'éducateurs dans divers pays du tiers-monde". Par exemple, Développement et Paix a financé des écoles radiophoniques du Pérou, des fermes-écoles au Népal, l'éducation coopérative en Afrique et la formation de leaders dans divers pays moins favorisés.

"Nous nous sommes d'ailleurs fixé deux objectifs en 1970: cueillir des fonds pour le développement des pays du tiers-monde et sensibiliser les catholiques canadiens à leurs responsabilités à l'égard de leurs frères moins favorisés. Notre action en faveur du tiers-monde donne une nouvelle dimension au carême chrétien. La pénitence traditionnelle a pris la forme d'un don volontaire à l'intention de nos frères des pays moins favorisés". "De cette façon, le christianisme favorise le développement, conclut M. Maione, le développement dont le pape Paul VI a dit qu'il s'agissait d'une nouvelle façon de nommer la paix".



La chronique religieuse

par Guy de Bretagne, O.M.I.

La Commission Dumont au travail

Il est très intéressant de suivre les travaux de cette commission. On voit là, parmi toutes les opinions émises, un souci réel de la part du laïcat qui voudrait remédier aux inconvénients actuels qu'apportent à la vie paroissiale les mutations de la société moderne: anonymat, passivité, routine, etc.

Il est regrettable que cette consultation soit comprise parfois dans une fausse transposition de la politique à la pastorale, quand on parle de vouloir "démocratiser" l'Eglise. Le mot grec "demos" (plèbe) n'a pas la beauté du mot chrétien désignant le peuple de Dieu, le "laos", d'où le mot "laïcat".

Le peuple de Dieu, dans l'égalité et la dignité des enfants de Dieu, dialogue et cherche les adaptations profondes à la vie moderne et urbaine, sans qu'une majorité impose sa volonté à une minorité. Il s'agit avant tout de s'aimer les uns les autres, de garder ce souci de "com-m-union" en atteignant un consensus unanime. Personne n'écrase personne, mais tous se sentent respectés et respectant les autres.

On n'atteint pas l'idéal, mais le possible, actuellement, en tenant compte des lenteurs et répugnances des uns devant les changements, aussi des idées audacieuses, parfois impatientes des autres. Le renouveau de l'Eglise dépend aussi de tous et peu à peu, au lieu de critiquer, on s'habitue à jouer activement notre beau rôle de chrétien adulte.

Nouveaux appareils ingénieux . . .

(Suite de la cinquième page)

griculture, jusqu'à une époque récente, reposait sur les méthodes traditionnelles et le travail de l'homme. Prenons comme exemple la pomme de terre: autrefois, on l'extrayait du sol à la fourche, après quoi une horde de jeunes garçons et de femmes allait ramasser les tubercules dans les champs.

Ensuite est venue la récolteuse mécanique: malheureusement elle n'était pas capable de différencier les pommes de terre des pierres rondes ayant à peu près les mêmes dimensions. Par contre, la récolteuse de tubercules (Root Harvester) peut le faire, grâce à ses "yeux", les rayons-X; elle fait passer le mélange de pierres et de pommes de terre sur une courroie mobile, projetant en même temps sur ce mélange un faisceau de rayons-X, qui traverse les pommes de terre mais non les pierres. Un dispositif annexe rejette automatiquement les pierres, de sorte que seules les pommes de terre sont acheminées vers le bac de ramassage; ce dispositif, inventé par l'Institut national de Génie agricole (National Institute of Agricultural Engineering) de Wrest Park, à Silsoe (Bedfordshire), dans le sud de l'Angleterre, a été essayé dans cinq fermes au cours de la récolte de pommes de terre de l'année dernière. L'on construit maintenant des récolteuses et des séparateurs combinés.

D'autres inventions destinées au fermier comprennent une récolteuse de légumes mécanique. Ce genre de machine est difficile à mettre au point en raison des différences entre légumes. Il y a une machine à dépouiller les graines de leurs cosses, une autre qui écosse automatiquement les arachides. Un autre appareil remarquable est bien le pont à bascule mobile; les ponts à bascule sont des plates-formes destinées à peser des charges considérables; wagons, camions ou chariots pleins. Habituellement, ils sont montés à poste fixe au niveau du sol, dans les docks et les marchés à bestiaux.

Mais le pont à bascule mobile est installé sur une remorque, tirée par une voiture ou un tracteur; un camion monte un plan incliné pour accéder à ce pont à bascule, qui va peser son chargement, puis repart, toute l'opération prenant un minimum de temps. Comme pour beaucoup d'autres inventions, l'idée fondamentale est simple; elle a été mise au point par une équipe de spécialistes à l'Institut national de Génie Agricole.

L'éleveur de volailles tire profit de l'appareil à déterminer le sexe des poussins, inventé par le Dr C. S. Hallpike, du Conseil de la recherche médicale, à Londres. Assez curieusement, ce minuscule dispositif était destiné à l'examen du tympan. Le Dr Hallpike s'est ensuite rendu compte que cet appareil pouvait servir à reconnaitre en cinq secondes le sexe d'un poussin.

Les fermiers ont également recours à un genre absolument nouveau de pulvérisateur d'insecticide; fabriqué par Micro Sprayers Ltd., 1 Phillips Street à Birmingham. Ses dimensions vont du petit modèle portatif au grand pulvérisateur qui forme un accessoire fixé aux tracteurs agricoles. L'insecticide est mélangé avec de l'huile au lieu de l'être avec de l'eau. Comme l'huile ne s'évapore pas à la chaleur aussi rapidement que l'eau, on n'a pas besoin de pulvériser des quantités considérables de cet insecticide; seulement une pinte (environ 0,57 1) par acre (0.4 hectare).

Naturellement, dans les îles britanniques, beaucoup d'inventions concernent la mer; parmi elles, un brise-lames flottant qui fonctionne de la manière suivante: un cylindre qui contient surtout de l'eau de mer est maintenu à flot au moyen d'air comprimé, de façon que seule la partie supérieure soit visible en surface. Ancré au fond de la mer, il brise les vagues et crée des zones d'eaux calmes; il est dû à l'ingéniosité de M. P. Bruce, d'Edimbourg.

Des brevets sont pris constamment pour des inventions nouvelles, qui vont faire leur apparition sur le marché, s'ajoutant à la longue liste des inventions britanniques, allant de l'hovercraft (aéroglisseur) et du moteur à réaction aux bigoudis et aux ouvre-boites.

(SIB, Janvier 1970)

La vie au Petit Séminaire

Dans notre dernière chronique nous avons oublié un événement qui mérite d'être souligné. Le dimanche 22 février, les gars de Méthode, soit: Jean Bilodeau, Léo Charrière, Michel Dandeneau, Jean-Pierre Dubé, Joël Gosselin, Roland Kirouac, Michel Lachiver, Gabriel Lambert, Ronald Lavallée, Cyrille Parent, Marc Roy, Denys Vermette avec l'abbé F. Desjardins, se sont rendus à Ste-Anne. Grâce à la gentillesse de M. Clément Charrière, ils se sont initiés au curling pendant trois heures. Denys Vermette était tellement pris par le jeu qu'il ne voulait arrêter pas même pour prendre sa collation. En plus de remercier bien sincèrement M. Charrière, nous désirons également remercier Mme Charrière de nous avoir préparé un aussi bon souper!

Le lundi 2 mars, les gars ont assisté à la salle académique du Collège à une pièce de théâtre "Le Quadrillé", présenté par le "Théâtre de la Place" de Montréal.

Le mercredi 4 mars, nous avions la première sortie de notre projet du Carême. Les gars d'Eléments A avec Marc Beaudry ont visité "St. Joseph's Vocational School" de Winnipeg.

Le jeudi 5 mars, première partie de la série semi-finale entre notre club Bison II et le Collège. Ce fut une partie nulle au compte de 3 à 3. Nos compteurs furent Jean-Pierre Dubé, Guy Lafond et Gabriel Lambert. Le lendemain, deuxième partie de cette série semi-finale. Une autre joute nulle cette fois-ci au compte de 1 à 1. Notre unique but fut compté par Normand Parent. Ni l'un ni l'autre club ne veut vraiment céder devant l'adversaire.

Le vendredi 6 mars, nos gars de Syntaxe ont organisé une sortie de groupe, alors qu'ils sont allés jouer aux quilles. Après ce divertissement fort agréable, ils se sont réunis à l'Oasis (fumoir) du Séminaire pour une soirée agréable, tout en dégustant de la bonne pizza des religieuses.

Le samedi 7 mars, l'abbé R. Campeau, en compagnie de deux religieuses et d'un groupe de gars, ont assisté, à Bruxelles, aux funérailles de Mme Léontine Ratto. Nous devons souligner que Mme Ratto était une fidèle bienfaitrice du Séminaire. Elle était grande-tante de deux de nos gars, soit Roger Foidart et Gérald Fiola. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le dimanche 8 mars, nous avions une messe à caractère spécial, à laquelle étaient invités M. et Mme Bernard Girardin, Mlles Lili et Georgette Dugas. Dans l'après-midi, l'abbé F. Desjardins, en compagnie de deux religieuses et de gars de Belles-Lettres et Versification, assistèrent aux funérailles de M. Paul Martin à Bruxelles. Nous devons souligner que M. Martin était le père de Claude, ancien étudiant de notre maison; de plus, Mme Martin fut membre de l'exécutif du "Comité des Parents". Nous désirons tous offrir nos plus sincères sympathies aux membres de la famille Martin.

Le chroniqueur

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Maurice-D. Cormier, La Salle, Man., du 9 mars.

M. Laurent Bradet, 83, rue Youville, St-Boniface, du 10 mars.

M. Guy Delionnet, 2-271, rue Traverse, St-Boniface, du 10 mars.

M. Joseph-G. DePape, 9, baie Durham, St-Boniface, du 10 mars.

M. Joseph Lajoie, 460, chemin Speers, St-Boniface, du 10 mars.

M. Nicholas Messner, Somerset, Man., du 11 mars.

M. Napoléon Boily, 537, rue Langevin, St-Boniface, du 12 mars.

M. Donat Bilodeau, 270, rue Dumoulin, St-Boniface, du 13 mars.

M. Manuel Santos, 39, avenue Cobourg, Winnipeg, du 13 mars.

M. Adrien Raimbault, 390, Place Gaboury, du 14 mars.

M. Georges-E. Lacroix, 340, rue Dussault, St-Boniface, du 15 mars.

M. Maurice Moreau, Somerset, Man., du 15 mars.

Décès

Au Manitoba

BRUXELLES —

Mme Léontine Ratto

A l'hôpital général St-Boniface, le 4 mars, est décédée Mme Léontine Ratto, née Hacault, le 12 novembre 1893, à Bruxelles, Man. Fille de feu Louis Hacault et de Léontine Tilmont, elle nourrissait le désir d'aller dans les missions d'Afrique avec les Soeurs Blanches. Elle dut renoncer à cet idéal qu'elle canalisa, tout au long de sa vie, en se dévouant pour le prochain: pauvres, séminaristes, étudiants. Elle s'est dépensée durant de nombreuses années au service social de St-Boniface. Dans les dernières années de sa vie, elle vécut en se dévouant, dans sa paroisse natale, auprès de son frère, François.

Les prières ont eu lieu à St-Boniface le jeudi soir 5 mars au salon mortuaire Desjardins, qui s'occupa des arrangements funéraires, et à Bruxelles le vendredi soir. A la demande de Mme Ratto durant son vivant, la messe de Requiem fut concélébrée par son neveu, Mgr Antoine Hacault, accompagné du curé De Ruyck, de Firmin Michaels, des Pères Denis Hamel, P.B., et Marc Pelletier, S.J.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, François et Jean-Louis, de Bruxelles, et le Père Gaston Hacault, S.J., du Collège de St-Boniface; deux belles-soeurs, Mmes Jean-L. et Bertha Hacault, de la Colombie-Britannique; un beau-frère, Oscar De Steur, et de nombreux neveux et nièces, ainsi qu'une proche parenté assez nombreuse en France et en Belgique.

• • •

ST-BONIFACE —

M. Laurent-M. Charrière

M. Laurent-Maxime Charrière est décédé subitement à l'hôpital général St-Boniface le mercredi 4 mars, à l'âge de 74 ans.

Des prières furent récitées en la chapelle des Soeurs Oblates, rue Aulneau, le vendredi 6 mars, et la messe de Requiem fut chantée au même endroit le samedi. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière Green Acres Memorial. Le salon funéraire Green Acres était en charge des arrangements.

Né en Suisse, M. Charrière arriva au Canada, à l'âge de 7 ans, et demeura à Notre-Dame-de-Lourdes où, plus tard, il fut fermier pendant 20 ans. Il s'occupa aussi des terrains de l'hôpital général St-Boniface pendant 26 ans, puis prit sa retraite en 1968. M. Charrière fut aussi membre des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher pendant un bon nombre d'années.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères, Pierre, de Notre-Dame-de-Lourdes, Emile et Meinrad, de St-Boniface, et Joseph, de Ste-Anne; quatre soeurs, Mmes J. Roch (Rosa) et V. Meuller (Mélanie), de Notre-Dame-de-Lourdes, Mmes J.-M. Baron (Aurélie), de St-Boniface, et Mme L. Librecht (Lydia), de Le Pas.

ST-CLAUDE —

M. Paul Martin

Le mercredi 4 mars, à sa demeure à St-Claude, est décédé subitement M. Paul Martin, âgé de 55 ans. Des prières furent récitées en l'église paroissiale le samedi 7 mars. La messe de Requiem fut chantée par le Père Clavet le lundi à 2 h p.m. L'inhumation se fit au cimetière local. La maison funéraire Scharff, de Holland, était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Cécile Lacroix, quatre fils, Guy et André, de St-Boniface, Daniel et Claude, de St-Claude; trois filles, Thérèse et Colette, de St-Claude, et Mme E. Gusta (Ginette), de Selkirk; trois petits-enfants; quatre frères, Jean, de St-Claude, André, de Belleville, Ont., Charles, de Pine Falls, et Pierre, de St-Boniface; une soeur, Germaine, de St-Claude.

M. Martin faisait partie du Service postal depuis 1936 dont 5 ans outre-mer avec "The Lord Stathcona Horse Regiment", après quoi il devint maître du bureau de poste de St-Claude jusqu'à sa mort. M. Martin était membre de la Légion de St-Claude, secrétaire-trésorier pour le district scolaire de St-Claude et commissaire de la Division scolaire La Montagne. Il faisait aussi partie du bureau de direction de l'hôpital St-Claude.

• • •

En Saskatchewan

RADVILLE —

Mme Antoniau

Mme Antoniau est décédée le 16 février après une courte maladie, à l'âge de 72 ans. Le service funèbre fut chanté par l'abbé N. Marcotte en l'église Ste-Famille. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Jules Delanoy, Eugène Verot, Eugène Selme, Joseph Mazine, Ferdinand Bouchard et Jean-C. Porte.

La défunte laisse dans le deuil son époux, six filles, deux fils, un frère, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

• • •

M. Oscar Ven de Sype

M. Oscar Ven de Sype, âgé de 60 ans, est décédé le 26 février après une longue maladie. Le service funèbre fut chanté par l'abbé N. Marcotte en l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient MM. Germain Ven de Sype, William Thompson, Raymond Ban, Oliver Deroose, Albert Deroose et Melvin Nimegers.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, sa mère, deux fils et une fille.

Remerciements

Au Manitoba

BRUXELLES —

Les familles Hacault désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, offrandes de messes ou par leur assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Léontine Ratto.

• • •

ST-BONIFACE —

M. et Mme Alfred Péloquin désirent remercier le personnel du numéro 3-A de l'hôpital général St-Boniface, ainsi que le Dr Jacques.

• • •

En Saskatchewan

RADVILLE —

Les familles Antoniau et Ven de Sype remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leurs récents deuils.

Naissances

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Le 13 février: Nicole-Paulette-Marie, fille de M. et Mme Alfred Péloquin, baptisée le 1er mars en l'église du Précieux-Sang par le Père Roland Tessier, O.M.I. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Delorme, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

• • •

RICHER —

Une fille à M. et Mme Paul Laurin.

Michelle, fille de M. et Mme Edgar Pirlot.

Le 1er mars, une fille à M. et Mme René Verrier.

• • •

LA BROQUERIE —

Le 16 février: Denis-Alfred, fils de Pierre Laurencelle et de Jocelyne Prairie, baptisé le 8 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Laurencelle, oncle et tante de l'enfant.

Impôt sur le revenu

Renseignements éclair sur l'impôt

• Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Winnipeg, du ministère du Revenu national, Impôt.

Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur.

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 985-4240 à Winnipeg ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Winnipeg, pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. — Je reçois un revenu où il n'y a pas de déduction à la source. De quelle manière dois-je payer mon impôt?

R. — Les contribuables, qui reçoivent un revenu dont 25% ou plus n'est pas sujet à retenue à la source, doivent faire des versements, 4 fois l'an. C'est-à-dire, au plus tard le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre de l'année d'imposition.

Q. — Je n'ai pas encore reçu ma formule de déclaration personnelle bien que je paye des impôts depuis 5 ans. Peut-elle encore arriver? Si elle n'arrive pas, que dois-je faire dans ce cas?

R. — Si vous n'avez pas déménagé, vous pouvez la recevoir. Mais n'attendez pas trop longtemps et procurez-vous des formules soit au Bureau de l'Impôt sur le revenu ou au bureau de poste de votre localité.

Q. — Est-ce que j'ai le droit d'utiliser, comme frais médicaux, les reçus provenant d'un optométriste pour soins médicaux ainsi que les verres dont j'ai eu besoin?

R. — Vous pouvez utiliser comme frais médicaux les reçus provenant d'un optométriste qualifié comme tel ainsi que le coût des lunettes ou des verres que vous avez dû acheter.

Q. — Je me suis marié en 1969. Ma femme, qui travaillait avant le mariage, a produit sa déclaration et n'a pas utilisé ses frais médicaux encourus avant le mariage. Pourrais-je les utiliser sur ma propre déclaration, si elle n'a pas travaillé depuis?

R. — Non, vous ne pourrez pas utiliser sur votre déclaration les reçus appartenant à votre épouse. Ces frais ont été encourus avant votre mariage, c'était donc à elle de les produire sur sa déclaration.

Q. — Chaque année, je vois avec appréhension le moment de remplir ma déclaration d'impôt. M'est-il possible de laisser établir le calcul de mon impôt par le Ministère en envoyant mes formules T-1 et T-4 et tous mes reçus?

R. — Non, selon la loi, le contribuable est responsable de sa déclaration. Notre comptoir de renseignements, au no 391, rue York, Winnipeg, pourra cependant vous donner les conseils dont vous pourriez avoir besoin pour compléter votre déclaration.

Q. — Puis-je déduire de mon revenu, les frais que m'ont causés les funérailles d'une personne à ma charge décédée en 1969?

R. — Non, les frais funéraires ne sont pas des déductions permises par la Loi de l'impôt.

Q. — Je reçois ma pension de vieillesse depuis 6 mois. Dois-je l'ajouter au montant de mon revenu. Est-ce que cette pension est imposable?

R. — La pension de la sécurité de la vieillesse reçue doit toujours être ajoutée au revenu. Cette pension est en effet imposable.

Q. — Qu'entend-on par l'expression "don une fois de son vivant"?

R. — Cette expression se rapporte à un don ou transfert de biens immobiliers effectué au conjoint ou à un enfant du donateur et dont $10,000 de la juste valeur marchande ne sont pas assujettis à l'impôt sur les dons.

Les biens immobiliers transférés au conjoint doivent être utilisés comme lieu de résidence par le conjoint et le donateur.

Les biens transférés à un enfant doivent être utilisés dans l'exploitation agricole exercée par l'enfant ou par l'enfant et le donateur. Un seul don de ce genre peut être fait du vivant du contribuable.

Richer

Parc communautaire

Les travaux pour le premier parc communautaire, chemin Dawson entre la rivière et le lac Falcon, débuteront dès la fonte des neiges. Le comité du parc, qui se compose de William Nault, conseiller; Norman Main, président; Henri Proteau, vice-président, et David Fillion, secrétaire, annonce qu'une subvention de $2,400 a été reçue du gouvernement provincial et une de $1,600 de la municipalité de Ste-Anne. Ce parc sera connu sous le nom de "Dawson Trail Park".

Hôtel

M. John Matthews attend la venue du printemps pour commencer la construction de l'hôtel de Richer. Les plans et devis sont prêts.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à M. Antonio Gagnon, patient à l'hôpital de Morris, ainsi qu'à Mme Noël Alarie, de retour chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital général St-Boniface.

Ste-Agathe

Soirée sensationnelle

Une soirée sensationnelle s'annonce pour le samedi 14 mars, à 8 h 30 du soir, à la salle paroissiale. Le clou de la soirée sera le couronnement de Miss Chambre de Commerce 70 et de cinq princesses par le doyen de la paroisse, M. Josaphat Dorge.

Quoique le costume centenaire ne soit pas de rigueur, ceux qui le porteront prendront part au concours. Il y aura aussi prix d'entrée. L'orchestre "Red River Melodians" fera les frais de la musique.

Les invités d'honneur seront l'hon. René Toupin et son épouse et M. et Mme Georges Forest, des Voyageurs de St-Boniface.

Parents et amis de partout sont cordialement invités.

Joutes finales de hockey

Le samedi 21 février, l'équipe de hockey "Pee-Wee" de Ste-Agathe, sous la direction de M. François Phaneuf, remporta la lutte finale contre l'équipe de Niverville.

L'équipe "Bantam", sous la direction de M. Albert Bilodeau, avait gagné le plus grand nombre de points durant les joutes régulières, mais le vent a tourné aux finales et cette équipe a dû baisser pavillon devant les adversaires.

Course de motos-neige

Des courses de motos-neige mirent de l'animation dans le village de Ste-Agathe le samedi 28 février et le dimanche 1er mars. Organisées par l'hôtelier, M. A. White, 28 participants de différentes localités environnantes y prirent part.

Le trajet à partir du pont de Ste-Agathe jusqu'à St-Adolphe et retour comptait 23 milles. Les courses étaient divisées entre quatre catégories selon le nombre de C.V. du moteur de la moto-neige.

Les gagnants furent comme suit: 1ère course, Jules Dumaine, d'Ile-des-Chênes, et Richard Wilford, d'Otterburne; 2e, Richard Baudry, de Ste-Agathe, et Denis Verrier, de St-Norbert; 3e, Frank Gagné, d'Otterburne, et Jules Dumaine; 4e, Jack Gibson, de Winnipeg, et Al. Zoppa, de Starbuck; 5e, Richard Baudry et Rudy Walde, de Niverville; 6e, Georges Carrière, d'Otterburne, et Ronald Saurette, d'Aubigny; 7e, Richard Baudry et Denis Verrier.

Après la remise des prix, une soirée suivit à la salle de la Légion.

Le dimanche après-midi avait lieu la compétition pour les dames et les jeunes en-dessous de 16 ans. Les gagnants furent Mlle Marilyn Fender, de St-Vital, Mlle Linda Brown, d'Emerson, et Ken Loewen, d'Osborne.

Malades

M. Marcel Brémaud est hospitalisé à St-Boniface où il subit une opération.

Soirée sociale

Une soirée sociale eut lieu le samedi 7 mars à la salle paroissiale en l'honneur de M. Michel Courcelles et de Mlle Lise Gosselin, de St-Malo, dont le mariage aura lieu prochainement.

Ile-des-Chênes

Fêtes du Centenaire

Le samedi soir 21 février avait lieu, au Centre récréatif, une soirée à l'occasion de l'ouverture des fêtes du Centenaire. Les invités d'honneur, qui avaient bien voulu accepter de rehausser cette fête par leur présence, étaient: M. Joseph Guay, député au fédéral, et son épouse; M. René Toupin, ministre de la Santé; MM. John Wallace et Fred Polanski, maire et conseiller de la municipalité Ritchot respectivement, accompagnés de leurs épouses.

La soirée débuta par le couronnement de la reine. Cet honneur échut à Mlle Pauline Lacroix, qui fut couronnée par M. J. Guay. Il lui remit aussi un "Manitoba Centennial Dollar". M. R. Toupin lui présenta une épingle portant les armoiries de la province. Mlles Annette St-Laurent et Claire Abraham furent choisies princesses.

Au défilé de mode qui suivit, les participants avaient choisi des toilettes allant du début du siècle aux années 30. Le premier prix des hommes alla à M. Ray. Fillion, et celui des dames à Mme Cécile Encontre. Les deuxièmes prix furent décernés à M. Joël Leclaire et Mme Claudette Philippe.

La foule put ensuite s'égayer en participant à des chants folkloriques, sous la direction de M. Ray. Arnould, et accompagnée au piano par Mme Diane Arnould. La soirée se termina par des danses carrées. L'orchestre de M. Bill Danylchuk fit les frais de la musique.

Le dimanche après-midi 22 février, il y eut courses en motos-neige. Le 1er prix fut remporté par Jack Polanski; le 2e prix, R. Tessier; le 3e prix, R. Dumaine. Le jeu "Bengal Lancers" fut gagné par M. René Petit et Mlle Jeanine Lamoureux; "Blindman's Buff", par M. Paul Brûlé et Mme Huguette Petit; "Powder Puff Race", par M. Jack Polanski. Les trophées et les prix furent distribués aux gagnants au Centre récréatif.

Les membres du comité Centenaire sont Mme Alice Manaigre, Soeur Thérèse Bilodeau, Mme Hélène Mondor, MM. Laurence Roeland, Steve Swerdyliak, Rémi D'Auteuil, Adrien Bérard et André Demarcke. Ils ont aussi d'autres projets en marche pour l'année centenaire.

Repas de la faim

Un "repas de la faim" fut organisé, conjointement, par la Ligue des Femmes Catholiques et les Chevaliers de Colomb d'Ile-des-Chênes afin de sensibiliser la paroisse au problème de la faim dont souffre un tiers-monde. Ce repas consistait d'un sandwich au fromage et d'une tasse de café, et fut servi au Centre récréatif le dimanche 1er mars.

M. Gérard Lécuyer, de St-Boniface, professeur à l'Institut collégial Louis-Riel, qui fit un stage de deux ans en Afrique et qui fait partie de l'organisation "Développement et Paix" présenta des diapositives sur l'Afrique et le Brésil.

Les dons reçus à cette occasion iront au projet spécifique du diocèse de St-Boniface, qui a pour but la formation d'animateurs ruraux pour la mission de Kizu dans la République du Congo.

Institut collégial St-Claude

Ballon-panier

Les filles sont revenues victorieuses d'une compétition régionale au ballon-panier. Les parties qui mettaient aux prises les meilleures équipes des divisions scolaires de la zone 6 avaient lieu au cours de la journée du samedi 7 mars.

Les filles étaient parties le matin sans se faire d'illusions. Jamais elles n'avaient réussi à vaincre certaines écoles qualifiées d'imbattables. Mais au dire de leur entraîneur, M. Guy Boulianne, seule leur détermination à lutter jusqu'au bout malgré la fatigue ou l'épuisement leur a permis de remporter les honneurs. Elles sont donc maintenant en route pour les compétitions provinciales qui doivent avoir lieu à Wawanesa le 14 janvier.

Elles ne se font pas d'illusions là non plus, mais leur ardeur combattive et leur persévérance leur réussira peut-être encore. C'est en tout cas ce que nous leur souhaitons tous de tout coeur. Bonne chance, les filles.

Pour le cas où vous désireriez connaître cette valeureuse équipe, voici leurs noms: Marilyn Martin, Elaine Durand, Evelyn LeGras, Gisèle et Adrienne Oliviero, Louise Gautron, Nicole Chatel, Patsy Pineau et Denyse Binne.

Hockey

Dans un domaine un peu plus rude, les garçons ont rapporté le trophée de la division pour le hockey des écoles secondaires en battant l'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes par le compte de 9 à 3. La partie avait lieu à l'aréna de St-Claude le samedi soir 7 mars. Bravo, les gars.

Même si les sports ne sont pas tout, ils ont une grande part à jouer dans l'équilibre des facultés humaines et contribuent à un haut degré au développement de la personnalité.

Marché oriental

Le Conseil étudiant a lancé, il y a plusieurs semaines, l'idée d'organiser un marché oriental à l'école. Pour ceux qui ne seraient pas familiers avec cette expression, je me permets d'en donner ici les grandes lignes.

Il s'agit pour les étudiants de fabriquer quelque chose d'artistique ou d'utile, quelquefois les deux en même temps, de les apporter à l'école et d'en faire la vente à un moment déterminé. Les recettes de ce marché vont au Conseil étudiant qui a besoin d'argent pour administrer, pour entreprendre des projets ou même en subventionner quelques autres.

Au nombre des articles vendus le 8 mars, on pouvait voir de la broderie, des tricots, des peintures, des centres de table, des arrangements floraux décoratifs, des sous-plats, des poignées, des pantoufles, des tabliers, des livres de recettes, des tartes, des gâteaux, etc. le tout bien disposé sur des tables dans le gymnase pour attirer l'attention et tenter le client. Et comme en Orient, c'était "beau, bon, pas cher".

Théâtre

Le dernier Rallye des Franco-Manitobains a grandement impressionné nos jeunes qui y ont assisté. Ils étaient réellement emballés, fiers de leur langue, désireux de faire quelque chose pour en favoriser l'épanouissement. D'aucuns auraient dit qu'il s'agissait là d'un beau feu de paille. Drôle de paille, puisqu'elle brûle encore.

Un groupe s'est formé pour faire du théâtre français. Parmi ce groupe, quelques-uns ont déjà présenté une pièce au festival de La Montagne et rapporté le trophée. Leur zèle n'a pas voulu se limiter à cela. Et c'est avec plaisir que j'annonce la préparation d'une grande production pour le début du mois de mai.

Devant l'enthousiasme montré jusqu'à date, je ne doute pas du succès, et je tiens à féliciter la nombreuse équipe qui a pris en charge de monter cette production. Ils ne regretteront pas les heures de loisir passées à cette préparation, en retireront de grands profits et amuseront un large auditoire. Nous vous tiendrons au courant des développements espérant que vous voudrez bien les encourager dans leurs efforts.

Aimé-Onil Dépôt

St-Lazare

Emission télévisée

On apprend que l'émission "Profile" comprenant la chorale des jeunes et l'orchestre "les Saints" sera télévisée sur les ondes du poste de Yorkton le 20 mars. Cette émission durera une demi-heure. Bonne chance aux jeunes et invitation à tous les gens à regarder cette émission bilingue le 20 mars.

Soirée d'amateurs

On annonce pour le mois d'avril une soirée d'amateurs organisée par l'Association des Commis-voyageurs de Brandon en marge de la campagne, dont le but sera de recueillir des fonds pour combattre la tuberculose. Cette soirée, connue sous le nom de "ACT-TB Talent Show", sera diffusée sur les ondes du poste de radio CKX de Brandon.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Division Scolaire du Cheval Blanc no 20

Rapport des revenus et dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1969

(Comparé avec le budget de 1969)

	Actuel	Budget	Surplus (Déficit)
Revenus —			
Gouvernement du Manitoba	$ 924,466.75	$ 938,337.19	$(13,870.44)
Gouvernement municipal	125,000.00	125,000.00	....
Autres sources	1,495.67	5,000.00	(3,504.33)
Appropriation du surplus des années antécédentes	47,648.00	47,648.00	....
	$1,098,610.42	$1,115,985.19	$(17,374.77)
Dépenses			
Administration — Générales	$ 46,495.68	$ 45,667.00	$ (828.68)
Administration — Instruction	24,873.63	26,438.00	1,564.37
Instruction	686,699.11	697,063.00	10,363.89
Fonctionnement et entretien des bâtiments scolaires	105,019.27	107,250.00	2,230.73
Transport des élèves	125,392.26	131,693.00	6,300.74
Autres services	22.05	....	(22.05)
Capital — Débentures	73,132.19	73,132.19	....
Capital — Autobus scolaires	24,323.14	7,800.00	(16,523.14)
— Autres	24,977.51	26,942.00	1,964.49
Total des dépenses	$1,110,934.84	$1,115,985.19	$ 5,050.35
Déficit net pour l'année	$ 12,324.42	$	$ 12,324.42

Les chiffres ci-dessus ont été pris du rapport financier daté du 10 février 1970 et préparé par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. Plus de détails peuvent être obtenus du bureau de la Division, à Elie, Manitoba.

30e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes le 2 février

LOURDES — Le mardi 24 février, à 8 h du soir, à la salle paroissiale, eut lieu la 30e assemblée annuelle de la Caisse populaire, sous la présidence de M. Léon Brunel. Mme Christiane Sala agissait comme secrétaire. Malgré la froide température, un grand nombre de personnes assista avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme à cette assemblée qui fut un succès.

Les deux nouveaux directeurs élus furent Jean-E. Comte et Pierre Fouasse. Au comité de crédit, Pierre Mabon fut réélu pour trois ans, et au comité de surveillance, Roger Pantel accepta de servir encore pour trois ans. Les deux directeurs sortant de charge étaient Léon Brunel, président depuis plusieurs années, ainsi que Marcel Brisson, secrétaire. De chaleureux remerciements à ces deux derniers pour leur dévouement.

Les prix d'entrée, dont un de $15.00 et trois de $5.00, furent gagnés par Hubert Dupasquier, Laurie Brisson, Paul Roch et Pierre Mabon. M. Armand Mercier, gérant de La Centrale des Caisses Populaires, résuma le programme "Réveil 70", entreprise conjointe de La Centrale des Caisses et la Société Franco-Manitobaine dans le but de réorganiser et améliorer la situation des Caisses populaires. Il encouragea les membres à seconder leurs directeurs dans ce nouveau programme.

Les membres présents furent informés qu'il y avait des démarches en train de se faire pour amalgamer les Caisses populaires de Lourdes et St-Léon. Une assemblée spéciale pour prendre une décision se tiendra lorsque l'on connaîtra le résultat de l'assemblée annuelle de St-Léon.

Le bureau est ouvert les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h a.m. à midi et de 1 h à 3 h p.m. M. Pierre Marcon est gérant de la Caisse et Mme C. Sala, son assistante.

Bingo

Les résultats du bingo du 1er mars sont comme suit: $50.00, Mme Suzanne Augert, de Lourdes; $15.00, Mme Aurore Jarnouin, de Lourdes, et Jim Beckett, de Manitou; $10.00, Mmes Antoinette Brouzes, Ernestine Deurbrouck (2), Elsie Labossière et A. Cénérini, de Lourdes, A. Beckett, de Manitou, H. Knibbs, de Holland, Roger Pantel et Victor Pantel, de Lourdes, S. Whitfield, de Miami, Mel Murdy et Gerald Falless (2), de Manitou; $5.00, Mme Angèle Sibilleau et M. H. Magnet, de Miami; $8.00, Joseph Rémillard, de Manitou, et Gaston Crites, de Cardinal. Le prix d'entrée alla à Mme Denis Pantel, de St-Boniface.

Le prochain bingo aura lieu le 15 mars, à 8 h du soir, avec un gros lot de $400.00 en 57 numéros.

Bonspiel

Au bonspiel tenu à Mariapolis du 2 au 6 mars, l'équipe de la Crémerie Notre-Dame, composée de Meinrad Roch, Bernard Comte, Firmin Bérard et Léo Moreau, a participé au tournoi.

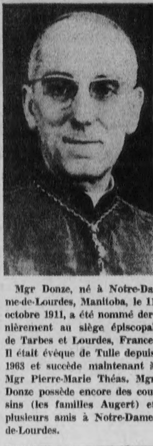
Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des membres du Foyer Notre-Dame Inc. aura lieu à la salle paroissiale le jeudi 12 mars, à 8 h du soir. Les directeurs désirent que plusieurs règlements généraux du Foyer Notre-Dame Inc. soient amendés. Un rapport financier sera donné. Il y aura les élections des directeurs. Tous les membres sont priés d'y assister, ainsi que toutes les personnes intéressées.

(Une lettre circulaire, datée du 2 mars 1970 et concernant l'assemblée annuelle, fut envoyée aux membres. Plusieurs ont laissé entendre que l'avis fut envoyé en anglais — quand 99 pour cent des membres sont de langue française. Marcel Roch, secrétaire, se dit profondément touché de cet événement, de plus il mentionne que huit assemblées furent tenues que c'est la première fois qu'une telle chose se produit. Toutes nos excuses.)

Spectacle

Le Théâtre de la Place de Montréal présentait son spectacle à la salle paroissiale, le jeudi 5 mars, devant une salle remplie d'étudiants de la région de La Montagne, et en soirée à quelque 200 personnes enthousiastes. Merci à la Division scolaire de La Montagne et à la Société Franco-Manitobaine qui nous ont permis de connaître ces comédiens de grande valeur.



Mgr Donze, né à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le 11 octobre 1911, a été nommé dernièrement au siège épiscopal de Tarbes et Lourdes, France. Il était évêque de Tulle depuis 1963 et succède maintenant à Mgr Pierre-Marie Théas. Mgr Donze possède encore des cousins (les familles Augert) et plusieurs amis à Notre-Dame-de-Lourdes.

Visite éducative des parents à l'école élémentaire de St-Pierre

ST-PIERRE — Parents, enseignants et élèves se réunirent le jeudi après-midi 5 mars, dans une atmosphère du bon vieux temps, et visitèrent les classes de la 1ère à la 9e année. Pour cette occasion, les élèves (demoiselles) s'étaient vêtues de longues robes du bon vieux temps, et les garçons portaient de grands pantalons retenus par de larges bretelles à boutons, chemises à carreaux, etc. Le personnel enseignant représentait les pionniers.

Le choix de cet après-midi pour une rencontre de parents et maitres, pour l'inspection des classes, ou simplement pour déguster un bon goûter fut très agréable.

Plusieurs parents ont pu jouir avec leurs enfants en constatant le bon travail qui se fait à l'école. Espérons qu'un plus grand nombre de parents puisse se rendre à la prochaine rencontre et profiter d'un échange d'idées, ce qui est très instructif.

Trimestre encourageant pour la BCN

MONTREAL — Les résultats d'opération de la Banque Canadienne Nationale, pour le premier trimestre, sont en nette progression sur ceux de la période correspondante de l'an dernier, dit-on, dans le rapport aux actionnaires.

L'augmentation prononcée du volume d'affaires de la Banque, au 31 janvier, fait passer les dépôts de $1,364,122,000 à $1,552,064,000, les placements de $415,562,000 à $454,827,000 et les prêts de $885,845,000 à $954,351,000. L'actif total, à la fin du premier trimestre, s'établissait à $1,703,883,000, au regard de $1,459,588,000 pour la période correspondante en 1969.

Une journée sportive à Dunrea comme projet du centenaire

DUNREA — Le samedi 28 février fut une journée récréative pour cette localité où tous se donnèrent la main pour faire de ce projet du centenaire un réel succès. Un carnaval avait été décidé pour cette date par le comité des sports, comprenant MM. Nazaire Légaré, Paul Boulet, Guy Paradis, R. Ellis, F. Spurrill, George McCaulay et Mme René Côté. Profitant d'une température idéale, une foule de gens de cette localité et des endroits environnants, même de Brandon, Somerset, Boissevain, etc., s'intéressèrent à une partie de ballon-balai entre Dunrea et Nesbitt. Dunrea remporta la victoire au cours de l'après-midi, mais fut vaincu le soir par l'équipe de Roland. Cette partie du programme était organisée par M. Nap. Boulet.

Pendant la soirée, il y eut mascarade sur patins, et les juges, Mmes Kay Gullett, Eva Nixon et Pat Joye, eurent fort à faire pour décerner les prix car les nombreux participants étaient tous costumés de styles différents: anges ailés, petits messieurs à la taille fine, vieille grand-mère en robe de nuit avec chandelle à la main, un gentil marin, un bocal de fleurs, une maman ourse et ses sept petits oursons; bref, il y en avait pour tous les goûts. M. Jack Dunlop était maître de cérémonies et il serait trop long d'énumérer les noms de tous les méritants, mais tous les participants et spectateurs jouirent pleinement de cette partie du programme, ainsi que des courses exécutées par les jeunes.

Mais le clou de la soirée et sa principale attraction fut bien le "drill" exécuté par les "Buffalos" comprenant les fillettes suivantes: Sharon, Diane et Marlene Côté, Colette Boulet, Elisabeth Dionne, Mariette Labossière, Marielle Paradis, Carole Mailhot et Beverley Spurrill. Au son de la marche "The Spirit of 70" et tenant chacune un flambeau allumé, symbolisant l'ouverture de l'année centenaire, elles exécutèrent à la perfection cette partie du programme qui leur mérita des applaudissements répétés. M. Guy Paradis offrit à chacune une pièce de monnaie du centenaire. C'était un coup d'oeil magnifique et charmant que de voir ces fillettes, vêtues de mini-jupes bleu de roi avec chandails blancs, coiffées de bérets blancs et pompons rouges, et exécutant avec cadence et unisson cette marche assez compliquée. Il faut dire qu'elles avaient exercé pendant plusieurs semaines sous l'habile direction de Mme Marie Gamache qui avait conçu cette idée.

Mmes D. Mailhot et Alphée Labossière avaient généreusement offert leur concours pour la confection des costumes, et méritent des remerciements ainsi que tous ceux et celles qui ont aidé de quelque manière à ces succès.

La journée si bien remplie prit fin après une dernière joute de ballon-balai où l'équipe de Roland remporta les honneurs.

Le lendemain après-midi, faisant suite aux événements de la veille, il y eut des courses en motos-neige où une vingtaine de participants se disputèrent les honneurs qui échurent à Killarney et Ninette sous les regards intéressés d'un grand nombre de spectateurs.

Réunion

Le dimanche soir 22 février, le groupe des jeunes C.Y.O. tenaient une réunion à la salle paroissiale, sous la direction du caporal Lyle Marshall, du détachement policier de Killarney, qui les intéressa de sujets aptes à leur âge et très pratiques. Tous sauront en tirer grand profit.

La Broquerie

Semaine scoute

Cette année, la Semaine scoute avait lieu du 15 au 22 février. De nombreuses activités scoutes, guides et de louveteaux se déroulèrent à cette occasion.

Le dimanche 15 février, les Guides de la onzième compagnie Youville de La Broquerie, avec leur aumônier, l'abbé Félicien Juneau, leur cheftaine, Mme Hermance Granger, et leurs assistantes-cheftaines, Mlle Jocelyne Granger et Sr Hélène Desrosiers, se rendaient à St-Norbert par autobus pour participer au ralliement de toutes les unités guides du diocèse de St-Boniface.

Le thème du Rallye "Je participe" fut mis en pratique durant toutes les activités de la journée: projets, saynètes, mimes, jeux, etc. Les Guides de La Broquerie eurent la chance d'apporter leur participation personnelle par leur interprétation du chant centenaire "Manitoba".

Lors de la distribution des décorations par la commissaire diocésaine, Sr Desrosiers et Mlle Granger ont obtenu leur licence de camp; Claudette Balcaen, Laurence Granger, Michelle Bohémier et Claudette Taillefer, leur brevet de 1ère classe, et Lise Kirouac, son brevet de 2e classe.

Les Guides ont bien apprécié l'entrain de l'abbé Juneau et surtout la présence de Mgr Maurice Baudoux. Chaque Guide présente au Rallye, reçue un insigne centenaire comme souvenir.

Les Guides de la onzième compagnie Youville ont bien aimé le Rallye '70 et remercient l'équipe diocésaine pour la bonne organisation, ainsi que la compagnie guide de St-Norbert pour la belle réception.

Le vendredi 20 février, c'était le concours d'art moderne chez les Scouts. Une quinzaine de projets de toutes sortes furent soumis aux juges. Il y avait des constructions, peintures, travaux manuels, fabriqués de différents matériaux tels que bouteilles, bois, broche, cannettes de plastique, cartouches, etc.

Malgré leur tâche difficile, les juges, MM. Gilles Normandeau, Georges Legal et l'abbé Lévesque, de Richer, en arrivèrent à cette décision: 1er prix, Rénald Granger, avec un bison, et 2e prix, Robert Nadeau, avec un chalet.

Félicitations à tous les Scouts qui ont participé au concours et merci aux juges. Pour ceux qui sont intéressés à voir ces projets, ils seront mis en exposition lors de la St-Jean-Baptiste les 20 et 21 juin prochain.

Le dimanche après-midi 22 février, une vingtaine de Scouts et une quinzaine de Louveteaux partaient de La Broquerie vers 1 heure pour se rendre au Rallye annuel des Scouts à St-Jean-Baptiste. Il y avait avec eux, dans l'autobus, l'abbé Juneau, Mme Rita Nadeau, Mlles Line Nadeau et Jocelyne Vielfaure.

Les Louveteaux participèrent à des jeux intérieurs et chantèrent à coeur joie. La mime que les gars de La Broquerie avaient préparée pour le Rallye était intitulée "La Reine de Coeur".

Les Scouts eurent des jeux de compétition à l'extérieur. Chez les grands, Laurent Tétrault, et chez les moyens, Louis Tétrault, de La Broquerie, remportèrent des insignes.

Paul Vielfaure s'est mérité le 3e prix au concours de composition "Ma paroisse, La Broquerie", concours organisé par les Scouts du diocèse.

Ce fut un honneur pour les Scouts et les Louveteaux du diocèse de recevoir la visite de Mgr Antoine Hacault, qui en profita pour leur adresser la parole.

La journée se termina par un feu de camp avec chants dirigés par l'abbé Juneau.

Les Scouts et les Louveteaux de La Broquerie sont revenus enchantés et désirent remercier les organisateurs du Rallye '70, spécialement la troupe de St-Jean-Baptiste qui les a reçus.

Thé-rencontre

Le dimanche après-midi 15 février, un thé avait été organisé en l'honneur du Père Louis Jolicoeur, O.M.I., missionnaire en Bolivie, de passage au Manitoba.

Le Père Jolicoeur était accompagné du Père Lomer Laplante, O.M.I., et de jeunes missionnaires laïques qui présentèrent des diapositives sur la catéchèse: "Dieu, créateur", "Réponse à Dieu" et "Refus à Dieu". Une période de questions et réponses suivit.

Il y avait, à cette occasion, exposition de peintures sur toile faites par des Boliviens. Quatre de ces chefs-d'oeuvre furent vendus à l'encan chinois. Un tirage favorisa les personnes présentes.

Un grand nombre de paroissiens répondirent à l'invitation et sont allés rencontrer le Père Jolicoeur au cours de l'après-midi. C'est certainement un grand encouragement pour ce jeune missionnaire.

Promesse guide et scoute

Quatre guides, Marielle Decelles, Claire Brodeur, Marie Moquin et Diane Kirouac, ainsi que deux scouts, Omer Sabourin et Robert Nadeau, firent leur promesse le vendredi 27 février.

La cérémonie débuta à l'église vers 7 h 30 du soir par une veillée d'armes, présidée par l'aumônier, l'abbé F. Juneau. Durant cette demi-heure, guides et scouts présents furent invités à se recueillir et à réfléchir sur l'engagement qu'ils devaient prendre. Cette veillée terminée, les futurs scouts et guides quittèrent la maison du Seigneur, un lampion à la main, pour se diriger vers la salle Roy.

On procéda alors à la promesse guide de Marielle, Claire, Marie et Diane. Entourées de toutes leurs soeurs guides, elles s'avancèrent, à tour de rôle, pour recevoir la bénédiction de l'aumônier, puis la main sur le drapeau guide, firent leur promesse en présence de la commissaire diocésaine, Mme Drouin. Elles reçurent ensuite leur insigne guide, puis saluèrent leur cheftaine, Mme Hermance Granger, et l'assistante-cheftaine, Sr Hélène Desrosiers.

A cette même occasion, Claudette Balcaen, Monique Vielfaure, Michelle Bohémier et Yolande Granger s'engagèrent comme chef d'équipe. Toutes leurs équipières promirent de leur être loyales.

Vint ensuite le tour des gars de faire leur promesse scoute. Omer et Robert reçurent la bénédiction des mains de l'abbé Lévesque, aumônier de la troupe de Richer, puis passèrent ensuite devant l'abbé Juneau pour faire leur promesse au drapeau scout.

Pour célébrer cet événement important et unique dans la vie d'un scout ou d'une guide, tous chantèrent avec entrain, sous la direction de l'abbé Juneau. La cérémonie se termina par un délicieux goûter servi par les parents.

Concours de composition —

Ma paroisse, La Broquerie

La Broquerie, avec son coquet petit village, est situé au sud-est de la province du Manitoba. Ce village fut fondé aux environs des années de 1875. Des anciens premiers colons de La Broquerie furent M. Bisson et M. Laramée.

La Broquerie est le village qui a la plus grosse production de lait au Manitoba. En ce moment, nous admirons de belles maisons d'affaires, des centres de récréation et d'éducation, deux moulins à farine, trois magasins, une station d'essence, une gare, deux garages, une spacieuse cour à bois, deux salons de coiffure, une caisse populaire, un musée, un chalet, une magnifique église, un bureau de poste, plusieurs motels et plusieurs propriétés modernes. La population actuelle est d'environ 1,200 personnes. Les gens parlent en majorité le français et sont fiers de leur origine. J'espère que la jeune génération continuera à marcher sur leurs traces.

Paul Vielfaure,
Scout de la Troupe
La Broquerie, 3e prix.

Aubigny

Bonspiel

Le dimanche 1er mars, au bonspiel à Morris, Mmes Caroline Kostal, Lorna et Jeannine Saurette et Connie Bouchard ont gagné le 2e prix de la 1ère compétition et se sont vu accorder un service de verres en cristal taillé.

Le 22 février, à St-Adolphe, l'équipe de curling de Léo Chartier, composée de Phil. Bouchard, Louis Saurette et Marius Robert, a gagné le 1er prix de la 1ère compétition. Les membres de l'équipe reçurent chacun une couverture de laine.

Trophées

Entre-temps, les Aces d'Aubigny se voient comblés d'honneur. Leur gardien de buts, "Boum Boum" Brémault reçut la coupe de meilleur gardien pour la deuxième année consécutive. La coupe pour le meilleur compteur alla à Denis Chartier qui compta 45 points. Denis est suivi de près par son coéquipier, Claude Saurette, qui compta 44 points. Le choix pour la plus forte ligne de la Ligue R.V.H.L. va aux trois "joyeux géants", Ronald, Claude et Jean Saurette.

Comité du centenaire

A la dernière réunion du comité du centenaire, on décida de tenir un concours de barbe qui prendra fin le 6 juin. Les participants seront jugés à l'occasion de la soirée du centenaire. Il fut aussi décidé de donner un cadeau-souvenir aux bébés de la paroisse nés au cours de l'année centenaire.

Chronique de CFRG

CFRG en deuil

Le mercredi 5 mars, nous avons conduit à sa dernière demeure Jeannine Lizée-Fournier, qui fit partie de notre personnel tout au début de CFRG. En effet, Jeannine Fournier entra au service de CFRG en avril 1952, donc avant son "entrée en ondes" et y demeura jusqu'en août 1959.

Entre-temps, elle fit connaissance de Raymond Lizée, notre ingénieur à cette époque, et il devint son mari. Raymond demeura encore à CFRG pendant quelques années et nous quitta pour ouvrir le "Studio Electronique".

La nouvelle de la mort de Jeannine a été un coup dur pour tous ceux de la "Maison" qui l'ont connue. Jeannine nous a quittés à l'âge de 37 ans, terrassée par une maladie implacable. C'était une jeune femme énergique, d'une volonté peu commune, elle a lutté jusqu'à sa dernière énergie contre cette maladie. La mort l'a eue finalement. Mais à quel prix? Elle voulait vivre, non pas pour elle-même, mais pour ses enfants, son mari!

Nous regrettons douloureusement sa disparition. Nous penserons souvent à elle, à son courage indomptable, extraordinaire devant l'adversité. Ce courage qui peut s'apprendre, paraît-il? Mais comment? En le citant en exemple, tout simplement!

Une petite gâterie

La langue française, et les chansons françaises, remontent continuellement la côte, je veux dire la côte d'amour! Nous avons reçu la visite, un jour de la semaine, d'un M. Mel Dikie, ingénieur des Ponts-et-Chaussées de Swift Current. M. Dickie, ingénieur des Ponts-chansons françaises, musique et paroles, et il nous expliqua qu'il dirigeait un groupe vocal de langue anglaise qui, depuis quelque temps, travaillait des chansons françaises.

Nous trouvons ça extrêmement amusant de chanter en français, nous dit-il, surtout que la plupart des membres de mon groupe suivent des cours de français. Amusant? Faut être anglais pour trouver cela amusant. Les Anglais n'ont pas que des défauts, ils ont aussi de nombreuses qualités, dont je suis le premier à reconnaître, car moi aussi je suis Anglais, mais d'expression française... C'est une petite gâterie que je m'accorde de temps à autre.

Musique en couleurs

Aimez-vous la lecture? Les beaux romans? CFRG vous offre l'occasion d'apprécier la lecture à haute voix d'un bon roman. Captez CFRG entre 5 h 30 et 6 h 30 le soir pour l'émission "Musique en couleurs". Au cours de cette émission, Christian Carreyrou vous lit chaque jour un passage du roman de Gabrielle Roy, "La petite poule d'eau".

"La petite poule d'eau" est un roman inspiré des premiers temps de la colonisation au Manitoba: l'agriculture à cheval, St-Boniface, le lac Winnipegosis, la jeune institutrice du hameau perdu au fond de la campagne, le missionnaire polyglotte et turbulent. Belle histoire que l'on savoure en écoutant Christian tous les soirs entre 6 h et 6 h 30 approximativement.

Ranch 710

Depuis quelque temps, une nouvelle émission commence à montrer le bout de son nez. Il s'agit de "Ranch 710". Tous les matins de 7 h 05 à 8 h, cette émission vous sert de la chanson cow-boy. Elle est animée par Germain Massicotte, ancien cow-boy dans l'Ungava.

Vos chanteurs "western" favoris: Paul Brunelle, Adé Gagnon, Willie Lamothe et Marcel Tremblay, et pour la musique sans paroles: Phil Baugh, Franckie Carle, Chet Atkins, Danny Davis, Floyd Cramer et les Livings Guitars.

Des titres? Neige sur la Bible de mon père; Je chante à cheval; Suzanne, je voudrais; etc.

Et enfin, dans l'après-midi, Discoparade dont voici le palmarès, mais ne manquez pas les autres émissions-productions de CFRG: "Les nouvelles fausses" à 9 h du matin, "L'agriculture en jardins suspendus" à 12 h 25, "Les prévisions probables de la météo" et tout ce qui est susceptible de vous tomber sur les nerfs.

M. M.

Willow Bunch

Jubilé d'argent

Le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Cayer (Lucienne Letellier) avait lieu le 24 février. Un souper de famille fut servi en leur honneur à l'hôtel d'Assiniboia le 27 février.

Les deux filles des jubilaires, Mmes Lilianne Joyal et Marthe Porter, de Willow Bunch, ainsi que leur fils, Paul, leur présentèrent un ensemble théière, pot à lait et sucrier en porcelaine et une assiette à gâteau sur lequel il y avait des "25" argentés. Un bouquet de corsage de roses blanches fut offert à Mme Cayer.

Souper

Le dimanche 1er mars, un souper, au profit du comité du centenaire, fut servi au soubassement de l'église et s'avéra un succès malgré la température inclémente.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Arthur Leduc et Henri Durand à l'occasion du décès, le 26 février, de leur frère, M. Isaie Poirier, autrefois de Willow Bunch. Il était âgé de 57 ans.

Malades

Mme Paul Campagne est revenue de l'hôpital de Regina mais est actuellement à l'hôpital d'Assiniboia.

M. George Dosch a subi une opération récemment à l'hôpital de Regina.

Mmes George Dosch et M. Henri Cayer sont patients à l'hôpital de Regina.

Mme Marcel Lavallée a fait un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

M. Léonard Bourdages est patient à l'hôpital de Saskatoon où son état s'améliore.

La FFCF progresse dans l'Ouest

FERLAND — La Fédération des Femmes Canadiennes françaises s'est enrichie d'une nouvelle région à Regina, Sask.

Nous saluons avec joie la nouvelle section récemment fondée dans l'Ouest. Après plusieurs mois de délibérations, un groupe de dames françaises de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina ont demandé leur affiliation à la FFCF, le 21 janvier dernier. Elles obtinrent leur charte du bureau d'administration le 18 février. Les membres de l'exécutif-fondateur sont les suivants: présidente, Mme Guy Duperreault; secrétaire, Mme Cécile Piédalue; trésorière, Mme C.-H. Fournier; conseillère, Mme Laure Poisson; au comité spirituel, Mme Armand Laberge; éducation, Mlle Gisèle Piédalue; aumônier, le Père Marius Bédard, O.F.M.

La Fédération des Femmes Canadiennes françaises en Saskatchewan date d'à peine deux ans, compte trois régions affiliées (9 sections, environ 350 membres). La région Gravelbourg comprend les sections de Ponteix, Willow Bunch, Coderre, Courval, Ferland et Gravelbourg; la région North Battleford, les sections de Jackfish et North Battleford; la région Regina, la section de Regina.

Il y a lieu d'espérer la venue, dans nos rangs, de plusieurs nouvelles sections en Saskatchewan. Il faut donc continuer de chercher à comprendre qu'un des principaux buts du mouvement est de grouper les dames d'expression française dans nos paroisses, nos diocèses, notre province dans l'Ouest et le Canada tout entier.

Notre mouvement est un organisme vivant qui bouge, agit, avance; qui a sans cesse les yeux ouverts pour aider nos jeunes en ce monde bousculé; qui s'intéresse vraiment à toutes leurs activités, etc.

Avec l'aide et les directives du bureau national (à Ottawa), la Fédération devient une force pour le respect et la sauvegarde de nos foyers.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la Fédération, s'adresser à la présidente de la région de l'Ouest: Mme J.-A. Fournier, Ferland, Sask.

La publicité

Billet du mercredi

Où Antoine Désilets dit quelques secrets de la photographie

On ne présente pas le photographe Antoine Désilets

Attaché à **La Presse** de Montréal, gagnant de multiples prix pour réalisations hors de l'ordinaire, en blanc et noir et en couleurs, il est connu depuis longtemps et ses oeuvres le sont mieux que lui.

Il est de ces hommes qui voient le monde sous des angles spéciaux, que n'aperçoivent même pas les autres, et cela leur vaut des images qui ne ressemblent à rien de déjà vu, lesquelles expriment des sentiments ou une vision intérieure qui suppose de la personnalité, du goût, une appréciation neuve des choses.

Ce qui se traduit, dans le domaine de la photographie, par une utilisation originale de la lumière et des ombres, une recherche particulière du sujet et sa présentation sous un jour inattendu, qui capte l'oeil et force l'attention, montrant l'ordinaire sous des angles inédits, imprévus, pour ne pas dire extraordinaires.

Antoine Désilets est un maître en ces matières et il vient d'accepter, cédant aux pressions, de résumer pour le public les secrets de son art, dans un volume de belle venue, où théorie et pratique se mêlent sans se confondre, et qu'il intitule, sur un ton impératif qui inquiète un peu: **Apprenez la photographie.** (1)

Ce qui inquiète un peu, car la photographie n'est pas jeu d'enfants, quoi qu'on en pense, et quiconque la pratique avec sérieux a tôt conclu que plus on en sait à son sujet, plus on s'aperçoit qu'on ne sait rien.

• • •

Tout le monde fait de la photographie, dans ce sens que rares sont les personnes, même les enfants, qui ne possèdent pas un appareil photographique.

Elles s'en servent le long des jours, d'une saison à l'autre, à tort et à travers souvent, mais les résultats sont quand même étonnants, d'une qualité dépassant les espérances, et il en résulte des documents familiaux qui acquièrent de la valeur avec le temps.

Dans certains cas, ces documents prennent une valeur historique, littéraire, artistique, selon la qualité des sujets ou les qualités acquises par eux au cours des ans.

Ce qui se comprend sans difficulté.

Une photo de sir Georges-Etienne Cartier, de Napoléon Bourassa ou d'Emile Nelligan, prise à cinq ans ou dix-huit, est d'une importance inestimable, à l'occasion d'un ouvrage quelconque sur l'un ou l'autre de ces personnages.

• • •

Les appareils d'aujourd'hui sont si perfectionnés, même ceux qui ne coûtent pas cher, qu'il est facile à la plupart des gens de se permettre d'excellentes photos, d'intérieur ou d'extérieur en couleurs ou sans.

Même si elles ne sont pas de qualité artistique, elles répondent aux besoins qu'on en a, et elles peuvent à l'occasion s'utiliser comme documents.

Si l'on veut faire mieux, il n'y a qu'à y mettre plus d'attention et de soins, d'ajouter aux appareils des lentilles spéciales, d'user de filtres et posomètres, où et quand il se doit, d'apprendre la composition d'une image, de tenir compte des perspectives, de centrer le sujet plus ou moins — sans qu'il y paraisse trop — de choisir des angles qui permettent un décor de feuillages, de nuages, d'eau miroitante.

Rien de cela n'est impossible, et un livre comme celui de Désilets aide à y arriver, qu'il suffit de comprendre et traduire dans la pratique quotidienne, passant par les diverses étapes d'un apprentissage que l'on poursuit sans se presser, sans se précipiter, et qui donne des fruits.

Cela est si vrai que nombre d'amateurs arrivent avec le temps à des résultats que pourraient leur envier les professionnels, et il arrive que les uns passent au rang des autres, ne s'en rendant compte qu'à moitié.

Il est difficile de dire si Antoine Désilets livre ou non ses derniers secrets, mais il en révèle assez pour qu'on apprenne à sa suite, sous sa direction, de multiples trucs dont on ne soupçonnait pas l'existence.

L'Illettré

(1) Aux **Editions de l'Homme**, Montréal.

Pierre Calvé à Regina

REGINA — La soirée du vendredi 27 février dernier ne sera pas vite oubliée par une centaine de personnes de Regina, qui assistaient ce soir-là au spectacle présenté par Pierre Calvé et ses compagnons.

Même si l'assistance ne fut pas une des plus nombreuses lors de sa tournée dans l'Ouest, Pierre Calvé, avec sa guitare et ses chansons qui font revivre ses aventures marines, a su gagner la sympathie et l'enthousiasme de tous.

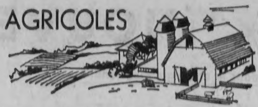
Ceux qui s'étaient rendus au Musée des Sciences Naturelles sont repartis enchantés de leur soirée, et la vente de 20 microsillons est une preuve que le récital de Pierre Calvé a été apprécié et qu'il sera revécu plusieurs fois d'ici son retour.

Palmarès Discoparade 70

Du 6 au 13 mars

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Adrienne — Marthe Fleurant
3 — Adieu jolie Candy — Jean François Michael
4 — J'attends ta lettre Maria — Normand Gélinas
5 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
6 — Ouvre un petit peu les yeux — Michel Fugain
7 — Comme j'ai toujours envie d'aimer — Marc Hamilton
8 — Je t'aime profondément — Claude Gauthier
9 — Maman ne m'a pas dit — Patsy Gallant
10 — Fais l'amour et non la guerre — Robert Arcand
11 — CEGEP Blues — La 4e Volonté
12 — Il était une fois dans le sud — Les Charlots
13 — Moitié orange moitié citron — Marcel Amont
14 — Les dégonflés — Les Bel-Air
15 — Nake-di Nake-dou — Robert Cogol
16 — Hosanna — Donald Lautrec
17 — Le grand aventurier — Sandie Shaw
18 — Le début d'un temps nouveau — Renée Claude

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Essais en génétique porcine

LENNOXVILE, Qué. — Les scientifiques de la station fédérale de recherches de Lennoxville ont fait des travaux d'expérimentation illustrant jusqu'à quel point les éleveurs peuvent améliorer leurs troupeaux de porcs par une sélection fondée sur le taux de valorisation des aliments et l'amélioration du classement à l'abattage.

Une leçon essentielle se dégage de ces études, savoir: le perfectionnement de ces deux caractères est plus rapide lorsque la sélection porte sur les deux en même temps plutôt que sur chacun pris séparément. La sélection simultanée comporte aussi d'autres effets bénéfiques, à la fois utiles aux éleveurs et aux chercheurs.

On a constaté par exemple, l'importance de choisir des truies qui donnent des portées de porcelets de grosseur uniforme, de préférence à celles qui, généralement, donnent naissance à des porcelets de grosse taille ou à des portées nombreuses. Les recherches comprenaient trois lignées de porcs Yorkshire dont on a sélectionné les descendants de dix générations.



Il est important que les porcelets d'une même portée soient de grosseur uniforme, ont constaté les scientifiques de la station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada à Lennoxville, Qué. Pour conduire leurs expériences, ils ont utilisé des lignées de porcelets Yorkshire, comme ceux qu'on aperçoit ici.

☆ ☆ ☆

Perspectives pour les pommes

OTTAWA — On serait tenté de souhaiter une mauvaise récolte de pommes quelque part sur le continent nord-américain, au cours des prochaines années du moins.

Un économiste du ministère de l'Agriculture du Canada rappelle en effet qu'une récolte normale de pommes partout la même année en Amérique du Nord provoque des excédents qui font crouler les prix. En outre, les perspectives d'augmentation des ventes à l'exportation deviennent de moins en moins favorables parce que la production mondiale devance la demande. De fait, la France et l'Italie sont à l'heure actuelle nos principaux concurrents sur le marché britannique, principal débouché pour nos excédents de pommes.

Pourvu que les conditions de la récolte ne soient pas favorables partout en même temps et que les plantations nouvelles se limitent aux besoins de remplacement, il se peut que la croissance naturelle de la population et un faible accroissement de la consommation par tête aident l'industrie pomicole canadienne à rester un secteur rentable de l'économie, dit l'économiste.

☆ ☆ ☆

Engrais et pollution de l'eau

LETHBRIDGE — On accuse trop souvent l'agriculture d'être une cause de pollution dans les domaines de la santé, des loisirs et du milieu de vie en général, selon un chercheur de la station fédérale de Lethbridge.

Ainsi, on fait une publicité tapageuse autour des quelques 35 millions de tonnes d'engrais chimiques appliqués annuellement aux pelouses, jardins et grandes cultures de l'Amérique du Nord. On oublie cependant que, pour une vingtaine de livres d'azote épandu à l'acre en Amérique, des pays d'Europe en appliquent de deux à trois cents livres sur la même surface.

Les engrais chimiques peuvent difficilement causer la pollution de l'eau parce qu'ils ont tendance à rester en surface au lieu d'être entraînés dans les couches inférieures du sol.

• • •

Nos fourrures: le phoque

OTTAWA — Il y a plusieurs espèces de phoques, mais les plus importantes à l'industrie canadienne de la fourrure sont le phoque du Groenland et le phoque annelé. On estime à plus d'un million le nombre de phoques du Groenland dans l'hémisphère nord.

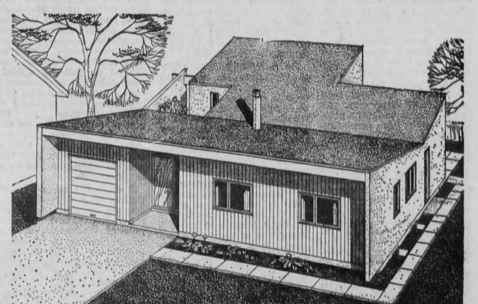
Une autre espèce de la même famille est encore mieux connue. Il s'agit du phoque à fourrure du Pacifique nord, aussi appelé le phoque de l'Alaska. Son pelage est très dense, au duvet velouté et doux. Il est protégé par une convention internationale à laquelle adhèrent le Canada, les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Japon.

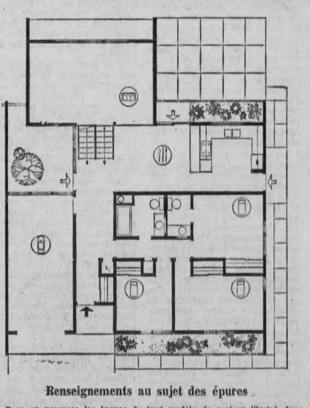
• • •

Protéine de soja pour veaux

FREDERICTON, N.-B. — Les veaux s'accommodent bien d'une certaine quantité de protéine extraite de la fève soja, a-t-on constaté à la suite d'essais sur des sujets de race Holstein à la station de recherches de Fredericton.

On sait que de nombreux agriculteurs emploient des succédanés au lieu de lait naturel pour nourrir leurs veaux; dans la plupart des cas, la poudre de lait écrémé constitue la principale source de protéine des succédanés. Cependant on peut obtenir le même rythme de croissance en remplaçant 70 pour cent des protéines du lait écrémé en poudre par des protéines concentrées provenant de la fève soja.





MODÈLE 2341

Ce grand bungalow de trois chambres, qui a été conçu par l'architecte J. Bryan Crawley, de Winnipeg, comprend de nombreuses caractéristiques intéressantes. En particulier, le jardin intérieur donne l'impression de vivre à l'extérieur.

Le fait que le vivoir soit à mi-étages, au-dessus du reste du rez-de-chaussée, permet un éclairage naturel abondant de la salle de jeu située directement sous cette pièce au sous-sol, en plus de donner une belle vue sur le jardin. La disposition du vivoir-salle à manger donne une sensation de spaciosité, grandement accentuée par les portes vitrées coulissantes qui mènent au patio. La cuisine, le passage et les salles de bain contribuent à insonoriser les pièces de repos et de séjour. Pour obtenir le meilleur éclairage possible, il faudrait que la porte d'entrée principale soit face au sud.

L'aire de parquet, à l'exclusion du garage à même et du patio, est de 1,729 pieds carrés; les dimensions extérieures hors-tout sont de 52 pieds dix pouces sur 44 pieds huit pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 2341, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

NOUVELLES INTERNATIONALES

Le pétrole dans la stratégie du Kremlin

Ombres rouges sur la mer intérieure

par Jean-Pierre Brûlé

— II —

Or donc, le "vide" que va créer dans cette région le retrait britannique achevé pour 1971, est déjà comblé par l'U.R.S.S. Le développement systématique de la marine soviétique depuis 1965 (arrivée de Brejnev) menace de plus en plus la maîtrise des mers détenue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale par les U.S.A.

D'autre part, au cours de l'année écoulée, l'U.R.S.S. a dépassé la parité militaire qu'elle avait atteinte fin 1968 dans les missiles intercontinentaux avec les U.S.A.

Le renforcement, ces tout derniers mois, des pouvoirs de l'Armée soviétique représente un autre indice de la volonté du Kremlin d'assurer la présence militaire, aérienne et navale soviétique dans les pays arabes et africains — actuels et potentiels — producteurs de pétrole et de l'étendre au Golfe Persique et à l'Océan indien.

Aujourd'hui, au lieu de chercher comme fit Staline en 1945 et 1946 une révision de la Convention de Montreux (signée le 20 juillet 1936, elle édicte une réglementation étroite du passage des navires de guerre en temps de paix et interdit, en cas de guerre, le droit de passage aux navires des belligérants si la Turquie est neutre, mais, si elle est elle-même belligérante, la Convention de Montreux laisse à la Turquie le soin d'établir la réglementation qui lui agrée), Brejnev déploie des trésors d'ingéniosité pour se concilier la Turquie qui tient les clefs des Détroits.

A l'autre extrémité, même tactique: rappelons-nous l'appui récent accordé par l'U.R.S.S. à l'Espagne lors des votes sur Gibraltar à l'O.N.U. et les ouvertures économiques d'aujourd'hui que couronne la récente invitation à Moscou du ministre espagnol des Affaires étrangères qui y fut reçu avec des égards particuliers...

L'ombre rouge s'étend sur la Méditerranée. Et voilà maintenant que les Chinois dénonçant violemment les avances de Moscou à l'Espagne et à la Turquie — et même à la Grèce — projettent, à en croire **Hongoi** — le Drapeau Rouge — revue doctrinale du parti, d'envoyer en Méditerranée des navires de guerre escorter les unités de la marine marchande pékinoise commerçant avec l'Albanie!

Il est à tout le moins curieux que le chef d'Etat-major général de Pékin, venu en Albanie, condamne vivement la présence en Méditerranée des bâtiments de guerre soviétiques sans dire un seul mot de la VIe Flotte américaine... Que Pékin ait décidé de prendre position sur le problème au moment précis où la situation est devenue tendue ne laisse tout de même pas d'inquiéter. Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que la politique extérieure pékinoise s'intéresse aux Arabes: en 1965, Mao, accueillant une de leurs délégations lui disait: **"Vous êtes la porte de notre grand continent asiatique et nous sommes ses arrières"**. Et Chou En-Laï de prendre le relais en écrivant dans son message du 1er février 1970 à Nasser: **"Dans le combat commun, le peuple chinois sera le plus sûr ami des peuples de la République arabe unie, de la Palestine et des autres pays arabes".**

Un banc d'essai

Autant que l'on peut en juger par les informations disponibles, la politique actuelle du Kremlin vise — pour l'immédiat, naturellement — non pas à la destruction de l'Etat d'Israël, mais à son isolement.

Moscou tient à présenter au monde les Israéliens comme un peuple de soldats agents de l'impérialisme. Et sachant que l'"engagement" des U.S.A. au Moyen comme au Proche-Orient est, pour l'instant, loin d'être aussi net qu'en Europe occidentale, le Kremlin s'emploie donc à en déterminer l'étendue et les limites.

Mais ce banc d'essai ne doit pas nous conduire à nous bercer d'illusions et à répéter après le duc de Guise "Ils n'oseront pas!". Les actuels maîtres du Kremlin sont prêts à agir de façon plus résolue qu'on ne le suppose souvent.

Les difficultés économiques intérieures, la lutte pour le pouvoir entre les factions du Politburo, contraignent les actuels dirigeants soviétiques à un durcissement qui apparait d'ailleurs à ce point évident aux Américains que si la campagne d'opinion présentement en cours aux U.S.A. prend de plus en plus d'ampleur, elle risque d'amener le président Nixon à une réévaluation complète de la politique militaire américaine.

De même que la défense de Moscou a conduit les Soviétiques en Tchécoslovaquie (au nom de la sauvegarde des Slaves à l'intérieur de la frontière qui postule le contrôle des Slaves de l'autre côté de la frontière!), la défense de Bakou les conduira, demain, à fermer aux intérêts occidentaux les Etats riverains de la Méditerranée.

Mais que réserve l'avenir?

Si, pour des raisons logistiques, l'intervention militaire soviétique n'apparait guère réalisable avant 1972-1975, l'action politique du Kremlin auprès des pays arabes met en danger pour un avenir désormais proche, la sécurité des approvisionnements en matières énergétiques.

L'instabilité latente des pays riverains du golfe Persique (à l'économie déséquilibrée parce que non industrialisée, avec un commerce extérieur alimenté aux trois quarts par des exportations d'hydrocarbures par exemple et que viennent aggraver, comme entre l'Irak et la Perse, des litiges frontaliers, etc.) est une invitation — ou un prétexte — à l'intervention de l'U.R.S.S. voisine qui, par surcroît, entre dans une période de déficit énergétique (entre les ressources et les emplois, le bilan énergétique de l'U.R.S.S. présente pour 1970 un déficit énergétique de 30 à 260 millions de Tec (tonnes équivalent charbon, selon la définition de l'O.N.U.) auquel s'ajoute celui des pays de l'Est (rien que le programme Diesel pour leurs chemins de fer, augmente les besoins de 50 p. 100 d'ici à 1980!) le relais nucléaire ne pouvant être assuré qu'en 1985 au plus tôt.

Il est donc vital — et tous les spécialistes du pétrole, à commencer par David Barrn, président de la Shell, qui a magistralement exposé à Londres devant la presse étrangère l'attitude soviétique à venir — et bien évidemment les spécialistes du Centre d'études stratégiques de Washington dont nous utilisons les "Conclusions et avis" (report spécial, série no 8) que l'U.R.S.S. va inéluctablement chercher à se procurer de nouvelles sources d'approvisionnement aux Proche et Moyen-Orient: d'où le développement constant de sa "présence" militaire, aérienne, navale et économique.

Or, dans le même temps, les pays européens de l'Ouest, déjà tributaires du pétrole arabe, le seront plus encore dans un délai relativement bref puisque, à moins de limiter la consommation intérieure, — ce qui parait exclu — c'est, au minimum, un milliard de tonnes de plus de pétrole arabe qu'il va leur falloir importer!

Au train où vont les événements, l'Europe libre risque de se trouver rapidement dans la situation qui est celle des pays de l'Est européen, ravitaillés à partir de l'U.R.S.S. par oléoducs et gazoducs.

L'U.R.S.S. se faisant payer en pétrole ses livraisons de matériels militaires et industriels aux pays arabes, le revendra aux Etats de l'Ouest européen contre livraison de matériel élaborés dont elle a besoin; mais ainsi, le Kremlin s'assure un contrôle quasiment absolu sur le développement de l'industrie occidentale qu'au surplus il pourra bloquer à tout instant en suspendant les approvisionnements en énergie...

La dimension stratégique de la politique arabe du Kremlin pose bien, comme nous l'écrivions dès le commencement, le problème de l'indépendance de l'Europe encore libre.

L'enjeu, pour l'avenir est trop important pour qu'il soit reçu avec cette légèreté coutumière aux démocraties occidentales et qui leur a, pourtant, déjà réservé bien des déboires.

FIN

Pékin et les satellites européens de l'U.R.S.S.

par Jean-Pierre Brûlé

Le temps a passé depuis que Mao proclamait, en 1949, que, dans les affaires internationales, la Chine "pencherait d'un seul côté", c'est-à-dire du côté du bloc communiste que l'URSS dirigeait, alors, de manière incontestée.

La répression par l'Armée soviétique de l'insurrection hongroise en 1956 va singulièrement modifier la situation. En effet, pour résister aux chocs qu'il a lui-même produits, Khrouchtchev appelle à son secours Mao. Ainsi; dans toute l'histoire de l'Europe, Khrouchtchev sera le premier à demander aux Chinois de se mêler des affaires européennes puisque Chou-En-lai se trouve amené à interrompre son voyage officiel en Birmanie pour venir faire le tour des capitales est-européennes afin d'y prêcher le ralliement autour du Kremlin. Cette médiation chinoise, entre les Soviétiques et les satellites visait, en fait, à renforcer l'unité du bloc communiste.

Mais pour peu de temps car la rupture Moscou-Pékin imposée par Khrouchtchev et suivie du défi de l'Albanie à l'URSS va contribuer à la détérioration des rapports entre la Chine et l'Europe orientale qui — exception faite de la Roumanie — prend le parti du Kremlin.

L'invasion par l'Armée soviétique de la Tchécoslovaquie en 1968 amena Pékin à dénoncer les "révisionnistes", c'est-à-dire Dubcek et son équipe, ainsi que le "social impérialisme", c'est-à-dire l'URSS, et à mobiliser l'opinion mondiale contre le Kremlin.

"Souveraineté limitée"

Pour faire connaître le point de vue chinois, Pékin lance aussitôt en direction de l'Europe orientale, une série d'émissions radiodiffusées en tchèque, en slovaque, en roumain, en polonais, ainsi que dans d'autres langues de l'Europe de l'Est et qui, dès lors, n'ont pas cessé.

Dénoncé si longtemps comme "archi-révisionniste" Tito se trouve amnistié pour avoir vivement dénoncé la fameuse doctrine Brejnev de "souveraineté limitée" (et le 18 mars 1969, Pékin et Belgrade signaient un accord commercial et de paiements)...

Mais quand Ivan Bachev, ministre des Affaries étrangères de Bulgarie, déclara le 10 avril 1969 — sans doute avec l'approbation du Kremlin — que "l'URSS et ses alliés du pacte de Varsovie interviendraient dans d'autres pays à régime communiste, si l'on devait assister à des développements semblables à ceux de Tchécoslovaquie", avant de conclure: "une action conjointe identique est également possible si les incidents de frontières entre l'Union Soviétique et la Chine mettent en danger le camp socialiste". Pékin, alors, donna un élan supplémentaire à son action en Europe orientale.

"Force maoïste"

La Roumanie réagit aussitôt en proclamant que les membres du Pacte de Varsovie n'avaient aucune obligation formelle d'aider l'URSS dans un conflit avec la Chine et en envoyant un chaleureux message au IXe Congrès du P.C. chinois que Moscou venait tout juste de qualifier "force maoïste".

Toutefois, bien que suivant fidèlement Moscou contre Pékin, l'Allemagne de l'Est, la Pologne, la Hongrie et la Bulgarie, n'en maintiennent pas moins leurs relations diplomatiques et commerciales avec la Chine.

En agitant constamment la menace potentielle que représente l'URSS pour chacun des pays de l'Europe orientale, Pékin s'efforce ainsi de mobiliser l'opinion de chacun d'eux pour dissuader Moscou de se lancer dans une telle aventure. Et non seulement en Europe orientale mais aussi en Chine car, finalement, Pékin pense que si les Soviétiques ont affronté le monde et l'opinion communiste en envahissant la Tchécoslovaquie pour renverser Dubcek, ils pourraient tout aussi bien intervenir en Chine pour renverser Mao...

Les Chinois jouent une carte maîtresse

L'intense propagande de Pékin et les échos favorables qu'elle trouve même dans les cercles dirigeants communistes des pays d'Europe orientale ont finalement inquiété le Kremlin. Et c'est bien cette "stratégie de flanquement" chinoise qui le contraignit à dépêcher Kossyguine à Pékin.

En attisant le nationalisme des pays communistes d'Europe centrale et balkanique les Chinois jouent une carte maîtresse. Et l'éditorial du nouvel an, mettant l'accent sur la priorité à donner au monde extérieur sur les problèmes domestiques, annonce une nouvelle orientation de la politique de Pékin. Aussi bien n'avons-nous pas fini de voir la Chine, qui n'a pas oublié sa médiation de 1956, s'intéresser, de nouveau et de près, à l'Europe orientale.



Des amis peu ordinaires. Cette fillette de Kursk, en Russie, est tout affection pour une louve de neuf mois qui s'est éprise d'elle l'année dernière. La jeune bête était alors en quête de nourriture quand elle pénétra dans une ferme russe. Comme on peut le voir, elle reçut un accueil très favorable. (Photo TTS)

Un pas vers le fédéralisme?

Le Parlement belge entame un débat historique

par Yvon Lambert

Le Parlement belge vient d'entamer sans doute l'un des plus grands débats de son histoire politique. La révision de la Constitution engagée au cours de la présente législature doit transformer radicalement les institutions unitaires pour permettre une meilleure coexistence entre les deux grandes communautés culturelles flamande et wallone.

Les Parlementaires doivent se prononcer, à la majorité des deux tiers, sur un texte établi par le gouvernement de M. Eyskens. Le cabinet de coalition est composé de membres sociaux-chrétiens et socialistes; à gauche, le **Rassemblement Wallon** et le **Mouvement Populaire Wallon** de tendance fédéraliste.

Pour l'étranger, le différend qui oppose les Wallons aux Flamands apparait comme un véritable sac d'embrouille. Aussi n'est-il pas sans intérêt de rappeler, dans les grandes lignes, les origines de ce conflit qui mine le pays depuis plus de 40 ans.

C'est en 1932 que sont adoptées les premièrse lois linguistiques visant à démarquer les deux communautés, mais plus précisément à protéger la Flandre contre la francisation. Les troubles de l'immédiat avant-guerre (le rexisme de Degrelle), puis la guerre 39-45, l'affaire royale, la question scolaire avaient mis le problème en sommeil. Mais, il y a une dizaine d'années, sous la pression des intellectuels flamands, les tensions larvées se sont brutalement rallumées.

La nature même du conflit est compliquée parce que les revendications flamandes et les doléances wallones ne se situent pas sur le même terrain.

Les Flamands représentent la communauté la plus nombreuse et ils estiment qu'ils ne possèdent pas, en Belgique, une place en rapport avec leur importance numérique. Ils se sont attachés, depuis des décades, à supprimer tous les foyers de francisation qui subsistaient en Flandre, parce que, estiment-ils, ils portent atteinte à l'intégrité de la culture flamande. Il s'agit là, disent-ils encore, d'une manifestation d'impérialisme inadmissible. Il faut savoir qu'après la révolution belge de 1830 et l'expulsion des Hollandais, la langue française était devenue pratiquement la langue nationale. Cette prédominance provenait du fait que le français était la langue de l'élite, de la grande bourgeoisie et de l'administration. Le flamand était considéré comme un dialecte dont les maîtres ne se servaient qu'avec leurs serviteurs. Cette situation a empêché le peuple flamand de s'épanouir normalement, a freiné l'instruction des masses en permettant principalement aux Wallons et aux Bruxellois de s'emparer de tous les postes de commande sur le plan politique, économique, dans la magistrature, dans l'armée, etc.

Le français fut donc considéré par le Flamand comme la langue de l'oppression, la langue du "patron"; d'où la violence de réactions qui sont à la fois l'expression d'un réflexe de conservation culturelle et d'émancipation sociale.

Le problème wallon est tout différent. Il est essentiellement économique et il est apparu beaucoup plus tard lorsque le système de la représentation proportionnelle a donné la majorité aux Parlementaires flamands. La Wallonie n'a pu encore arrêter le déclin économique qu'elle subit depuis la fermeture des mines de charbon et la disparition d'un grand nombre d'industries qui faisaient la richesse du sillon Sambre-et-Meuse et du Borinage. La Wallonie a vu naître, en Flandre, de nombreuses industries nouvelles attirées par une main-d'oeuvre abondante, peu revendicative, et par la proximité des ports de la mer du Nord. Ainsi, au dépérissement de la Wallonie, correspondait une industrialisation rapide de la Flandre. Le sentiment régionaliste wallon est né d'un sentiment de frustration et de la crainte de voir le pays gouverné essentiellement par une majorité flamande.

Mais il y a un troisième élément au problème: Bruxelles, la capitale située en territoire linguistique flamand et dont la population est francophone à 80%. Les Flamands reprochent aux Bruxellois de ne pas les accueillir favorablement et ils sont parvenus, par un jeu de lois très subtiles, à enfermer la capitale dans un carcan qui risque de limiter jusqu'à l'étouffer son économie. En fait, Wallons et Flamands parviendraient assez facilement à "prendre un arrangement" si Bruxelles n'existait pas. Mais Bruxelles existe et veut avoir les mains libres pour jouer sans contrainte son rôle de capitale de la Belgique, mais aussi de capitale de l'Europe. Le gouvernement se trouve devant une tâche extrêmement délicate. La solution ne peut être trouvée que dans le compromis, ce sur quoi tout le monde s'accorde, mais les compromis supposent des marchandages et font toujours des mécontents.

M. Eyskens, courageusement, s'est mis à la tâche. Le Premier Ministre est Flamand. Professeur à Louvain, il a enseigné principalement en langue française. Il est têtu. Ses nerfs sont solides et il possède, de la réalité politique belge, une expérience que lui ont apportée 25 ans de vie parlementaire.

"L'Etat unitaire, tel que les lois le régissent encore dans ses structures et dans son fonctionnement, est dépassé par les faits, a-t-il affirmé dans la longue déclaration qu'il a lue devant les Chambres le 17 février. Les communautés et les régions doivent prendre leur place dans des structures rénovées de l'Etat mieux adaptées aux situations spécifiques du pays". La solution gouvernementale comporte 25 points qui énumèrent les réformes constitutionnelles et les dispositions législatives qui en découlent. On y trouve des phrases ambiguës, obscures même. Nous allons tneter d'en dégager les idées maîtresses.

Constitutionnellement: la Belgique comprendra quatre régions linguistiques: flamande, francophone, bilingue (Bruxelles) et allemande (Cantons de l'Est). Economiquement: Flandre, Wallonie et Bruxelles. Culturellement: flamande, wallone et allemande. Les règles générales ne sont que très rarement assorties de précisions. Le travail législatif que devra réaliser le gouvernement et les discussions sur les textes qui seront soumis au Parlement demanderont beaucoup de temps.

L'accueil réservé à la déclaration gouvernementale a été très nuancé, et les discussions risquent d'être chaudes. Personne n'oserait faire la moindre prévision sur l'issue d'un débat qui sera long. Mais il semble acquis que la Belgique a fait un pas irréversible dans la direction du fédéralisme. Dans quelques mois nous verrons plus clairement l'orientation qu'aura prise la Belgique.

Philippines: situation explosive

par Jean-Pierre Brûlé

La tension ne cesse de monter aux Philippines depuis fin janvier. La cause en est, là aussi, l'emprise américaine de plus en plus forte sur l'économie du pays.

C'est le 26 janvier, dans la capitale, Manille, que les manifestations contre le Président de la République ont tourné à l'émeute. Plus de 20,000 manifestants attendaient devant la Chambre des députés la sortie du président Marcos. Projectiles divers: bâtons et bouteilles, lancés de tous côtés et ayant frôlé Mme Marcos, blessant finalement l'officier de sécurité, la garde présidentielle et la police chargèrent avec une brutalité inouïe pour que le président et sa femme puissent s'engouffrer dans une voiture officielle. Bilan provisoire: 4 morts et plus de 100 blessés graves.

Les obsèques des victimes: toutes du côté des manifestants, allaient être l'objet de nouveaux affrontements. Le 30 janvier, pour protester contre les brutalités policières, 15,000 étudiants partent à l'assaut du palais présidentiel. Rapidement débordé, le service d'ordre pourtant imposant, ne peut empêcher les étudiants les plus téméraires de pénétrer dans l'enceinte du palais et d'y incendier deux bâtiments annexes. L'armée, appelée en renfort, ouvre, de nouveau, le feu.

Dans un message radiodiffusé au pays, le président Marcos déclare que ces violences sont le fait d'un mouvement révolutionnaire communiste qui veut prendre le pouvoir! Antienne déjà entendue ailleurs... Toutefois, la dissolution des brigades de choc anti-émeutes (500 policiers) est considérée comme une victoire par les étudiants, bien décidés d'ailleurs à n'en pas rester là.

Par l'intermédiaire d'un éditorial **"Les Philippines aux Philippins"**, du **"Quotidien du peuple"** (29 janvier), Pékin intervient ouvertement en faveur des manifestants et dénonce dans son style inimitable: "**... la politique d'occupation colonialiste américaine des USA aux Philippines. Les mensonges et l'hypocrisie de Nixon et d'Agnew trahissent la nature de loup de l'impérialisme et montrent qu'ils considèrent les Philippines comme un petit Chaperon rouge. Nous soutenons chaleureusement les luttes anti-américaines du peuple philippin".**

La pression estudiantine ne cessant de croître et, pour éviter de nouveaux affrontements sanglants, le président de la République décide, le 8 février, de remanier le gouvernement: le chef de la police, le général Vicente Raval est limogé; le ministre de la Justice, Juan Ponce Enrile, perd son ministère et devient secrétaire d'Etat à la Défense; des mutations affectent aussi d'autres titulaires de portefeuilles ministériels, et même le Secrétariat exclusif de la Présidence. Un communiqué officiel précise que ce remaniement **est intervenu "afin de rendre le gouvernement plus réceptif aux clameurs qui s'élèvent en vue d'une mutation...".**

Les décès de blessés des émeutes du 30 janvier échauffent, de nouveau, les esprits. Les étudiants réclament, maintenant, la démission du président de la République.

De nouvelles manifestations se préparent. La population des quartiers résidentiels de la capitale demande la protection de l'armée. Les manifestations sont interdites en même temps que sont arrêtées diverses mesures militaires pour assurer la protection du palais présidentiel et des édifices gouvernementaux.

Et c'est, le 18 février, au cri de **"Marcos, fasciste, marionnette de l'impérialisme américain"**, l'assaut de l'ambassade des U.S.A. à coups de cocktails Molotov et de torches enflammées. Un incendie se déclare dans le hall, mais l'arrivée rapide de renforts de la police et de l'armée va y mettre rapidement un terme. Le gouvernement décide alors la fermeture des universités et écoles de la capitale et des faubourgs: ce qui a pour principal effet de mettre dans la rue étudiants et écoliers... auxquels se joignent maintenant de jeunes ouvriers et paysans. Et naturellement les partisans de la "nouvelle armée du peuple", c'est-à-dire l'ancien mouvement Huk qu'avait brisé — mais non anéanti — au terme d'une répression atroce, le président Magsaysay, "inventé" par l'Etat-major américain.

Mais, loin d'être d'inspiration chinoise, l'agitation étudiante aux Philippines est, avant tout, l'oeuvre du président de l'Université Ateneo — la plus prestigieuse des Philippines —, le Père Pacifico Ortiz. Dès le lendemain de la réélection, en novembre 1969, du président Marcos à la suite d'élections les plus corrompues du jeune régime républicain philippin, ce père Jésuite a demandé la réunion, en 1971, d'une "Convention constitutionnelle" pour rédiger une nouvelle constitution de la République, de peur que le président Marcos, avec l'aide de ses partisans, ne se maintienne éternellement au pouvoir.

Le P. Ortiz, qui a son franc-parler, a même saisi l'occasion d'une émission télévisée officielle pour avertir les résidents des quartiers élégants de la capitale qu'ils étaient condamnés à la guillotine à moins de changer leur façon de vivre!...

Mais le P. Ortiz n'est pas seul; il a trouvé un appui auprès de l'Université d'Etat dont le recteur, M. Lopez, ancien ambassadeur des Philippines à Paris, accompagné de 500 professeurs, s'est rendu à la Chambre des Députés et au palais présidentiel pour y déposer un vigoureux avertissement: "**... nous protestons contre la répression des libertés civiques, nous approuvons sans réserve la lutte révolutionnaire des étudiants pour défendre les droits démocratiques, nous dénonçons la formation d'unités para-militaires, l'existence d'armées privées, les interférences étrangères dans la sécurité interne, l'utilisation de policiers spécialement entraînés, nous tenons le pouvoir pour responsable de la répression, nous appelons les autres universités, les dirigeants ecclésiastiques, les paysans, les ouvriers, les écrivains, à se joindre à nous et aux étudiants dans leur lutte pour la liberté, la justice et la démocratie".**

Il est vrai aussi que les initiatives du P. Ortiz ont provoqué une cassure dans la communauté catholique (pour 35 millions d'habitants, il y a, aux Philippines, 24 millions de catholiques), et dans la hiérarchie qui contrôle deux importantes banques et se trouve étroitement liée aux milieux d'affaires et aux grands propriétaires. Une "lettre ouverte au président de la République" exigeant des réformes démocratiques ne fut finalement signée que par 7 des 68 évêques (dont 43 résidentiels) des Philippines.

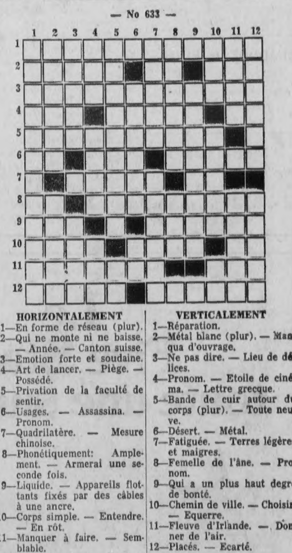
Mais l'initiative des catholiques et prélats contestataires a contraint le cardinal Rufino Santos — que les libéraux qualifient "personnage de l'Espagne du 17e siècle" — et le reste des évêques à suivre le mouvement en lançant, eux aussi, un "Appel", mais beaucoup plus prudent en faveur d'une vie politique plus honnête.

Cette caricature de la démocratie qu'est le régime du président Marcos, cette corruption atteignant un degré inégalé dans le monde, cette criminalité sans égale sur la planète, même aux USA, ces contrastes entre la richesse insolente d'une infime minorité et la misère effroyable dans laquelle est maintenu un peuple entier, posent en termes désormais inéluctables la survie du régime et du président Marcos qui en est la vivante incarnation.

Mais voilà: tous les problèmes se présentent en même temps et il n'est plus possible d'éluder leur solution.

Pour demeurer président des Philippines, F. Marcos n'a plus le choix: ou des réformes démocratiques immédiates, sinon, c'est inéluctablement à bref délai l'installation aux Philippines d'une dictature d'extrême-droite ou d'extrême-gauche.

— No 633 —



HORIZONTALEMENT

1—En forme de réseau (plur).
2—Qui ne monte ni ne baisse. — Année. — Canton suisse.
3—Emotion forte et soudaine.
4—Art de lancer. — Piège. — Possédé.
5—Privation de la faculté de sentir.
6—Usages. — Assassina. — Pronom.
7—Quadrilatère. — Mesure chinoise.
8—Phonétiquement: Amplement. — Armerai une seconde fois.
9—Liquide. — Appareils flottants fixés par des câbles à une ancre.
10—Corps simple. — Entendre. — En rôt.
11—Manquer à faire. — Semblable.
12—Chose exquise. — Sans indulgence.

VERTICALEMENT

1—Réparation.
2—Métal blanc (plur). — Manqua d'ouvrage.
3—Ne pas dire. — Lieu de délices.
4—Pronom. — Etoile de cinéma. — Lettre grecque.
5—Bande de cuir autour du corps (plur). — Toute neuve.
6—Désert. — Métal.
7—Fatiguée. — Terres légères et maigres.
8—Femelle de l'âne. — Pronom.
9—Qui a un plus haut degré de bonté.
10—Chemin de ville. — Choisir. — Equerre.
11—Fleuve d'Irlande. — Donner de l'air.
12—Placés. — Ecarté.

SOLUTION DU PROBLEME No 632

■ **Horizontalement:** 1. Tonka — Appels; 2. Issant — Risée; 3. Ré — Iturée — Rr; 4. Erosif — Culot; 5. Tâtée — Fixité; 6. Sarrois; 7. Ré — Aar; 8. Saies — Rançon; 9. Miette — Liège; 10. Or — Retape — Ug; 11. Sévère — Errer; 12. Es — Se — Oseuse.

■ **Verticalement:** 1. Tiret — Osmose; 2. Oseras — Aires; 3. NS — Otarie; 4. Kaiser — Etres; 5. Antier — Stère; 6. Tuf — Or — Eté; 7. Fier; 8. Précis — Alpes; 9. Pieux — Anière; 10. Es — Limace — Ru; 11. Lérot — Rogues; 12. Sertes — Nègre.

Pourquoi donc votre enfant est-il fatigué?

PARIS — Un enfant généralement actif devient paresseux. Plein de vitalité, le voilà qui manque de dynamisme. Ecartons tout de suite l'hypothèse de la paresse: cet enfant est fatigué. Pourquoi? Quelles sont les causes possibles de sa fatigue?

Causes physiques

Trop de longues séances devant la télévision, des couchers tardifs, des week-ends plus fatigants que reposants, la pratique trop intensive de quelques sports ou au contraire une vie confinée, insuffisamment aérée dans un logement exigu, peuvent être des causes de fatigue pour l'écolier. Mais également une croissance trop rapide, une mauvaise nutrition, insuffisante pour certaines vitamines, des déficiences glandulaires, auxquelles le médecin saura remédier après un examen approfondi de l'état de santé de l'enfant.

Causes pédagogiques

Un enfant mal orienté scolairement doit faire un effort démesuré pour suivre sa classe et éviter les échecs. Cela l'épuise et pourtant ses résultats ne sont que passables ou même mauvais. De sorte que, à la fois, il consomme trop d'énergie sans parvenir à récupérer, et ses parents le grondent pour les faibles résultats obtenus. Comment ne se sentirait-il pas accablé, fatigué?

Mieux vaut changer l'orientation des études d'un adolescent que le laisser piétiner dans une section qui ne lui est pas adaptée. Nous savons tous combien est éreintant un travail qu'on n'aime pas et combien au contraire, s'accomplit légèrement un travail plus intense, mais qui plait vraiment.

Causes psychologiques

Si l'écolier souffre psychologiquement de quelque chose, la fatigue est une des formes d'expression de son état intérieur douloureux.

Par exemple, si des conflits non résolus sont latents entre un ainé et son cadet, l'ainé peut se croire moins aimé de ses parents depuis la naissance de son petit frère ou de sa petite soeur et en ressentir un violent sentiment de désespoir.

Le climat familial peut également être l'occasion d'une souffrance non exprimée de l'enfant: disputes conjugales fréquentes, absence trop nombreuses et trop longues d'un parent, tension existant dans les foyers où cohabitent trois générations, etc... Un enfant malheureux se referme sur lui-même, se resserre en un mouvement d'auto-défense au lieu de s'épanouir; il perd le goût de la joie, de l'action, de la vie, et cela se traduit par une nonchalance qui semble sans cause.

A l'école également, les problèmes d'ordre psychologique peuvent se poser. Des mauvaises relations avec certains condisciples, une antipathie violente envers le professeur, le découragement brusque après une injustice flagrante peuvent littéralement couper "bras et jambes" à l'écolier. Il suffit parfois alors que la maman permette à l'enfant de s'expliquer, qu'elle ait une conversation avec le professeur. Une bonne parole, un geste de sympathie du professeur envers l'élève peuvent enlever un poids énorme qui pesait de manière exorbitante sur toute la vie affective de l'enfant.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Si vous voulez donner le bain à bébé, versez très peu d'eau dans le bassin si vous êtes une toute jeune maman pas encore très habituée à baigner bébé. Vous augmenterez la quantité lorsque vous deviendrez plus habile. N'oubliez pas de vérifier la température de l'eau en y plongeant votre coude. Si vous ne ressentez ni impression de froid, ni impression de chaleur excessive, le bain est "juste bien". Tenez bébé assis, de façon que sa tête soit appuyée sur votre poignet. Placez le pouce sur l'épaule de l'enfant et vos autres doigts sous son aisselle.

✦ ❊ ✦

Les femmes ont la réputation d'être capables de parler plus longtemps que les hommes, plus forts qu'elles, et sur une plus grande variété de sujets, même sur ceux dont elles ne connaissent pas grand-chose!

✦ ❊ ✦

Une recette inattendue pour enlever les marques de rouille sur un vêtement: dissoudre une cuillerée à table de poudre de crème de tartre dans une chopine d'eau bouillante, puis, lorsque la solution est refroidie, appliquez-la sur le tissu avec les doigts.

✦ ❊ ✦

Un homme apprend à sa femme à conduire une auto, mais du trottoir.

Comme on lui fait observer qu'il serait plus simple qu'il s'assoie à côté d'elle, il dit:

— Non, parce que ma voiture est assurée, mais pas moi.

✦ ❊ ✦

Pour éviter cette plaie que représente un conduit d'évier bouché, prenez l'habitude de verser dans l'évier, chaque semaine ou au moins deux fois par mois, le contenu d'une casserole d'eau bouillante additionnée d'ammoniac.

✦ ❊ ✦

Dans certains cas, il est inutile que la nourriture que l'on cuit à la poêle baigne dans l'huile, le beurre ou la margarine. Il s'agit alors de "mouiller" la poêle avec la matière grasse de votre choix, en la badigeonnant avec un crouton de pain trempé dans l'huile ou autre.

✦ ❊ ✦

A cause de sa forte teneur en gras, le bacon réduit beaucoup à la cuisson. Pour obtenir de bons résultats, le mettre dans une poêle froide et le maintenir à feu moyen.

✦ ❊ ✦

Il est parfois difficile de retirer la boule d'ouate qui est dans une bouteille de comprimés. Avec le bout, non soufré, d'une allumette en bois, on accroche facilement cette boule d'ouate. Il s'agit seulement de faire tourner l'allumette, les fibres d'ouate s'enroulent autour du petit morceau de bois et c'est fini...

✦ ❊ ✦

Si vous voulez diminuer votre tour de taille de quelques pouces, il vous suffit de rentrer votre estomac et de raidir les muscles de votre poitrine pendant dix secondes, quatre ou cinq fois par jour.

✦ ❊ ✦

— Les Dupont nous ont reçus à la bonne franquette. Ils étaient en tenue d'intérieur et les pommes de terre étaient en robe de chambre.

La Reine du Miel du Manitoba



Lucette Roy, fille de M. et Mme Paul-H. Roy, d'Otterburne, a été proclamée Reine du Miel du Centenaire du Manitoba pour sa recette "Côtes levées miel et ail", qui lui valut ce titre. Elle fut couronnée Reine du Miel par M. Sam Uskiw, ministre d'Agriculture, à l'occasion du déjeuner de l'Association des aviculteurs du Manitoba, à "International Inn", le lundi 2 mars. Lucette, âgée de 16 ans, est en 10e année à l'école élémentaire de St-Pierre. — Voici la recette gagnante "Côtes levées au miel": 3 livres de côtes levées (spareribs), 2 gousses d'ail, 3 cuillères à table de catsup, ½ tasse de jus de citron, 1 cuillère à thé de paprika, ½ tasse d'eau et ½ tasse de miel liquide. Cuire les côtes levées une heure à 250°F. Laisser les côtes levées tremper dans les ingrédients liquides de une à deux heures. Griller pendant 20 minutes. Ajouter la sauce durant le grillage.

(Photo Winnipeg Tribune)

Comment découvrir l'enfant doué

Plus d'un enfant exceptionnel passe inaperçu soit que les parents ne se rendent pas compte de ses talents, soit que, par manque d'intérêt pour des études trop faciles, il flâne à l'école et trompe ses professeurs par ses façon de raisonner.

Mais, nous dit le dépliant publié par le ministère de la Santé nationale et intitulé "L'enfant brillant", certains signes sont révélateurs.

En général, l'enfant exceptionnel commence jeune à parler. Si avant d'avoir un an, il dit "Papa" et "Maman" et qu'il prononce des phrases complètes avant d'avoir deux ans, il y a des chances qu'il soit supérieurement doué. L'ampleur de son vocabulaire a aussi son importance. Par exemple, un vocabulaire de plus de 25 mots, à 18 mois, est une indication probable de vive intelligence.

A cinq ans, les enfants très brillants savent souvent lire et l'ont appris eux-mêmes. Ils sont dévorés de curiosité et du désir d'apprendre. Ils apprennent vite, saisissent du premier coup toutes les explications et ont aussi une mémoire extraordinaire.

Il est plus difficile de se rendre compte des dons artistiques ou autres des enfants. L'enfant particulièrement doué dans un domaine s'absorbe tout entier dans son projet et le poursuit avec un élan et une énergie apparemment inépuisables. Il possède aussi un sens remarquable de la couleur, du toucher et des sons, et fait très souvent preuve d'originalité, de persévérance et de pouvoir de concentration.

Lorsque vous vous rendez compte que votre enfant est très doué, il vous appartient de lui fournir l'occasion de satisfaire son besoin d'explorer, d'expérimenter, de poser des questions et d'apprendre, que ce soit à la maternelle, à la ferme, à la bibliothèque ou au cours de sorties en famille. C'est le seul moyen de nourrir son intelligence pour que sa vie soit fructueuse et heureuse.

Si brillamment doué que soit votre enfant, n'oubliez pas qu'il reste quand même un enfant et que ses besoins sont semblables à ceux des autres. Il a le même besoin de tendresse, de louange, de considération.

Pelleter, ou ne pas pelleter

NEW YORK — Un journaliste américain qui a passé la cinquantaine raconte de façon très amusante ses démêlés avec sa femme, au sujet de la neige à pelleter. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, chez le confrère Allerup, c'est monsieur qui insiste pour aller pelleter l'entrée de neige, et c'est madame qui insiste pour que monsieur se ménage.

"Bien sûr, dit monsieur, je n'ai plus les muscles que j'avais. Mais pelleter, c'est un travail d'homme. Même si je fais un peu d'embonpoint, et si je suis un peu essoufflé, j'ai le coeur solide. Et je ne suis pas un de ces fous qui veut aller aussi vite que la charrue. Je sais prendre mon temps."

Mais madame est irréductible. "J'ai encore lu l'autre jour qu'une demi-douzaine de personnes sont mortes la dernière tempête. Et c'étaient tous des hommes. Les experts disent qu'un homme ne devrait pas pelleter, passé 50 ans. Et tu ne pelleteras pas!"

Monsieur a cru bien faire en prenant son médecin comme arbitre. "Vous me dites que j'ai le coeur solide, et qu'il est bon qu'un homme sédentaire fasse un peu d'exercice. Téléphonez donc à ma femme pour lui expliquer que je peux pelleter".

"Je vais en effet téléphoner à votre femme, a répondu le médecin, et je vais lui dire qu'elle a entièrement raison. Un homme qui est assis à son pupitre presque toute la journée ne devrait pas pelleter, c'est évident. Vous ne soulevez jamais rien de plus lourd qu'un stylo. Vous n'avez presque jamais l'occasion de vous pencher. Ce serait mettre votre coeur à rude épreuve. Il vaut mieux ne pas prendre de risques."

— Mais les femmes, est-ce qu'elles ont un coeur à toute épreuve?

— Pas toutes, évidemment. Mais une femme qui travaille à la maison bouge, se penche, soulève des objets. Elle est mieux préparée à un travail comme le pelletage qu'un homme immobilisé à son pupitre toute la journée.

Désireux de sauvegarder sa vanité masculine, le confrère Allerup a trouvé un compromis. Avant de partir pour le bureau, il nettoie les marches de l'entrée. Et puis madame continue.



Q. — Croyez-vous qu'il soit de mise pour une dame d'assister à la messe en pantalon de ski? J'ai remarqué récemment plusieurs personnes, jeunes et moins jeunes qui portent le costume-pantalon à peu près partout. Il me semble que ces vêtements devraient être réservés pour les sorties sportives. — **Ninette.**

R. — Je ne crois pas que les femmes doivent prendre l'habitude de porter le pantalon partout et toujours, mais quand il fait très froid et qu'elles attendent des autobus ou qu'elles marchent, je les trouve sage de le faire. Avec les mini-jupes d'aujourd'hui, certaines sont certainement plus modestes en pantalon. Quant au costume-pantalon, comme vous le dites, on le voit un peu partout. Il me semble qu'il est très élégant en temps et lieux, et pour moi, un des lieux où il ne convient pas, sauf dans le cas cité plus haut, c'est bien pour assister aux offices religieux. Pour le sport ou le voyage en auto, voire même certaines sorties sans cérémonie, passe encore, mais pas pour les grandes sorties du soir ou du jour.

☆ ☆ ☆

Q. — Je vous serais reconnaissante si vous pouviez me donner les renseignements suivants: Pour un mariage, qui paie la réception, les meubles, les fleurs et la boisson? J'ai toujours entendu dire que la jeune fille apportait son ameublement de chambre à coucher, que ses parents payaient la réception et que le fiancé payait la boisson et les fleurs. Ai-je raison? Veuillez me répondre par l'entremise du "Courrier de Louise" le plus tôt possible. Merci à l'avance. — **Une maman.**

R. — La jeune fille fournit généralement l'ameublement de chambre à coucher, ses parents paient la réception et les fleurs. De nos jours, alors qu'il y a souvent des invités en très grand nombre, les deux familles se partagent souvent toutes les dépenses. Il s'agit de faire les arrangements qui conviennent le mieux. Pour ce qui est des meubles, c'est le fiancé qui en fait les frais.

☆ ☆ ☆

R. — **Cheveux d'ange...** Merci aux aimables lecteurs et lectrices qui m'ont renseignée au sujet de cet aliment... qui n'est autre qu'un vermicelle très fin, très goûté en Europe, surtout en France. C'est en Espagne qu'on fait de la confiture avec des cédrats, genre de gros citron au goût très délicat, et qui s'appelle aussi "cheveux d'ange".

☆ ☆ ☆

R. — **A éleveur de lapins.** Je ne peux malheureusement pas publier votre adresse dans le courrier, ce serait faire de la réclame, mais si vous passiez une "petite annonce" dans le journal, vous seriez peut-être surpris du nombre de clients qui y répondrait... Je le ferais moi-même!

☆ ☆ ☆

Q. — J'apprécie beaucoup toutes vos réponses et je viens vous demander comment on appelle la saucisse de lard ou de porc frais? et pour la fesse d'agneau, doit-on appeler les tranches des "steaks"? Nous avons eu une discussion et voudrions votre opinion. Merci beaucoup, chère Louise. — **Lydia de la Saskatchewan.**

R. — Merci de vos bonnes remarques, chère Madame, je les apprécie vivement. On dit tout simplement "saucisse de porc". Je suppose qu'on pourrait très bien appeler "steaks" des tranches de fesse d'agneau, mais je n'ai jamais vu cette coupe de viande, seulement des côtelettes, la longe, le gigot (fesse), l'épaule et les coupes pour ragoût.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-il poli pour des gens d'arriver à pleine voiture pour diner chez quelqu'un alors qu'ils savent que la maitresse de maison fait sa lessive ce jour-là? J'aimerais ce renseignement et je vous remercie des services que vous m'avez déjà rendus. Merci. — **Janette.**

R. — Les personnes qui arrivent comme un cheveu sur la soupe mériteraient une soupe contenant des cheveux. Ils font preuve d'ignorance crasse ou autre de la plus élémentaire politesse.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 17

— C'est entendu. Je lui avais déjà parlé dans ce sens. Je crois qu'il a compris... Tu es soi-disant très nerveuse. Maintenant il te reste deux tâches: préparer ton bagage... et te faire une raison.

— Elle n'est pas venue, dit Quéloy à sa mère en fermant la porte de la chambre.

En vain il avait été attendre Gaétane devant l'embarcadère. En vain il espère qu'elle arriverait avant que le capitaine ne donne le signal du départ du bateau qui normalement devait emporter la jeune fille.

— Et te voilà aux champs, mon pauvre garçon. Ou bien on l'a mise en retard, ou bien elle n'a pas pu se libérer, et on la conduira à Lucerne. Un invité n'a pas pu se libérer, et on la conduira à Lucerne. Un invité n'est pas toujours son maître.

— Tu as raison, maman, mais si tu savais quelle déconvenue.

— Tu ne crois tout de même pas qu'elle l'a fait exprès?

— Mais non! s'écria-t-il. Quelle idée!

— Alors, patiente jusqu'au prochain vapeur!

— J'attendrai à l'embarcadère. Au revoir.

Mais elle ne vint pas. Après avoir averti sa mère, Hector sauta dans sa voiture et roula vers Lucerne. Il la verrait au train.

Il rentra à dix heures, trouva sa mère dans un des salons.

— Maman, nous partons dans deux jours? ... Oui?... Qu'est-ce que je ferais encore ici?

Après un voyage sans sommeil, sans conversation, quand elles débarquèrent à Paris, Mariette dit:

— Je viendrai te voir, Monique. Laisse-moi t'embrasser. Ta mère doit être là. Mon père aussi.

Elle comprenait que son amie n'avait aucune envie de bavarder.

— Prends sur toi. Ne laisse rien voir à ta mère. Aie du courage. Tu en auras besoin.

— Je le sais.

Monique trouva sa mère près de la locomotive. Une petite dame menue, qui la reçut dans ses bras.

— Ma chérie... pas trop fatiguée?... Viens vite. J'ai hâte d'être chez nous.

Pendant le trajet, la foule les avait empêchées de parler, mais Redange n'avait pas cessé d'observer sa fille, qui, après deux semaines de Suisse, entre les lacs et les montagnes, aurait dû lui revenir avec plus de couleur, plus d'éclat, un regard plus clair.

— Sais-tu que tu n'as pas bonne mine? fit-elle avec un froncement des sourcils, quand elles arrivèrent à leur modeste appartement, au quatrième. N'as-tu pas assez mangé à ta pension?

Monique essaya de rire:

— Mais si, maman! Que vas-tu penser?

— Je ne sais, mais j'espérais te voir mieux en forme.

Monique parvint à se dominer, à sourire, et au cours de la journée, elle raconta bien des choses, décrivit des promenades, montra les cartes postales qu'elle avait achetées. Mais le lendemain, elle ne parla plus, refusa de sortir. Parfois deux mots se présentaient devant elle et elle les murmurait, sans presque remuer les lèvres:

— Plus jamais... plus jamais...

Mariette vint deux jours plus tard et ce soir-là, quand on sonna et que Mme Redange alla ouvrir, elle vit entrer Bédarigue, qui avait son air contraint.

— Je suis rentré aujourd'hui, dit-il.

— Ah! Vous n'étiez pas ensemble tous les trois?

Mme Redange savait depuis longtemps que ce garçon honnête avait formé le voeu d'épouser sa fille. Elle connaissait aussi les sentiments de Monique et la désapprouvait de ne pas accepter un parti honorable. Bédarigue appartenait à une famille aisée, que l'achat d'un fonds de pharmacie ne gênerait nullement.

On parla du voyage, et Mme Redange en arriva vite aux excursions que lui avaient fidèlement expliquées les cartes postales.

— Je ne les faisais pas toutes, répondit Georges, dont la nervosité naissante fit apparaître un des tics. Pas celles qui allaient loin. Mlle Lasagne ne pouvait pas s'en permettre la dépense.

— Mais toi, Monique? questionna sa mère, alertée.

— Elle était avec vos amis, n'est-ce pas? C'était différent.

Il l'avait peut-être dit sans intention malveillante, mais en obéissant à son esprit de rancune. Mme Redange vit le visage de sa fille se contracter.

— Ah! oui, fit-elle simplement.

Et elle abandonna le sujet. Après le départ de Bédarigue, la jeune fille ne parla de rien et gagna sa chambre pour ne plus en sortir. Le lendemain, elle s'enferma dans un mutisme têtu, que sa mère soupçonna d'être douloureux. Le soir, après le diner, Mme Redange demanda, sans intention apparente:

— Quels sont les amis dont parlait M. Bédarigue?

Monique la regarda longuement, sans rien dire, puis, les traits délavés de tout sentiment, elle prononça, d'un débit monocorde et las:

— Il n'y avait pas d'amis, maman.

Elle fit une nouvelle pause. Elle gardait les mains fermées, appuyées sur le bord de la table.

— Non, maman, il n'y avait pas d'amis. Et il vaut mieux que je te dise tout. Tu comprendras ainsi qu'il ne faut plus me parler de Georges Bédarigue... Tu as droit à la vérité, et pour moi, te la dire sera peut-être un soulagement.

Alors d'une voix uniforme qui, sans qu'elle le sût, rendait son récit plus pathétique, elle raconta tout, n'omit rien, depuis le moment où le jeune inconnu l'avait arrêtée devant l'hôtel des "Quatre Cantons". Elle n'omit aucune promenade, aucun rendez-vous. Au milieu du récit, sa mère se mit à pleurer; elle-même gardait les yeux secs. Les sanglots, elle les réservait pour

(à suivre)

Leurs souvenirs ne sont pas ceux qu'on pense

— Il vous prend l'envie, parfois, d'entrainer les enfants dans des aventures hors de l'ordinaire, pour leur emmagasiner des beaux souvenirs d'enfance.

Peut-être faites-vous trop de frais. Car une enquête auprès de jeunes adultes a révélé que leurs plus beaux souvenirs d'enfance consistaient surtout en des choses quotidiennes, ordinaires, comme les repas de famille, paisibles ou pas. Les mêmes chicanes, toujours recommencées, ne sont pas pour les enfants des mauvais souvenirs. Cela devient un rite.

Les enfants n'apprécient pas toujours les histoires où leurs parents font figure de héros sages et respectueux de la morale. Mais l'histoire des mauvais coups de leurs parents les enchantent.

Ceux qui ne sont plus enfants regrettent parfois que les parents n'aient pas plus insisté pour leur faire poursuivre une activité dont les débuts les ont rebutés, comme l'étude du piano ou de la flûte, ou la pratique des sports.

Les parents, semblent-ils, limitent les expériences de leurs enfants à ce qui les intéressent eux, parents. Les parents intellectuels ne feront rien pour encourager les sports, et les parents sportifs ne pensent pas au concert.

Il semble aussi que les fessées ne sont pas un trop mauvais souvenir d'enfance. "Je les avais méritées", diront les enfants une fois devenus adultes.

(La Presse, 12-2-70)

Valeur nutritive des huîtres

A l'état cru l'huître contient des vitamines, des sels de phosphore, de chaux, de fer, de manganèse, sous une forme éminemment assimilable, une très forte proportion d'iode (environ 200 fois plus que le lait, les oeufs, le bifteck) et 2 pour 100 de glycogène, sans parler des albumines (1,80 pour 100 de l'huître, écailles comprises) et 0,20 pour 100 de graisse.

Les huîtres vertes américaines (différentes des huîtres de Marennes) ont été employées dans le traitement des anémiés avec des résultats égaux à ceux que donne le foie de veau.

Les huîtres contiennent des quantités appréciables de vitamines A, C, B1, B2.

Les dangers de maladies infectieuses se propageant par l'eau contenue dans les huîtres sont peu à craindre lorsque l'huître a été achetée chez un fournisseur consciencieux, connaissant l'origine des mollusques qu'il met en vente.

La rapidité des moyens de transport et les conditions dans lesquels les huîtres voyagent ont mis fin au préjugé des mois "sans R". On peut, en fait, consommer des huîtres toute l'année. Toutefois, les mois sans R correspondant à la période de reproduction des huîtres, les producteurs s'accordent à ne pas dépeupler les élevages à cette époque; c'est pourquoi la consommation "sur place" est la plus recommandée.

Pour finir, savez-vous à quoi les huîtres vertes de Marennes doivent leur coloration? A des diatomées microscopiques (la "navicule bleue") qui existent dans les claires où elles sont parquées.

Le "Nouveau Larousse Gastronomique", auquel nous empruntons ces lignes, précise que ce verdissement a été une découverte du hasard. Lors du siège de la Rochelle, on avait jeté des huîtres dans d'anciens marais salants; lorsqu'on alla les repêcher, on fut étonné de la couleur qu'elles avaient prise et lorsque, après bien des hésitations, on se décida à les goûter, on s'aperçut que, loin d'être avariées, elles avaient acquis une saveur plus fine.

Sainte Hildegarde et Gambrinus

C'est vers l'an 1000 qu'une religieuse, qui travaillait dans le cloitre d'une abbaye bénédictine, a découvert la formule qui donne à la bière la saveur caractéristique qui nous la fait reconnaitre aujourd'hui. D'après la revue du Syndicat industriel argentin "Argentine Fabril", c'est sainte Hildegarde, fondatrice et abbesse du couvent Saint-Rupert, qui, renonçant à la vie contemplative, a découvert que le houblon pouvait servir à améliorer la saveur de la bière; elle a ordonné que l'on intensifie la culture du houblon sur tous les terrains attachés aux monastères et couvents de tout le saint Empire romain.

A cette époque-là, les principales brasseries se trouvaient dans les couvents et dans les monastères et elles étaient réputées pour leur préparation. En France, par exemple, la bière fabriquée dans les monastères était bien plus forte que celle fabriquée dans les couvents à l'usage des religieuses.

Les monastères ont gardé secret pendant longtemps les procédés qui permettaient de rendre la bière "plus amère". Peu de gens savaient de quelle plante on se servait. A vrai dire, ce n'est pas avant le XIIe siècle que ce secret jalousement gardé a été connu de quelqu'un n'appartenant pas aux saints ordres. Et qui a révélé la découverte de sainte Hildegarde? Nul autre que Gambrinus ou Cambrinus connu sous le nom du légendaire roi Gambrinus dont le portrait sert d'insigne à un très grand nombre de brasseries et de tavernes de Suisse et des Flandres, même à l'heure actuelle. Mais Cambrinus était une personne de chair et d'os. Il vivait vers la fin du XIIe siècle et il était le fils d'un certain Henri III — non point le roi du même nom. Son vrai nom c'était Johann, ou Jan Primus comme on l'écrivait dans le latin de cette époque mais les Flamands l'ont renommé Gambrinus. Bien qu'il fut d'origine pauvre, il était devenu prospère grâce aux améliorations techniques qu'il avait apportées au brassage de la bière.

Vol. 57—No 48

ON DEMANDE
Garde-malade pratiquante bilingue pour hôpital de campagne, 33 milles de Winnipeg. Salaire d'après échelle établie par le gouvernement du Manitoba. Bonnes conditions de travail. **Composer: 1-422-5645, ou écrire à: C.P. 10, Ste-Anne, Man.** 48-287-49C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. **Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267.** 44-255-T.F.

A VENDRE — "Meteor" 8V, 1965. Sedan 4 portes. Remise à neuf. Conduite transmission, freins, sept pneus (2 d'hiver-cloutés). Cause de vente santé. $1,200 comptant seulement. **Composer: 586-3990.** 46-271-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. 4 acres de terrain en face de l'hôpital, ainsi qu'un lot: 44' x 125', rue Côté, avec maison et hangar. **S'adresser à: Edouard Massicotte, 210, rue Berry, St-Boniface. Tél.: 247-7384.** 48-286-49C.

A VENDRE
Magasin avec privilège Macleods dans centre canadien-français du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Bonnes conditions de vente pour l'acheteur. A termes faciles. Pas d'expérience requise. Raison de vente: santé. **S'adresser à: Boîte 288, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 48-288-49P.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine et garage. Pour étudiant ou un ou deux hommes qui travaillent. Libre: 15 mars. **Appeler 233-5268, le soir de préférence.** 47-274-49C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Petite chambre pour homme. Libre. **Composer: 452-6959.** 48-290-48C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Appartement: 1 chambre à coucher, pour 1er mai. $124. Comprend stationnement, utilité, poêle et réfrigérateur. Chauffage: électricité avec thermostat dans chaque pièce. Plancher: bois dur partout. **S'adresser à: 304 - 220, Bertrand, ou composer: 247-7008 après 6 h.** 48-291-48C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, complètement meublé. Adultes de préférence. Libre. **Composer: 453-6731.** 48-292-48C.

ON DEMANDE
Secrétaire qualifiée bilingue. Convention collective. 3 semaines de vacances et autres bénéfices. **Pour plus d'information, s'adresser à: M. W. R. Gordon. Téléphone 888-7961.** 47-282-48C.

A VENDRE
Garage avec tout équipement, dans centre canadien-français. Considérerait échange sur maison dans les environs de St-Boniface, Parc Windsor, Norwood ou St-Vital. **S'adresser à: Boîte 277, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 47-277-50C.

PAS SATISFAIT DE VOTRE PRESENTE SITUATION?
Cherchez-vous l'occasion de l'améliorer? Etes-vous prêt à sacrifier six mois à $415 par mois pour devenir financièrement indépendant pour la vie? Si votre réponse est OUI, appelez-moi — **aucune limite d'âge — entre midi et 3 h 30 à 256-7480, ou écrivez-moi à C.P. 1, Station "C", Winnipeg. Dépêchez-vous!** 47-280-50C.

Centenaire du Manitoba

Calendrier des activités

12 mars — Championnats de volleyball de l'Union intercollégiale athlétique amateur

12-14 mars — Présentation dramatique de l'école Kelvin, Auditorium du Centenaire, Brandon

13-14 mars — Championnats canadiens de volleyball, Red River Community College

13-15 mars — Championnats canadiens seniors (hommes) de basketball, Université de Manitoba

14-15 mars — Orchestre symphonique de Winnipeg, Salle de concert du Centenaire, Winnipeg
Championnats ouverts du Manitoba de patinage de vitesse (intérieurs), Winnipeg

15 mars — "Schmozzle Day" de la St-Patrice à Fort Garry

17-28 mars — Manitoba Theatre Centre, production "Off Main", Studio Théâtre.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ANNA LACROIX, du Village d'Ile-des-Chênes, au Manitoba, veuve de feu Thomas Lacroix, autrefois du même endroit, fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 20 avril, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de mars, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE-ANNE BERGERON, du Village de Haywood, Province du Manitoba, veuve de feu Joseph Bergeron, aussi de la même place, Fermier, retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1 - 147, avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 15 avril, A.D. 1970.

Daté à St-Boniafce, au Manitoba, ce 5e jour de mars, A.D. 1970.

F. R. AVANTHAY,
Procureur de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LAURENT-MAXIME CHARRIERE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, employé de l'hôpital St-Boniface, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 17 avril, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de mars, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu YVONNE VIGIER, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, Province du Manitoba, épouse de Gustave Vigier, aussi de la même place, Fermier, retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1 - 147, avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 15 avril, A.D. 1970.

Daté à St-Boniafce, au Manitoba, ce 2e jour de mars, A.D. 1970.

F. R. AVANTHAY,
Procureur de la succession.

Nouveau président de l'université de Manitoba

Le vice-président de l'Université de Toronto, le Dr Ernest Sirluck, a été choisi pour succéder au Dr Hugh Saunderson qui quittera son poste de président de l'Université de Manitoba le 31 août prochain.

Le Dr Sirluck est originaire de Winkler, Man., et il est âgé



Le Dr Ernest Sirluck

de 52 ans. Bachelier ès arts de l'Université manitobaine, il s'est spécialisé dans la littérature anglaise. Il deviendra le septième président de l'université. Son poste comporte un salaire de $38,000. L'Université de Manitoba est la septième plus grande université du Canada et compte environ 13,000 étudiants à plein temps.

CARNET POSTAL

Le courrier à destination de la Rivière Rouge était traité par la compagnie de la baie d'Hudson, entre 1862 et 1871. Il était expédié par l'intermédiaire du bureau de poste de Pembina, aux Etats-Unis, et les timbres américains étaient donc vendus à Fort Garry.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 5 mars 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,250 bovins, 750 veaux, 6,450 porcs. (La semaine précédente: 3,400 bovins, 1,200 veaux, 7,200 porcs, 25 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix, 1,000 lb	$33.00—33.50
Lourds	31.00—32.50
Bons	32.00—33.00
Moyens	30.00—32.00
Communs	25.00—29.50
Génisses	
Choix	$31.00—32.00
Bonnes	30.00—31.00
Moyennes	27.50—29.50
Communes	20.00—26.00
Vaches	
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	22.00—23.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.50
Taureaux	
Bons et maigres	$26.00—27.00
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $36.65—37.50 ($36.65 à la fermeture). Les truies de $27.95—28.30.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 2 au 6 mars 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	73.4	73	73.2	73.4	74
C.W. No 3	70	69.4	69.6	70	70.4
Fourrage No 1	68.6	68.2	68.4	68.6	69.2
Fourrage No 2	65.6	65.2	65.4	65.6	66.2
Fourrage No 3	62.6	62.2	62.4	62.6	63.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	113.2	112	112.4	112.4	112.6
C.W. No 3 6 rangs	111.2	110	110.4	110.4	110.6
Fourrage No 1	101.4	100.2	100.6	100.6	101
Fourrage No 2	99.4	98.2	98.6	98.6	99
Fourrage No 3	96.4	95.2	95.6	95.6	96
SEIGLE —					
C.W. No 2	107.6	106.4	107.6	108⅛	108.6
C.W. No 3	101⅜	100⅛	101⅜	101.4	102
C.W. 2 rej.	103.6	102.4	103.6	104⅛	104.6
C.W. No 4	76.6	75⅜	76⅜	76⅜	77
Ergot	74.6	73⅜	74⅝	74⅝	75
Sur voie net	106.6	106⅜	107⅝	107⅝	108.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	292	293	291.4	291	288.2
Mai	290	287⅞	288.6	287.4	284.4
Juillet	283.6	281.4	281.4	279.4	276.4
Novembre	228.4	227⅞	227.4	224.4	221
AVOINE —					
Mai	73.4	72⅞	73.2	73.4	73⅛
Juillet	74⅝	73⅞	73⅞	73⅞	73⅞
Octobre	75⅜	74.2	74.4	74	74
ORGE —					
Mai	106.2	104⅞	105⅜	105.4	105⅝
Juillet	107.2	105⅛	105⅝	105⅝	106
Octobre	108	106⅞	107⅛	107⅛	107⅛
LIN —					
Mai	288.6	288⅜	288.4	287⅞	287.6
Juillet	285	285	285	285	284⅞
Octobre	280⅛	278.6	278⅝	278	278⅛
Novembre	278.2	277	276.6	276.2	276
SEIGLE —					
Mai	109.6	108⅜	109⅝	109⅝	110
Juillet	103⅞	103.2	104⅜	104.4	105.2
Octobre	106	104⅝	105.2	105⅜	105⅞

Vers un développement solidaire du Tiers-Monde

Le rapport que la Commission d'étude du développement international, présidée par M. Lester B. Pearson, a présenté l'automne dernier, renferme une foule de recommandations en vue d'un développement solidaire du Tiers-Monde. En voici les principales:

Croissance économique

Dans les années 70, il faudra voir à ce que les pays pauvres puissent faire passer de 5 à 6 pour cent l'accroissement annuel de leur produit national brut (PNB).

Montant d'aide

Toute l'aide devrait rejoindre, dès 1975, le but que les Nations unies ont fixé aux pays développés, soit un pour cent de leur PNB. L'aide privée ou gouvernementale, sous forme de subventions ou d'avances consenties, devrait représenter les 7 dixièmes du 1 pour cent en 1975 et pas plus tard qu'en 1980. (L'aide du Canada en 1968 n'atteignait pas la moitié du 1 pour cent de son produit national brut.) Afin d'atteindre son objectif de 1 pour cent, le Canada doit augmenter son aide officielle à raison de 19 pour cent l'an, pour arriver aux $587 millions en 1975.

Aide multilatérale

Pendant que se poursuit l'aide bilatérale, la portion de l'aide multilatérale devra rejoindre 20 pour cent en 1975. (Elle est actuellement de 10 pour cent.)

Aide liée

Il faut que cesse l'aide liée; des mesures sont prises pour que cette sorte d'aide ne soit plus assortie de contrats de vente de fournitures. On a exhorté les pays donateurs à permettre que l'argent serve à des achats dans d'autres pays en voie de développement.

Endettement

L'allègement de l'endettement doit être reconnu comme forme légitime d'aide.

Contrôle de la population

Il faut que les moyens soient donnés à tous de pouvoir exercer une planification familiale. Tant chez les donateurs que chez les bénéficiaires, lorsque des mesures sont prises pour assurer un programme d'aide, le fait de la limitation des naissances ne doit pas être ignoré. Il y a nécessité de nommer un commissaire des populations aux Nations unies et de lancer un programme de recherche internationale sous l'égide de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé.

Commerce

Pendant les années 70, il faut abolir les restrictions qui gouvernent la quantité des produits manufacturés importés des pays pauvres. Les nations riches sont invitées à abolir les droits de douanes et les droits excessifs d'accise sur les produits que seuls les pays démunis fournissent.

Investissements

Les pays en voie de développement devront éliminer les obstacles à l'investissement étranger, assurer une stabilité du commerce et améliorer les procédés qui ont trait aux sociétés étrangères.

Administration

La Banque mondiale se doit, l'an prochain, d'instituer une conférence qui se donnera comme objectif "d'examiner la mise en oeuvre d'un mécanisme essentiel à l'efficacité et à la coordination du régime d'aide internationale". Les contributions à l'Association du développement international (L'agence de la Banque mondiale qui avance des fonds) devront se quadrupler, pour que l'organisme puisse jouer un rôle beaucoup plus efficace.

Aide privée et volontaire

On demande aux organismes à but non lucratif d'orienter leur activité d'une façon beaucoup plus étroite que maintenant sur les besoins à long terme. Une étude sur les possibilités de créer un corps international de travailleurs bénévoles aux fins de renforcer l'assistance technique a été recommandée. Un tel corps devrait fournir son propre personnel et offrir des ouvertures à des carrières intéressantes.

(ICEA, février 1970)

Le Canada ne vendra pas son eau . . .

(Suite de la première page)

Projet "Grand"

Aucun représentant du United States Army Corps Engineers n'a participé à ces études, a ajouté le ministre.

"Il n'y est nullement question d'étudier la possibilité de détourner les eaux vers les Etats-Unis ou de vendre de l'eau à ce pays", a souligné M. Greene.

Le troisième point qu'a tenu à éclaircir le ministre de l'Energie, des Ressources et des Mines a trait au projet "Grand".

Il s'agit d'une initiative de vaste envergure d'une entreprise privée visant à détourner les eaux de plusieurs tributaires de la Baie d'Hudson et de la Baie James vers le lac Huron par les rivières Outaouais et Mattawa, le lac Nipissing et la rivière des Français.

Là encore, le gouvernement fédéral n'y est aucunement associé et il ne peut s'engager à promouvoir les projets des entreprise privées, a poursuivi M. Greene.

En 1960, le Comité parlementaire des mines avait exprimé l'avis que les données techniques étaient insuffisantes pour permettre l'exploitation de la rivière Harricana, dans le Nord-Ouest du Québec.

Selon M. Greene, aucun changement fondamental n'a été apporté au projet "Grand" depuis ce temps.

ON DEMANDE
Secrétaire française qualifiée possédant connaissance de l'anglais.
Adresser lettre de demande, avec qualifications, au:
Secrétariat des Relations fédérales-provinciales-culturelles, Pièce 313, Edifice du Parlement, C.P. 23.

Le District Scolaire Consolidé Richard No. 1092
DEMANDE
Un directeur(trice) niveau élémentaire et instituteurs (ou institutrices) bilingues pour l'école consolidée Richard de Somerset.
Instituteurs(trices) pour chacune des classes suivantes: 1ère, 2e, 6e, 7e années.
Salaire selon échelle.
S'adresser à:
M. Rémi De Pape, Secrétaire-trésorier, Somerset, Manitoba

AGENT D'INFORMATION pour UNE ASSOCIATION D'INFIRMIÈRES

Une corporation professionnelle dont le secrétariat est situé à Montréal demande un agent d'information. Les responsabilités de cette personne comprendront la liaison entre les groupes provinciaux et nationaux; l'établissement d'un programme d'information aux niveaux local, régional et provincial; l'expansion du programme d'information s'adressant aux 35,000 membres de l'association.

Cette personne sera de préférence de langue française, avec une bonne connaissance de l'anglais; elle sera titulaire d'un grade universitaire et possédera une solide expérience de la rédaction et de la communication.

Adresser curriculum, accompagné d'échantillons de travail, à:

**La Secrétaire-registraire,
Association des Infirmières et Infirmiers de la Province de Québec,
4200, boul. Dorchester ouest,
Montréal 215, Qué.**